



ENQUETE NATIONALE SUR L'AGRICULTURE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE en RCA (Novembre 2020)

Version finale

SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE.....	7
1.1. Contexte	8
1.2. Justification.....	9
1.3. Objectif de l'évaluation.....	10
1.4. Approche méthodologique.....	11
1.4.1. Type d'étude	11
1.4.2. Collecte de données	11
1.4.3. Echantillonnage.....	11
1.4.3.1. Base de sondage.....	11
1.4.3.2. Taille des ménages échantillonnés.....	12
1.4.3.3. Procédure de tirage et d'allocation de l'échantillon.....	13
1.4.4. Types de données	13
1.4.5. Outils de collecte des données	14
1.5. Partenariat & coordination de l'évaluation.....	15
1.6. Limites de l'étude.....	15
SECTION 2 RESULTATS.....	16
2.RESULTATS	17
2.1. Répartition de l'échantillon selon la préfecture.....	17
2.2. Statut et caractéristiques démographique des ménages.....	17
2.2.1. Statut des ménages.....	17
2.2.2. Education des enfants.....	23
2.2.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages.....	25
2.2.3.1. Profils des chefs de ménage	25
2.2.3.2. Taille du ménage.....	27
2.2.3.3. Morbidité et handicapes dans le ménage.....	28
2.3. Conditions de vie du ménage.....	29
2.3.1. Eau, hygiène et assainissement.....	29
2.3.2. Sources d'énergie domestique.....	34
2.3.3. Appréciation de situation sécuritaire dans le pays.....	35
2.4. Possession de bien et indice de richesse.....	35
2.5. Agricultures.....	39
2.5.1. Accès la terre.....	39
2.6. Pratique de l'élevage	46
2.6.1. Possession de bétail.....	46
2.6.2. Taille du bétail :	46
2.6.3. Principales contraintes à la pratique de l'élevage	47
2.6.4. Revenus du ménage.....	48
2.6.5. Principales activités sources de revenus	48
2.6.6. Catégories de personnes qui participent aux activités sources de revenus du ménage.....	49
2.6.7. Principales contraintes aux activités sources de revenus	50
2.7. Dépenses & Approvisionnement des ménages.....	53
2.7.1. Dépenses des ménages.....	53

2.7.2. Sources des aliments consommés par le ménage	56
2.7.3. Périodes, au cours des 12 derniers mois, pendant lesquelles les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins	56
2.8. Consommation alimentaire	57
2.8.1. Score de consommation alimentaire du ménage.....	57
2.8.1.1. Méthode d'analyse	57
2.8.1.2. Classe de consommation alimentaire.....	58
2.8.1.3. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages.....	59
2.8.2. Diversité alimentaire des ménages	60
2.8.2.1. Méthode d'analyse	60
2.8.2.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires.....	61
2.8.2.3. Groupes de scores de diversité /profil de consommation alimentaire	64
2.8.2.4. La préparation des repas :.....	64
2.8.2.5. Préférences alimentaires des ménages.....	64
2.9. Chocs.....	65
2.9.1. Ménages affectés par les chocs selon la préfecture	65
2.9.2. Types de chocs ayant affecté les ménages	65
2.9.3. Caractéristiques des chocs	66
2.10. Stratégies d'adaptation	67
2.10.1. Stratégies d'adaptation alimentaires.....	67
2.10.2. Stratégies d'adaptation non alimentaires.....	68
2.11. Indice de la Faim.....	69
2.12. Assistance et aides humanitaires	71
2.12.1. Types d'assistances reçues par le ménage.....	71
2.12.2. Les donateurs des assistances.....	71
2.12.3. Cibles de l'assistance	72
2.12.4. Qui décide de l'utilisation de l'assistance	73
2.12.5. Priorité d'assistance souhaitées par les ménages	74
2.13. Sécurité Alimentaire.....	74
2.13.1. Classe de sécurité alimentaire	74
2.13.2. Classe de sécurité alimentaire	75
2.13.3. Caractéristiques de l'insécurité alimentaire.....	78
2.14. Sensibilisation et éducation nutritionnelle	83
SECTION 3 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	86
3.1. Conclusion.....	87
3.2. Recommandations	87
ANNEXES	89

Tableaux

Tableau 1: Répartition de l'échantillon selon les préfectures	13
Tableau 2: Répartition de l'échantillon selon la préfecture et taux de réponse	17
Tableau 3: Répartition des ménages selon leur statut de résidence	19
Tableau 4: Répartition des ménages selon les raisons de non fréquentation scolaire en 2020-2021 selon la préfecture	24
Tableau 5: Répartition des ménages selon les raisons de non-participation aux examens de fin d'année 2020-2021 selon la préfecture	24
Tableau 6: Caractéristiques sociodémographiques du ménage	26
Tableau 7: Répartition démographique des ménages selon les proportions des différentes classes d'âge	28
Tableau 8: Répartition des ménages selon la morbidité et la préfecture	28
Tableau 9: Répartition des ménages selon la durée de la corvée d'eau et la préfecture	31
Tableau 10: Répartition des ménages selon la possession de téléphones et la préfecture	36
Tableau 11: Répartition des ménages selon les personnes responsables pour le crédit d'appel sur le portable	37
Tableau 12: Répartition des ménages selon les classes d'indice de richesse (A revoir)	37
Tableau 13: Répartition des ménages selon l'accès à la terre et la superficie mises en culture et la préfecture	39
Tableau 14: Répartition des ménages selon la pratique de l'agriculture et les personnes impliquées dans les travaux champêtres et la préfecture	40
Tableau 15: Adhésion à un groupement, participation au P4P4, la caisse de résilience	42
Tableau 16: Répartition des ménages selon la possession et le types de stockage	45
Tableau 17: Répartition des ménages selon les principales contraintes à l'élevage et la préfecture	48
Tableau 18: Répartition des ménages selon les Catégories de personnes qui participent aux activités sources de revenus du ménage	50
Tableau 19: Répartition des ménages selon les principales contraintes aux activités sources de revenus	52
Tableau 20: Répartition des ménages selon la structure des dépenses du ménages et la préfecture	55
Tableau 21: Groupes d'aliments et leur poids pour le Score de consommation alimentaire	58
Tableau 22: Répartition des ménages selon la consommation d'aliments riches en micronutriments	60
Tableau 23: Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible	60
Tableau 24: Répartition des ménages selon la fréquence de consommation des différents groupes alimentaires du SDAM selon les préfectures	63
Tableau 25: Répartition des caractéristiques du choc selon la préfecture	66
Tableau 26: Répartition de ménages selon le type de stratégies utilisés et la préfecture	69
Tableau 27: Répartition des ménages selon la phase de score de faim et la préfecture	70
Tableau 28: Donateurs des assistances	72
Tableau 29: Répartition des ménages selon les cibles des assistances reçues et la préfecture	72
Tableau 30: Répartition des ménages selon les personnes qui décident de l'utilisation des assistances	73
Tableau 31: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire)	74
Tableau 32: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI)	75
Tableau 33: Répartition des ménages selon la classe de sécurité alimentaire (CARI) et la préfecture	77
Tableau 34: Récapitulatif de la distribution de certaines caractéristiques liées à l'insécurité alimentaire dans le pays	82
Tableau 35: Répartition des ménages selon les thèmes, les canaux de diffusion évoquée à une séance d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois	85

Graphiques

Graphique 1 : Répartition des ménages retournés, déplacés en site/camp ou enclaves, déplacés en famille d'accueil et réfugiés selon la province (%) (n=520)	18
Graphique 2 : Répartition des ménages selon la fréquence du déplacement et la préfecture	20
Graphique 3 : Répartition des déplacés selon la durée du séjour	20
Graphique 4 : Répartition des déplacés selon la durée du séjour	20
Graphique 5 : Répartition des déplacés selon l'intention de retour	Error! Bookmark not defined.
Graphique 6 : Répartition des ménages selon la durée du séjour et la préfecture	21
Graphique 7 : Répartition des ménages hôtes des déplacés et la poursuite des hébergements selon la préfecture	22
Graphique 8 : Répartition des ménages selon les raisons le choix du site pour s'y installer	22
Graphique 9 : Répartition des déplacés selon la préfecture d'origine	23
Graphique 10 : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants n'ayant pas fréquenté l'école en 2020-2021	23
Graphique 11 : Répartition des ménages selon les raisons de non fréquentation des enfants en 2020-2021	23
Graphique 12 : Répartition des ménages selon le sexe du Chef de ménage et la préfecture	25
Graphique 13 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage	27
Graphique 14 : Répartition des ménages selon la taille	27
Graphique 15 : Répartition des ménages selon les sources d'eau utilisées	29
Graphique 16 : Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable	30
Graphique 17 : Répartition des ménages selon le traitement de l'eau et la préfecture	30
Graphique 18 : Répartition des ménages selon le type de toilette utilisé et la préfecture	32
Graphique 19 : Répartition des ménages selon le fait de faire les besoins dans la nature et la préfecture	32
Graphique 20 : Répartition des ménages avec des toilettes éclairées selon la préfecture	33
Graphique 21 : Répartition des ménages selon la pratique du lavage des mains au savon	33
Graphique 22 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour l'éclairage	34
Graphique 23 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson	35
Graphique 24 : Répartition des ménages selon le type de menaces sur leur sécurité	35
Graphique 25 : Répartition des ménages selon la présence la d'autres ménages	35
Graphique 26 : Répartition des ménages selon la possession de biens et la préfecture	36
Graphique 27 : Répartition des ménages selon les classes de richesse et la préfecture	38
Graphique 28 : Répartition des ménages et très pauvres selon la préfecture	39
Graphique 29 : Principales raisons de non culture	41
Graphique 30 : Insécurité lors de la culture ou la récolte	41
Graphique 31 : Répartition des ménages selon l'évolution des superficies mises en cultures et la préfecture	41
Graphique 32 : Principaux groupements associatifs des paysans	43
Graphique 33 : Principales cultures pratiquées par le ménage pour la consommation	43
Graphique 34 : Principales cultures pratiquées par le ménage pour la rente	43
Graphique 35 : Principales contraintes à l'agriculture	44
Graphique 36 : Répartition des ménages selon l'accès à la semence	44
Graphique 37 : Répartition des ménages selon la source des semences et la préfecture	45
Graphique 38 : Evolution (augmentation) des prix des outils et intrants agricoles au cours de la campagne de 2020 par rapport à celle de 2019	45
Graphique 39 : Répartition des ménages selon la possession de bétail et la préfecture	46
Graphique 40 : Répartition des ménages selon les principales contraintes à l'élevage	47

Graphique 41 :Répartition des ménages selon les principales sources de revenu	49
Graphique 42 :Répartition des ménages selon les Catégories de personnes qui participent aux activités sources de revenus du ménage 49	
Graphique 43 :Répartition des ménages selon les principales contraintes aux activités sources de revenus	51
Graphique 44 :Répartition des ménages selon les niveaux de dépenses alimentaires et non alimentaires moyennes et les préfectures 53	
Graphique 45 :Répartition des ménages selon les sources des aliments consommés et les préfectures	56
Graphique 46 :Répartition des ménages selon les périodes de manque de nourriture	56
Graphique 47 :Répartition des ménages selon les périodes de manque de nourriture et les préfectures	57
Graphique 48 :Fréquence de consommation des groupes alimentaires au niveau national	61
Graphique 49 :Fréquence de consommation des groupes alimentaires au niveau national	62
Graphique 50 :Répartition des ménages selon les groupes de score de Diversité alimentaire et la préfecture	64
Graphique 51 :La gestion de l'alimentation au niveau ménage	64
Graphique 52 :Répartition des ménages selon qu'ils soient affectés par au moins un choc selon la préfecture	65
Graphique 53 :Répartition des ménages selon le type de chocs	66
Graphique 54 :Stratégie d'adaptation alimentaire	67
Graphique 55 :Répartition des ménages selon la phase du rCSI et les préfectures	68
Graphique 56 :Répartition des ménages selon le type de stratégies utilisés	68
Graphique 57 :Le ménage a reçu une assistance	71
Graphique 58 :Types d'assistance reçu par le ménage	71
Graphique 59 :Répartition des ménages selon les cibles des assistances reçues	72
Graphique 60 :Répartition de ménages selon les personnes qui décide de l'utilisation des assistances	73
Graphique 61 :Répartition des ménages selon les priorités d'assistance et la préfecture	74
Graphique 62 :Répartition des ménages selon les classes de sécurité alimentaires et les préfectures	76
Graphique 63 :Répartition des ménages selon les classes de sécurité alimentaire en 3 classes	76
Graphique 64 : Répartition des ménages selon l'exposition à une séance/message de d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon les préfecture	84
Graphique 65 : Répartition des ménages selon l'exposition aux thèmes d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois	85

Cartes

Carte1: Carte : Evolution de l'Indice de faim entre 2019 et 2020	70
Carte2: Carte : Proportion de ménage en insécurité alimentaire sévère et modérée	77
Carte3: Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur le CARI et les événements de violence	78

SECTION 1 : CONTEXTE, JUSTIFICATION, METHODOLOGIE

1.1. Contexte

La République Centrafricaine (RCA) est un pays doté de fortes potentialités économiques, mais qui souffre de carences structurelles profondes qui se sont aggravées avec les crises qui ont affecté le pays depuis 2013. Dans le classement du développement humain, la RCA se situe au 188^{ème} rang sur 189 pays en 2019. L'indice de pauvreté multidimensionnelle OPHI 2019 (IPM) indique que 79,4% de la population de la RCA est pauvre en MPI (sur la base des données MICS 2010). La RCA est le pays avec l'espérance de vie à la naissance la plus faible au monde, estimée à 52,8 ans. Un enfant a une chance sur dix de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 5 ans. Ces chiffres révèlent l'extrême pauvreté dans laquelle vit la plupart de la population, en particulier les habitants des zones rurales, les femmes et les personnes déplacées. En 2019, plus de la moitié des ménages (52%) gagnaient moins de 50.000 FCFA par mois (ou moins de 3 USD par jour), ils sont de 68% en 2020 (Banque Mondiale).

Les élections de 2016 ont apporté l'espoir de tourner progressivement la page des années de transition et de troubles et avait incité la communauté humanitaire à réorienter sa stratégie vers le relèvement et les programmes de développement envisagés dans le cadre du Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix pour la République centrafricaine (RCPCA). Toutefois, en fin 2016, la situation sécuritaire s'est dégradée avec une accélération et une intensification des violences.

En février 2019, le dernier accord (d'une série de six accords) a été signé entre le gouvernement de la République centrafricaine et les groupes armés qui contrôlent de larges portions du territoire. Cependant, la mise en œuvre de cet accord, bien que soutenu par la communauté internationale, reste incomplète et la violence continue de faire encore rage dans les provinces. La situation sécuritaire en République Centrafricaine reste très précaire et demeure la majeure cause de l'insécurité alimentaire.

L'activisme des groupes armés dans la grande partie du pays a entraîné des mouvements pendulaires des populations vers les chefs-lieux des préfectures, provoquant de fortes concentrations de déplacés. Selon le dernier rapport de la Commission des Mouvements des Populations de juillet 2020, le nombre de personnes déplacées internes est passé de 39.882 personnes (Juillet 2019) à 641.292 personnes déplacées dont 210.703 personnes sur des sites de déplacés internes et de 430.589 personnes dans les familles d'accueil. Selon le dernier bulletin humanitaire d'OCHA, les sous-préfectures de Bambari, Bangafo, Bria et Kaga-Bandoro restent les zones les plus touchées par les incidents sécuritaires et qui enregistrent les plus grandes proportions des populations déplacées.

L'insécurité et les déplacements répétitifs de populations qui en résultent ont eu de graves répercussions sur les moyens d'existence des ménages. En effet, l'activisme des groupes armés oblige certaines populations à quitter leur localité et abandonner tous leurs moyens de subsistance. Pour les populations qui sont restées sur place, elles sont obligées de réduire leur périmètre d'activité ce qui impacte négativement les opportunités de restaurer leurs moyens d'existence.

1.2. Justification

Selon les résultats de l'IPC de septembre 2020, près de 1,93 million¹ personnes (41% de la population) seraient être en insécurité alimentaire aiguë élevée (IPC Phase 3 ou plus) jusqu'en avril 2021. Au cours de la période d'analyse projetée (mai à août 2021), qui correspond à la prochaine période de soudure caractérisée généralement par un épuisement des stocks alimentaires des ménages, 2,31 millions de personnes (48% de la population totale) devraient faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3 ou plus).

L'analyse d'images satellitaires réalisées par le PAM a confirmé des précipitations supérieures à la moyenne au cours des trois derniers mois, avec des précipitations excédentaires atteignant souvent environ 50% de la moyenne à long terme. En outre, l'analyse des risques d'inondation menée par la communauté humanitaire en juillet 2020 a révélé une exposition importante aux dommages causés par les inondations dans de nombreuses régions du nord et du sud du pays. Les sous-préfectures les plus à risque sont concentrées sur les rives du fleuve Oubangui, près de la capitale et dans le sud-est, ainsi que dans le centre et le nord du pays.

En 2020, les prix des produits importés, tels que le riz et les haricots, ont atteint des niveaux jusqu'à 80% plus élevés qu'un an auparavant sur la plupart des marchés. De même, les prix des produits alimentaires locaux, tels que le maïs, le manioc et le sorgho, étaient environ 50% supérieurs à ceux d'avril 2019 .

La pauvreté reste omniprésente et élevée, car les projections basées sur la croissance du PIB par habitant suggèrent qu'environ 71% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté international en 2019 (1,90 USD par jour, PPA 2011). Les fermetures liées au COVID-19 et les mesures de distanciation sociale ont entraîné une perte de revenus pour les travailleurs et des augmentations de prix résultant de perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont frappé le plus durement les ménages pauvres.

L'enquête Nationale de Sécurité Alimentaire de 2019 (ENSA 2019), montre qu'au niveau national, un ménage sur deux (44%) est en insécurité alimentaire soit 2 millions de personnes qui font face à l'insécurité alimentaire modérée et sévère. Parmi eux, environ 300.000 personnes, soit 6% pour cent de la population, sont en insécurité alimentaire sévère. Ces ménages ont une consommation alimentaire très déficiente (très peu diversifiée et insuffisante), ils sont très vulnérables économiquement et recourent à des stratégies de survie de crise et d'urgence qui menacent irréversiblement leurs moyens d'existence futurs.

Au niveau nutritionnel, il ressort de l'enquête SMART (décembre 2019), une prévalence nationale de la malnutrition chronique au-dessus du seuil d'urgence (42,3%). Quant à la malnutrition aiguë globale (MAG), l'enquête a révélé une prévalence moyenne de 5,8% au niveau national (en dessous du seuil d'alerte de 10%). Toutefois la prévalence moyenne de la malnutrition sévère (MAS) est de 1,3% dépassant ainsi le seuil critique de 2% fixé par l'OMS.

Dans ce contexte, un suivi régulier de l'insécurité alimentaire, de l'évolution des moyens de subsistance comme l'agriculture, la pêche et l'élevage et des stratégies de survie des ménages est

¹ http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_CAR_AcuteFoodInsec_2020Sept2021Aug_Snapshot_English.pdf

indispensable pour une meilleure redéfinition et planification des interventions ou activités à mener en vue d'améliorer les conditions de vie des groupes plus vulnérables. Ce qui constitue un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement, le PAM, la FAO et les partenaires humanitaires du Cluster Sécurité Alimentaire. C'est sur la base de ces éléments susmentionnés que cette nouvelle « Enquête Nationale sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (ENSA) en RCA » est mise en œuvre par le gouvernement, le PAM la FAO en collaboration avec les ONG partenaires réunies au sein du Cluster Sécurité Alimentaire.

1.3. Objectif de l'évaluation

L'objectif global de cette évaluation est de procéder à une mise à jour des indicateurs clé de la sécurité alimentaire afin d'appréhender la situation courante de la sécurité alimentaire des ménages, de même que son évolution au cours des 12 derniers mois et d'estimer le niveau des récoltes. Les résultats de cette étude serviront de ligne de base pour la mise en place d'un système national de suivi de la sécurité alimentaire mais également pour le développement des stratégies de réponses² pour les prochaines années.

Plus spécifiquement, il s'agira d'apporter une réponse objective aux six questions suivantes :

- ⇒ **Qui est en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité :** Ce qui permettra d'établir le profil de ces ménages et d'appréhender les moyens de subsistance les plus touchés en vue d'un meilleur ciblage socioéconomique.
- ⇒ **Combien de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité :** Ce qui permettra de quantifier leur nombre et d'estimer les besoins nécessaires en vue de leur porter assistance.
- ⇒ **Où vivent ces personnes ? :** Ce qui permettra un meilleur ciblage géographique ainsi qu'une hiérarchisation des zones d'interventions tenant compte des priorités et des moyens disponibles.
- ⇒ **Pourquoi sont-elles en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité :** Ce qui permettra de comprendre les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire ou à la vulnérabilité et sur lesquelles il faudrait influencer pour espérer lutter efficacement contre ces problèmes.
- ⇒ **Comment va vraisemblablement évoluer la situation dans les prochains mois et quels risques menacent ces personnes :** Il s'agira d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ; de faire des prévisions et de se préparer à d'éventuelles situations d'urgence spécifiques tenant compte de leur probabilité de réalisation.
- ⇒ **Que peut-on faire pour améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs moyens de subsistance :** Ce qui permet d'appréhender les types d'interventions les plus appropriés à prendre en compte dans la définition de l'assistance qui pourrait leur être portée et de formuler, en conséquence, les recommandations idoines.
- ⇒ **Quelle est la performance de la campagne agricole en cours :** la collecte des données de base sur la production vivrière (comprenant l'agriculture, l'élevage, la pêche, les eaux et forêts) permettra d'avoir une estimation sur le niveau des récoltes et son impact sur la sécurité alimentaire en générale

²Le PAM commencera à travailler sur le développement de son Country Strategic Plan à partir de 2021. Le CSP définira la stratégie et le plan de réponse du PAM en RCA pour les cinq prochaines années.

1.4. Approche méthodologique

1.4.1. Type d'étude

Cette étude est une opération transversale et rétrospective à un volet, toutes les 72 sous-préfectures de la RCA seront visitées.

Sur demande du Gouvernement de la RCA le PAM, la FAO et l'ICASEES étaient chargés de mettre en œuvre les moyens techniques et méthodologiques nécessaires pour mener cette enquête en collaboration avec les ministères de l'agriculture, de l'élevage, des eaux et forêts ainsi que les membres du cluster sécurité alimentaire. Certaines ONGs et plusieurs services techniques du gouvernement (ICASSES, ICRA, ACDA, ANDE, ONASEM, ORCCPA etc.) ont participé à la collecte des données.

1.4.2. Collecte de données

L'enquête a pris en compte des données primaires et secondaires. La collecte de données primaires a été menée auprès des ménages et au niveau des villages ou quartiers en utilisant les méthodes suivantes :

- **Entretien en groupe de discussion** (focus group discussion) avec les leaders d'opinion, chefs traditionnels, responsables locaux, personnes ressources, ONGs, etc... dans chaque village/quartier échantillonné sur les principaux aspects liés à la campagne agricole
- **Entretiens individuels avec les chefs de ménages ou leurs représentants** pour obtenir des informations, à travers un questionnaire, sur les principaux aspects de la sécurité alimentaire du ménage.

Une vingtaine d'équipes de 4 personnes ont été déployées sur tout le territoire national pour collecter les données durant le mois de Novembre. Des agents (gouvernements et des ONGs) ont été formés lors d'un séminaire à Bangui sur les outils de collecte et la formation a été complétée par une enquête pilote pour tester aussi bien le niveau de compréhension des enquêteurs que les outils de collecte. .

1.4.3. Echantillonnage

La méthode d'échantillonnage de cette enquête est un sondage aléatoire stratifié à deux degrés. Toutes les préfectures ont été couvertes et les villages échantillonnés ont été tirés au hasard de façon proportionnelle à la taille des zones de dénombrement élaborées par ICASEES. Les données à collecter sont représentatives au niveau sous-préfecture tant pour la sécurité alimentaire que pour les récoltes agricoles.

1.4.3.1. Base de sondage

La taille de l'échantillon global a été choisie de manière que les résultats soient représentatifs par préfecture et un sondage à deux degrés sera mis en œuvre.

- Au premier degré, dans toutes les sous-préfectures, des quartiers/villages ont été tirés de façon aléatoire.
- Au deuxième degré, dans chacun des quartiers/villages tirés, des ménages ont été sélectionnés par un tirage systématique à probabilité égale.

Pour ce faire, un dénombrement exhaustif des ménages de chaque quartier/village retenu au premier degré a été préalablement fait.

La base de sondage utilisée ici est la liste des quartiers et villages issue du recensement général de la population et de l'habitation de 2003 (RGPH-2003) de l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Études Économiques et Sociales (ICASEES), mise à jour grâce à la liste obtenue de la deuxième enquête sur la monographie des communes d'août 2016.

1.4.3.2. Taille des ménages échantillonnés

La taille globale des ménages échantillon a été obtenue en appliquant la formule ci-dessous, formule généralement utilisée pour des enquêtes comportant des variables qualitatives et donnant lieu au calcul des proportions ou taux. Tel est le cas de cette étude.

$$n = \frac{z^2_{1-\alpha/2}(1-p)}{1-\xi} \varepsilon_2$$

n : Taille de l'échantillon ;

$z^2_{1-\alpha/2} = 1,96$: Fractile de la loi normale centrée réduite pour un intervalle de confiance de 95% ;

p : la prévalence des ménages en insécurité alimentaire estimée à partir des données de l'ENSA 2019. Elle vaut 44% ;

ε : La précision est fixée à 1%. Ce choix se justifie par le fait nous voulons avoir la plus petite erreur possible afin de mieux définir les programmes à l'issu des résultats qui seront obtenu ; ξ : Effet de sondage pris égal à 1 (généralement pour des enquêtes au niveau des sous-préfectures).

Une marge de 5% été ajoutée pour tenir compte des cas de refus et des questionnaires qui seraient mal remplis.

L'application de cette formule a permis d'obtenir une taille globale de **9.964**. Pour couvrir un minimum de 100 ménages par sous-préfecture un ajustement de l'échantillon a été fait ramenant l'échantillon à couvrir à **8.216** ménages. Pour avoir une bonne représentativité des personnes déplacées internes un échantillon de **408** ménages déplacés a été couvert. La taille de l'échantillon des personnes déplacées sur les sites est déterminée à partir de la moyenne et l'écart type du score de consommation alimentaire des enquêtes antérieures et de l'effectif des déplacés actuellement sur ces sites d'après les données de juillet 2020 de la Commission de Mouvement des Populations du RCA³. Le choix des sites a été fait de façon aléatoire et proportionnellement à leur effectif des PDI. Afin de prendre en compte la situation des réfugiés vivant à Bambari un échantillon de 100 ménages a été couvert. Ainsi un échantillon total de **8.724** ménages a été couvert dans le cadre de cette enquête. Afin de corriger la représentativité/extrapolation de l'échantillon un coefficient de pondération a calculé tenant compte des poids démographiques de chaque sous-préfecture.

³Rapport sur les mouvements de population Juillet 2020

1.4.3.3. Procédure de tirage et d'allocation de l'échantillon

La sélection des villages par sous-préfecture se fera de manière aléatoire sur la base d'une liste exhaustive de tous les villages produits par le ministère du Plan à travers l'Institut Centrafricain des Statistiques et d'Etudes Economiques et Sociales (ICASEES).

Au second degré, dans chacune des 893 unités primaires tirées pour cette ENSA, un échantillon de quinze (15) ménages sera sélectionné à partir de la liste des ménages établie suite au dénombrement des ménages. Sur les 15 ménages à tirer dans chaque village/quartier à probabilité égale et incluant 2 ménages de remplacement, seuls 13 seront enquêtés. Ainsi, la répartition de la taille de l'échantillon est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon selon les préfectures

	Taille de l'échantillon des ménages de la population hôte	Villages/quartiers	Nombre de PDI sur site	Nombre de réfugiés	Taille finale de l'échantillon
Bamingui-Bangoran	208	16			208
Bangui	832	64			832
Basse-Kotto	624	48	51		675
Haute-Kotto	312	24	36		348
Haut-Mbomou	416	32	63	100	579
Kémo	416	32			416
Lobaye	520	40			520
Mambéré-Kadéi	728	56			728
Mbomou	520	40	30		550
Nana-Gribizi	208	16	51		259
Nana-Mambéré	416	32			416
Ombella M'Poko	624	48			624
Ouaka	520	40	69		589
Ouham	728	56	84		812
Ouham Pendé	624	48			624
Sangha-Mbaéré	312	24			312
Vakaga	208	16	24		232
National	8216	632	408	100	8724

1.4.4. Types de données

Cette enquête fera recours aux données primaires et secondaires. Il sera donc procédé à l'analyse des **données secondaires** à travers une revue critique des données et rapports existants relatifs aux enquêtes de sécurité alimentaire et socio-économiques antérieures et les rapports de missions de suivi et évaluation des partenaires portant sur les régions concernées. Une analyse approfondie de ces données existantes sera faite pour déterminer le gap en informations primaires à collecter.

La collecte de **données primaires** sera faite auprès des ménages et au niveau des villages ou quartiers échantillonnés. Les informations collectées seront complétées et/ou soutenues par les données secondaires disponibles ; ce qui permettra de faire des recoupements concordants avec la situation antérieure et saisir l'ampleur de la situation actuelle.

Deux méthodes différentes de collecte de données seront appliquées :

⇒ Un entretien en groupe de discussion (focus group discussion) avec les leaders d'opinion, chefs traditionnels, responsables locaux, commerçants, personnes ressources, ONGs, etc... pour obtenir des informations sur la production agricole, halieutique et sur l'élevage ;

⇒ Des entretiens individuels avec les chefs de ménages/leurs représentants pour obtenir des informations sur la condition de vie et sur la situation de la sécurité alimentaire des ménages;

Les informations émanant des groupes de discussion (focus groups) aideront à situer, de manière globale, les problèmes spécifiques des communautés des différentes zones. Les entretiens en focus group seront tenus dans chaque village/quartier échantillonné.

1.4.5. Outils de collecte des données

L'atteinte des objectifs assignés à cette évaluation implique l'élaboration et l'utilisation d'outils appropriés de collecte de données (type de questionnaires, outils de collecte et techniques d'interview).

Deux types de questionnaires ont principalement été utilisés dans le cadre de cette évaluation :

⇒ Un questionnaire Ménage structuré - administré au membre du ménage le plus informé et donc à même de fournir les informations recherchées, il s'agira à priori du chef de ménage ;

⇒ Un guide d'entretien communautaire (questionnaire CFSAM allégé) - administré dans le cadre d'un groupe de discussion avec les principaux informateurs clés de la communauté concernée (notables, représentants des groupes inclus les associations et groupements agricoles etc.).

A noter que le recueil du consentement du ménage ou des interviewé(e)s sera un préalable à l'administration du questionnaire ou du guide d'entretien.

Les différents types de questionnaires aborderont les principaux thèmes ci-après :

- Identification/Localisation du ménage, des groupes ou des personnes interviewées ;
- Caractéristiques sociodémographiques du ménage, des groupes ou personnes interviewés ;
- Déplacement du ménage ou des groupes, durée de séjour et tentative de retour ;
- Santé, Hygiène & Assainissement ;
- Possession de biens/équipements fonctionnels ;
- Pratique de l'élevage & Possession de bétail ;
- Pratique de l'agriculture & Stock de produits alimentaires ;
- Situation de l'élevage
- Sources de revenus & Moyens de subsistance ;
- Dépenses du ménage ;
- Consommation alimentaire ;
- Chocs/Difficultés, stratégies d'adaptation et vulnérabilité ;
- Situation de la pêche
- Assistance alimentaire et sociale ;
- Impact de la COVID19
- Sécurité Alimentaire

Un manuel à l'attention des agents en charge de la collecte des données sur le terrain sera élaboré à titre de référence. Un plan d'analyse sera également conçu pour orienter l'analyse des données. Des Smartphones seront utilisés pour le recueil, entre autres, des données GPS.

1.5. Partenariat & coordination de l'évaluation

La coordination et la mise en œuvre de cette évaluation seront assurées par le Gouvernement (ICASEES, ICRA, ACDA, ANDE, ONASEM, ORCCPA etc.) avec l'appui technique et/ou financier du PAM, de la FAO, du Cluster Sécurité Alimentaire et des autres organisations partenaires.

Sur la base du plan opérationnel de collecte de données et en fonction du déploiement des ONGs dans certaines zones spécifiques, certaines ONGs internationales seront contractées pour appuyer la collecte des données sur le terrain, soit dans la collecte proprement dite soit à travers un appui logistique pour la collecte.

1.6. Limites de l'étude

Complétude/taux de non-réponse en raison de la situation sécuritaire précaire dans certaines préfectures, certaines grappes n'ont pas pu être enquêtées dans leur totalité sans que cela affecte la représentativité globale de l'enquête.

SECTION 2 RESULTATS

2. RESULTATS

2.1. Répartition de l'échantillon selon la préfecture

L'échantillon de cette enquête est stratifié et tiré à plusieurs degrés : La sélection des villages par sous-préfecture a été faite de façon aléatoire sur la base d'une liste exhaustive de tous les villages produits par le ministère du Plan à travers l'Institut Centrafricain des Statistiques et d'Etudes Economiques et Sociales (ICASEES).

Au second degré, dans chacune des 893 unités primaires tirées pour cette ENSA, un échantillon de quinze (15) ménages a été sélectionnés à probabilité égale à partir de la liste des ménages établie suite au dénombrement des ménages du village. Parmi ces 15 ménages, les 13 premiers tirés étaient prioritairement enquêtés et les 2 autres réservés pour les cas de remplacement. Ainsi, la répartition de la taille de l'échantillon est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon selon la préfecture et taux de réponse

Préfecture	Planifiées	Réalisées	Diff planifiées- Réalisées	Taux de réponse
Bamingui-Bangoran	208	195	13	93,8
Basse-Kotto	675	579	96	85,8
Haut-Mbomou	579	218	361	37,7
Haute-Kotto	348	130	218	37,4
Kemo	416	392	24	94,2
Lobaye	520	443	77	85,2
Mambéré Kadéi	728	501	227	68,8
Mbomou	550	501	49	91,1
Nana-Gribizi	259	239	20	92,3
Nana Membéré	416	334	82	80,3
Ombella M'poko	624	539	85	86,4
Ouaka	589	503	86	85,4
Ouham	812	556	256	68,5
Ouham Pende	624	250	374	40,1
Sangha-Mbaéré	312	315	-3	101,0
Vakaga	232	99	133	42,7
Bangui	832	616	216	74,0
Ensemble	8724	6410	2314	73,48

Les taux de réalisation ont été affectés dans certaines localités par la situation sécuritaire. Toutefois les tailles d'échantillons de ménages étaient supérieures à 200 ménages sauf dans les préfectures de Haute-Kotto (130 ménages) et Vakaga (99 ménages).

2.2. Statut et caractéristiques démographique des ménages

2.2.1. Statut des ménages

✓ Résidence

Le statut du ménage est déterminé par des mouvements imposés aux ménages par des conditions difficiles en rapport avec des catastrophes naturelles ou non ou des conflits généralement armés. Il fait référence à des noms dont ; Réfugié, Retourné, Déplacé, Rapatrié et Résident.

Un réfugié est une personne avec un statut officiel de réfugié reconnu par le gouvernement ou le HCR.

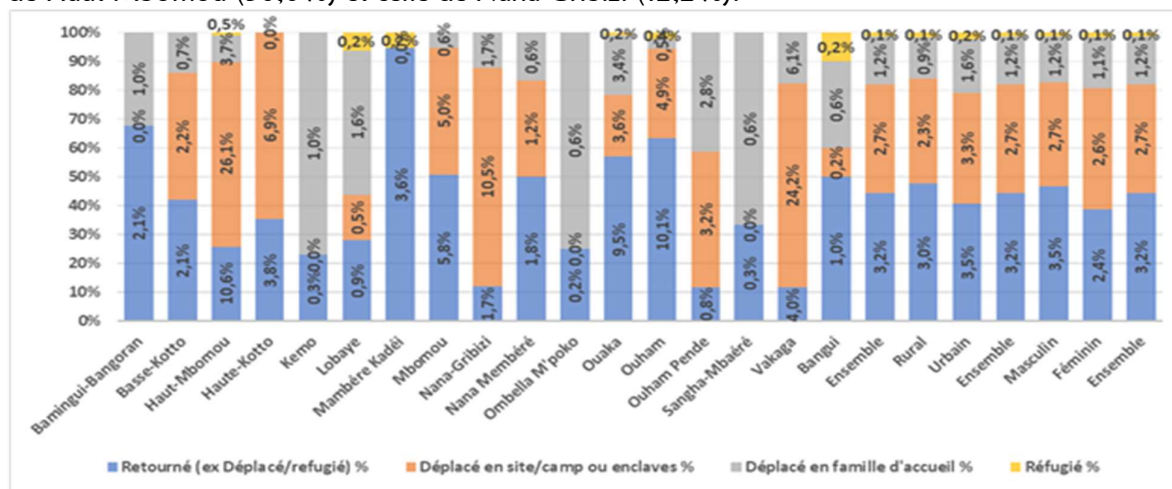
Un retourné est quelqu'un qui auparavant avait quitté le village/quartier pour une période avant de revenir mais dans le cadre de cette enquête il s'agira d'un ménage de retour dans sa zone (village/quartier) d'origine suite au déplacement pour raison de sécurité effectué à l'intérieur ou hors du pays.

Un déplacé est quelqu'un qui est venu s'installer dans le village/quartier mais n'en est pas originaire, il s'agira d'un ménage ayant quitté sa zone (village/quartier) d'origine pour des raisons de sécurité.

Un rapatrié est un réfugié de retour dans son pays mais ramener par une institution.

Le résident est une personne qui vit habituellement dans un ménage depuis six (6) mois au moins, ou qui réside dans le ménage depuis moins de six (6) mois avec la perspective d'y rester au moins six (6) mois. Mais dans le cadre de cette enquête, il s'agit d'un ménage n'ayant pas effectuée de déplacement à cause d'une menace sur la vie d'au moins un de ses membre.

Il ressortait qu'une forte majorité des ménages 92,9% étaient des résidents. Cette proportion de ménages résidants est en nette amélioration par rapport à celle des ENSA de 2017 (75%) et de 2016 (69%). Cette nette différence s'explique très probablement par une amélioration sensible de la situation sécuritaire. Par ailleurs, 3,2% des ménages étaient des retournés (ex Déplacé/refugié), 2,7% des déplacés en site/camp ou enclaves, 1,2% des déplacés en famille d'accueil et 0,1% des réfugiés. Cette situation cache des disparités entre les préfectures. Ainsi, les retournés (ex Déplacé/refugié) étaient surtout observés dans les préfectures de Haut-Mbomou (10,6%), Ouham (10,1%) et Ouaka (9,5%). L'essentiel des ménages déplacés en site/camp ou enclaves et de déplacé en famille d'accueil était observé dans les provinces de Vakaga (30,3%), de Haut-Mbomou (30,0%) et celle de Nana-Gribizi (12,2%).



Graphique 1 : Répartition des ménages retournés, déplacés en site/camp ou enclaves, déplacés en famille d'accueil et réfugiés selon la province (%) (n=520)

Tableau 3: Répartition des ménages selon leur statut de résidence

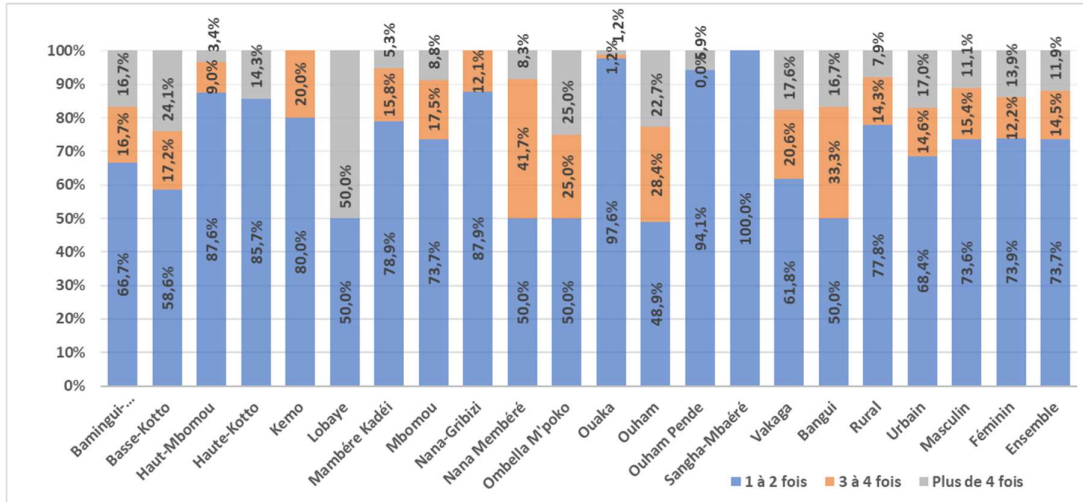
Nom de la préfecture	Statut de résidence du ménage ?						Nombre non pondéré PDI	Nombre total non pondéré
	Résident permanent ne s'étant jamais déplacé les 6 derniers mois	Retourné (ex Déplacé/refugié)	Déplacé en site/camp ou enclaves	Déplacé en famille d'accueil	Refugié			
Bamingui-Bangoran	96,9%	2,1%	0,0%	1,0%	0,0%	6	195	
Basse-Kotto	95,0%	2,1%	2,2%	0,7%	0,0%	29	579	
Haut-Mbomou	59,2%	10,6%	26,1%	3,7%	0,5%	89	218	
Haute-Kotto	89,2%	3,8%	6,9%	0,0%	0,0%	14	130	
Kemo	98,7%	0,3%	0,0%	1,0%	0,0%	5	392	
Lobaye	96,8%	0,9%	0,5%	1,6%	0,2%	14	443	
Mambéré Kadéï	96,2%	3,6%	0,0%	0,0%	0,2%	19	501	
Mbomou	88,6%	5,8%	5,0%	0,6%	0,0%	57	501	
Nana-Gribizi	86,2%	1,7%	10,5%	1,7%	0,0%	33	239	
Nana Membéré	96,4%	1,8%	1,2%	0,6%	0,0%	12	334	
Ombella M'poko	99,3%	0,2%	0,0%	0,6%	0,0%	4	539	
Ouaka	83,3%	9,5%	3,6%	3,4%	0,2%	84	503	
Ouham	84,2%	10,1%	4,9%	0,5%	0,4%	88	556	
Ouham Pende	93,2%	0,8%	3,2%	2,8%	0,0%	17	250	
Sangha-Mbaéré	99,0%	0,3%	0,0%	0,6%	0,0%	3	315	
Vakaga	65,7%	4,0%	24,2%	6,1%	0,0%	34	99	
Bangui	98,1%	1,0%	0,2%	0,6%	0,2%	12	616	
Rural	93,7%	3,0%	2,3%	0,9%	0,1%	300	4556	
Urbain	91,5%	3,5%	3,3%	1,6%	0,2%	220	1854	
Masculin	92,5%	3,5%	2,7%	1,2%	0,1%	376	4448	
Féminin	93,7%	2,4%	2,6%	1,1%	0,1%	144	1962	
Ensemble	92,9%	3,2%	2,7%	1,2%	0,1%	520	6410	

✓ **Fréquence des déplacements :**

Dans l'ensemble, 73,7% des ménages avaient déjà effectué 1 à 2 déplacements ; 14,5% 3 à 4 déplacements et 11,9% plus de 4 déplacements. La fréquence des déplacements était presque la même selon que le ménage était dirigé par un homme ou une femme. Cependant, les ménages déplacés en milieu urbain avaient évoqué plus de déplacements supérieurs ou égales à 3 fois (31%) que ceux du milieu rural (22,2%).

Considéré par rapport aux préfectures, les proportions de ménages ayant fait 3 déplacements ou plus étaient le plus observées dans le Nana-Membéré, l'Ombelle M'Poko et Bangui avec respectivement 50%.

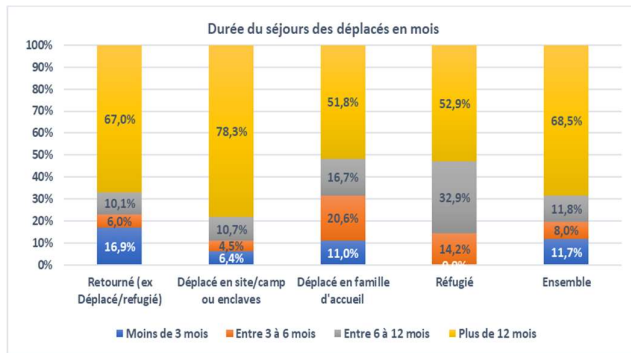
Les préfectures de Sangha-Mbaéré (100%), de Ouaka (97,6%), Ouham Pende (94,1%), de Nana-Gribizi (87,9%) du Haut-Mbomou (87,6%) de Haute-Kotto (85,7%) et de Kemo (80,0%) étaient celles qui avaient fait le moins de déplacements supérieurs ou égal à 3 fois au cours des 6 derniers mois ayant précédé la collecte des données.



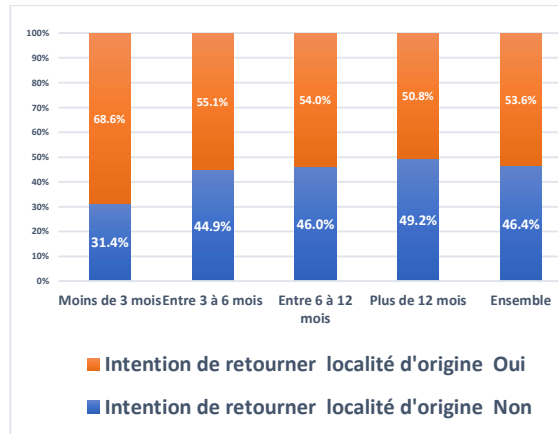
Graphique 2 : Répartition des ménages selon la fréquence du déplacement et la préfecture

✓ **Durée du séjour des déplacés et l'intention de retourner dans la localité d'origine:**

Au niveau national, pour 68,5% des ménages, la durée du séjour était supérieure à 12 mois. Elle était de 6 à 12 mois pour 11,8% des ménages et de 3 à 6 mois pour 8,0% des ménages.

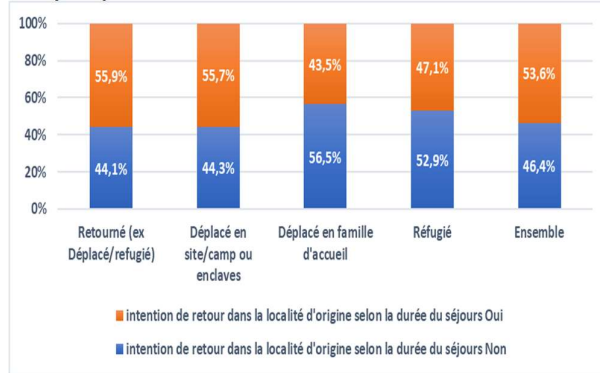


Graphique 3 : Répartition des déplacés selon la durée du séjour

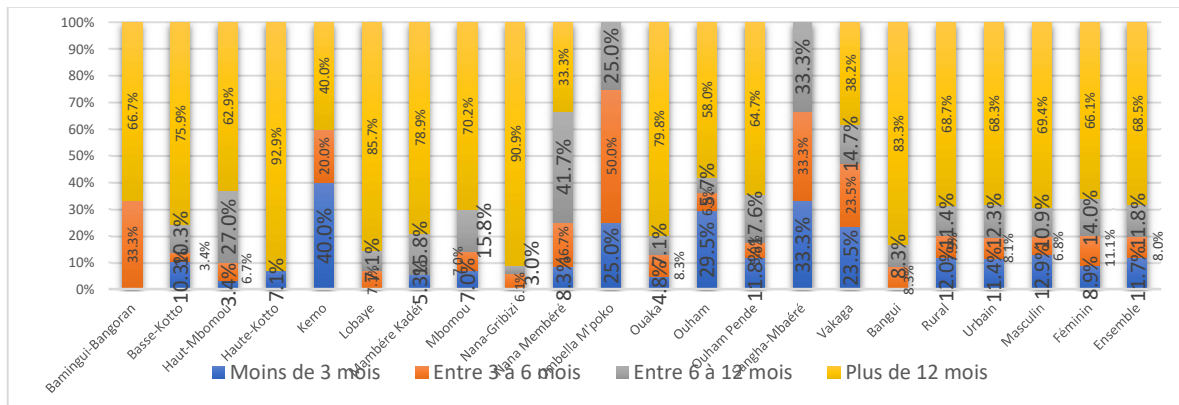


Graphique 4 : Répartition des déplacés selon la durée du séjour

Graphique 5 : Répartition des déplacés selon l'intention de retour



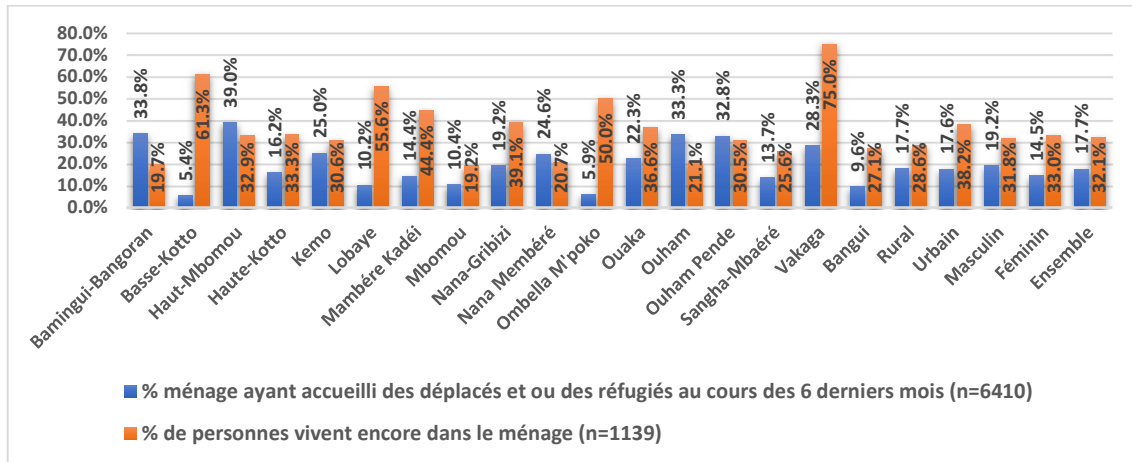
La majorité des ménages déplacés au moins 51,8% avaient dépassé un an sur leur site actuel. Il s'agissait surtout des déplacés en site/camp ou enclave (78,3%) et les retournés (ex déplacés/réfugiés) (67,0%). L'intention de retourner dans leur localité d'origine était plus forte chez ceux qui avaient un séjour de moins de 3 mois (68,6%) et également chez les retournés (ex déplacés/réfugiés) et les déplacés en site/camp ou enclave avec respectivement 55,9% et 55,7% de ménages concernés.



Graphique 6 : Répartition des ménages selon la durée du séjour et la préfecture

✓ **Situation des ménages d'accueil et déplacés**

Dans l'ensemble 17,7% des ménages du pays avaient accueilli des déplacés et 32,1% continuaient à les héberger. La proportion de ménages qui avaient accueilli des déplacés était la plus élevée dans les préfectures du Haut-Mbomou (39,0%), de Bamingui-Bangoran (33,3%), de Ouham (33,3%) et de Ouham Pende (32,8%). Les ménages qui continuaient à héberger les déplacés étaient le plus localisés dans les préfectures de Vakaga (75,0%), de Basse-Kotto (61,3%), de Lobaye (55,6%) et de Ombelle M'poko (50,0%)



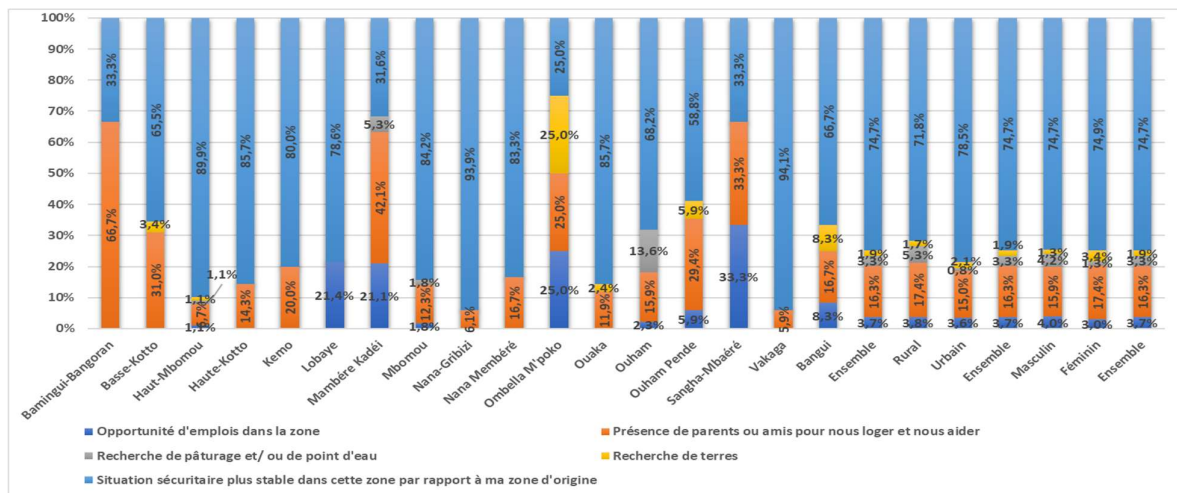
Graphique 7 : Répartition des ménages hôtes des déplacés et la poursuite des hébergements selon la préfecture.

✓ **Raison du choix du site par les déplacés :**

A l'échelle pays, la situation sécuritaire plus stable était la principale raison du choix du site par 74,7% des déplacés et venait ensuite la présence d'au moins un parent (16,3%).

La présence d'un parent sur le site comme raison était surtout observée dans les préfectures de Bangui-Bangoran (66,7%), de Mambéré-Kadéi (42,1%), de Sangha-Mbaéré (33,3%) et de l'Ouham Pende (29,4%).

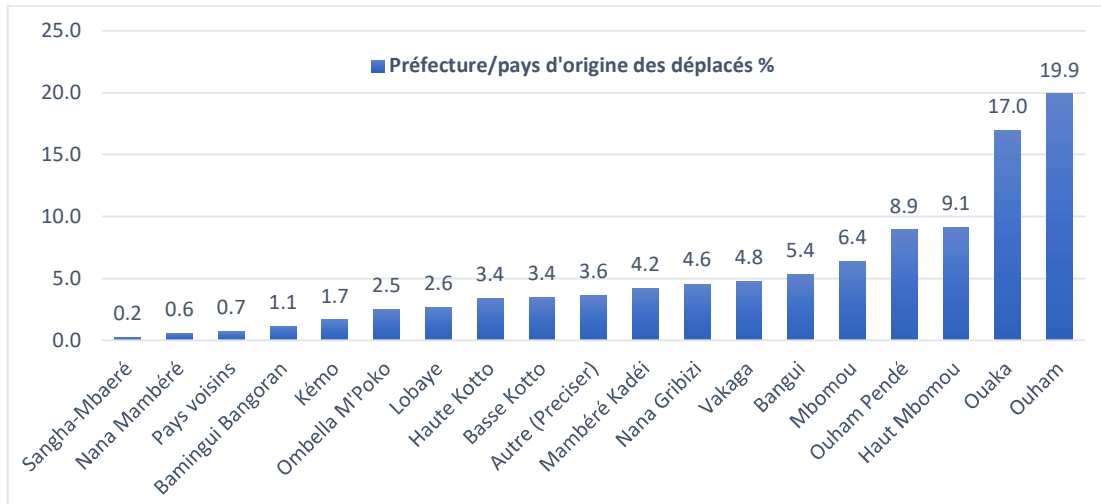
L'opportunité de trouver un emploi a été évoquée par 33,1% dans les préfectures de Sangha-Mbaéré (25,0%), dans celle de Lobaye (21,4%) et de la Mambéré-Kadéi (21,4%). La recherche de terre cultivable a constitué la raison principale du choix pour 25,0% des déplacés dans la préfecture de Ombella M'poko.



Graphique 8 : Répartition des ménages selon les raisons le choix du site pour s'y installer

✓ **Préfecture d'origine des déplacés**

Les déplacés étaient plus originaires des préfectures de l'Ouham (19,9%), de la Ouaka (17,0%), du Haut-Mbomou (9,1%), de l'Ouham Pende (8,9%), du Mbomou (6,4%) et de Bangui (5,4%).



Graphique 9 : Répartition des déplacés selon la préfecture d'origine

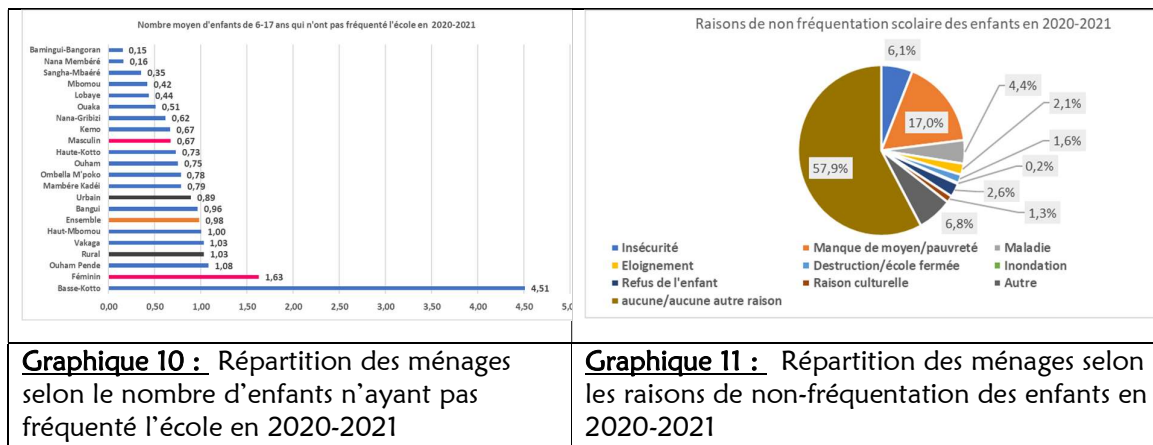
2.2.2. Education des enfants

✓ Fréquentation scolaire au cours de l'année scolaire 2020-2021

En moyenne environ un enfant par ménage n'avait pas fréquenté l'école au cours de l'année scolaire 2020-2021. La situation était pire dans les préfectures de Basse-Kotto (4,51), Ouham-Pende (1,08), Vakaga (1,03) et Haut-Mbomou (1,0) enfants par ménage.

✓ Raisons de non-fréquentation scolaire des enfants en 2020-2021.

Selon 57,9% des ménages, aucune raison contraignante n'avait affecté la fréquentation scolaire de leurs enfants et pour les autres 42,1%, plusieurs raisons étaient évoquées dont le manque de moyens financiers /la pauvreté (17,0%), l'insécurité (6,1%), la maladie (4,4%), le refus de l'enfant (2,6%) et l'éloignement de l'école. Pour 8,3% de ménages, les raisons n'avaient pas été spécifiées.



Graphique 10 : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants n'ayant pas fréquenté l'école en 2020-2021

Graphique 11 : Répartition des ménages selon les raisons de non-fréquentation des enfants en 2020-2021

✓ Au niveau des préfectures l'insécurité était la principale raison évoquée dans les préfectures de Vakaga (40,0%) et de Basse-Kotto (24,6%). Quant au manque de moyen/la pauvreté il/elle constituait une raison largement évoquée dans toutes les préfectures.

Tableau 4: Répartition des ménages selon les raisons de non-fréquentation scolaire en 2020-2021 selon la préfecture

Nom de la préfecture	Deux principales raisons de non fréquentation scolaires									
	Insécurité	Manque de moyen/pauvreté	Maladie	Eloignement	Destruction/ école fermée	Inondation	Refus de l'enfant	Raison culturelle	Autre	aucune/ aucune autre raison
Bamingui-Bangoran	7,2%	11,4%	0,8%	2,5%	2,2%	1,6%	0,8%	0,8%	6,1%	66,6%
Basse-Kotto	24,6%	18,0%	2,2%	1,5%	4,7%	0,0%	2,6%	3,2%	9,1%	34,1%
Haut-Mbomou	8,2%	15,2%	1,8%	2,6%	0,8%	0,0%	1,3%	1,2%	7,6%	61,2%
Haute-Kotto	4,6%	21,2%	6,4%	3,7%	4,9%	0,0%	1,1%	0,0%	11,5%	46,6%
Kemo	0,6%	11,9%	2,0%	0,7%	0,5%	0,0%	2,7%	0,6%	8,5%	72,5%
Lobaye	2,1%	19,9%	0,8%	1,3%	1,8%	0,0%	1,3%	1,5%	6,4%	64,9%
Mambéré-Kadéi	1,2%	23,1%	2,7%	1,6%	2,3%	0,0%	2,5%	0,5%	3,2%	62,9%
Mbomou	0,2%	10,8%	1,3%	0,2%	0,0%	0,0%	3,6%	0,4%	20,2%	63,3%
Nana-Gribizi	7,3%	20,6%	1,6%	1,6%	1,9%	0,0%	10,2%	0,5%	16,6%	39,8%
Nana-Mambéré	0,5%	5,0%	2,6%	0,5%	0,5%	0,0%	1,6%	0,2%	1,4%	87,7%
Ombella-M'poko	2,7%	20,4%	11,6%	3,0%	1,2%	0,6%	2,3%	2,4%	4,4%	51,5%
Ouaka	8,6%	17,6%	2,2%	3,7%	1,3%	0,0%	1,8%	0,3%	1,7%	63,0%
Ouham	5,8%	13,4%	2,6%	4,3%	2,4%	0,0%	3,9%	1,9%	6,0%	59,6%
Ouham-Pende	13,6%	25,0%	4,8%	5,2%	1,7%	0,0%	4,7%	3,5%	7,4%	34,2%
Sangha-Mbaéré	0,5%	13,6%	1,8%	6,0%	0,5%	0,0%	1,8%	6,0%	11,2%	58,7%
Vakaga	40,0%	17,6%	5,2%	2,5%	6,7%	0,0%	1,0%	1,0%	5,2%	20,7%
Bangui	3,9%	14,1%	8,1%	0,0%	0,4%	0,7%	1,4%	0,1%	6,4%	65,0%
Rural	7,2%	14,8%	2,4%	2,9%	2,6%	0,0%	3,1%	1,6%	7,6%	57,7%
Urbain	4,6%	19,8%	7,1%	1,1%	0,4%	0,4%	1,9%	1,0%	5,7%	58,1%
Masculin	6,1%	15,8%	4,6%	2,4%	1,7%	0,1%	2,5%	1,5%	6,8%	58,6%
Féminin	6,1%	19,4%	4,2%	1,6%	1,5%	0,3%	2,8%	1,0%	6,8%	56,3%
Ensemble	6,1%	17,0%	4,4%	2,1%	1,6%	0,2%	2,6%	1,3%	6,8%	57,9%

✓ **Non-participation des enfants aux examens de fin d'année 2020-2021**

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 22,2% des élèves n'avaient pas pu accéder aux examens et le constat était assez répandu sauf dans les préfectures de Kemo (7,5%) et de Haute-Kotto 9,8%. Une raison assez particulière était l'absence d'école évoquée par 54,0% des ménages à Vakaga.

Tableau 5: Répartition des ménages selon les raisons de non-participation aux examens de fin d'année 2020-2021 selon la préfecture

Nom de la préfecture	Dans votre ménage, y'a-t-il des enfants qui n'ont pas pu accéder/participer aux examens de fin d'étude fondamentale (9ème) à cause de manque d'argent ?			
	Oui, au moins un enfant n'a pas accédé aux examens	non, tous les enfants ont accédé aux examens	Il n'y a pas l'école	Il n'y a pas d'enfant concerné par les examens
Bamingui-Bangoran	29,1%	19,1%	1,9%	49,9%
Basse-Kotto	15,5%	32,8%	7,1%	44,6%
Haut-Mbomou	15,2%	10,3%	2,9%	71,7%
Haute-Kotto	9,8%	15,0%	6,2%	69,0%
Kemo	7,5%	30,8%	1,6%	60,0%
Lobaye	21,9%	30,7%	8,0%	39,4%
Mambéré-Kadéi	24,4%	24,0%	6,8%	44,9%
Mbomou	13,4%	18,1%	3,9%	64,6%
Nana-Gribizi	30,1%	24,2%	2,1%	43,5%
Nana-Mambéré	28,7%	22,2%	0,0%	49,1%
Ombella-M'poko	26,5%	24,3%	13,4%	35,8%
Ouaka	23,2%	24,0%	7,8%	45,0%
Ouham	27,0%	20,2%	5,1%	47,8%
Ouham-Pende	28,6%	32,9%	0,2%	38,3%
Sangha-Mbaéré	14,0%	20,6%	1,9%	63,5%
Vakaga	17,6%	6,4%	54,0%	21,9%

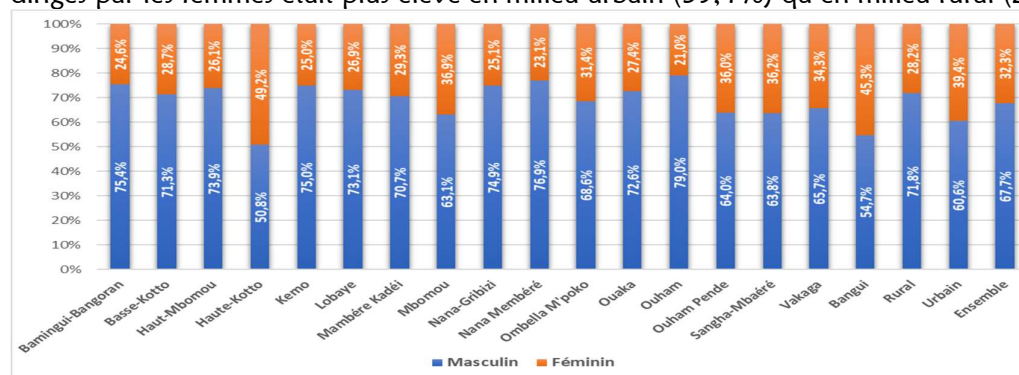
Bangui	21,6%	40,8%	4,8%	32,9%
Rural	20,5%	24,2%	7,0%	48,2%
Urbain	24,4%	32,4%	4,8%	38,3%
Masculin	21,7%	26,9%	6,0%	45,3%
Féminin	23,3%	29,4%	6,1%	41,1%
Ensemble	22,2%	27,7%	6,1%	44,0%

2.2.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages

2.2.3.1. Profils des chefs de ménage

✓ Sexe

Il est ressorti que les ménages Centrafricains sont majoritairement dirigés par des hommes (67,7%). Les proportions les plus élevées des 32,3% de femmes chefs de ménage étaient surtout observées dans les préfectures de Haute-Kotto (49,2%), de Bangui (45,3%) Le taux de ménages dirigés par les femmes était plus élevé en milieu urbain (39,4%) qu'en milieu rural (28,2%).



Graphique 12 : Répartition des ménage selon le sexe du Chef de ménage et la préfecture

✓ Age :

L'âge moyen des chefs de ménage était de 40,9 ans avec une médiane de 39 ans et presque similaire dans toutes les préfectures à 1 an près. Les chefs de ménages femmes étaient plus âgées que les hommes avec 41,8 ans contre 40,5ans.

✓ Situation matrimoniale :

Le statut matrimonial dominant des chefs de ménages est le concubinage/union libre (52,4%) qui concerne plus les hommes que les femmes avec 61,3% contre 33,8%. Il est pareillement observé en milieu rural qu'urbain avec 52,9% pour les hommes et 51,5% pour les femmes. Les célibataires représentent 19,5%, les mariés 12,2%. La proportion de veuf/veuve est assez élevée avec 12,3% avec les veuves nettement dominantes (32,0% contre 2,9% de veuf cette situation est très probablement liée à l'insécurité car c'est surtout les hommes qui sont tués lors des conflits armés). La proportion de chefs ménage mariés est plus importante chez les hommes que chez les femmes avec 14,6% contre 7,1%. La proportion de mariés est plus important dans les préfectures de la Vakaga (67,7%), du Haut Mbomou (45,9%) et de l'Ouham Pende (22,8%). L'âge moyen des mariés (es) était de 34,18 ans avec l'âge moyen des femmes plus élevé que celui des hommes (39,5 ans contre 32,8ans) de même il était plus élevé en milieu urbain que rural (35,4 ans contre 33,5 ans).

Tableau 6: Caractéristiques sociodémographiques du ménage

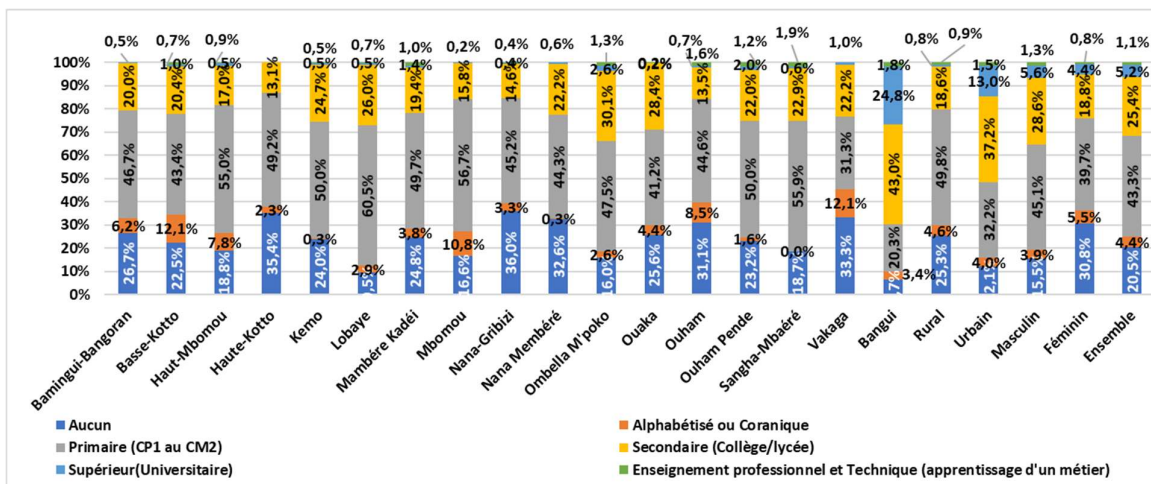
Nom de la préfecture	Sexe du chef de ménage (%)		Age du chef de ménage	Statut matrimonial du chef de ménage (%)					Age l'époux/épouse/partenaire	Eff. total non pondéré
	M	F	Moyenne	Marié(e)	Séparé(e)/Divorcé(e)	Veuf (ve)	Célibataire	Union libre ou concubinage	Moyenne	
Bamingui-Bangoran	75,4	24,6	33,94	13,3	2,1	9,7	9,7	65,1	27,75	195
Basse-Kotto	71,3	28,7	39,33	13,0	4,0	14,3	37,8	30,9	25,47	579
Haut-Mbomou	73,9	26,1	46,86	45,9	12,8	13,8	5,0	22,5	33,85	218
Haute-Kotto	50,8	49,2	37,50	3,1	2,3	11,5	13,8	69,2	36,79	130
Kemo	75,0	25,0	40,53	5,1	1,5	7,9	15,8	69,6	35,39	392
Lobaye	73,1	26,9	42,50	6,1	3,8	17,2	19,0	54,0	33,62	443
Mambéré Kadéi	70,7	29,3	40,43	10,6	3,4	11,6	9,8	64,7	33,6	501
Mbomou	63,1	36,9	40,88	3,4	9,6	12,6	8,4	66,1	34,95	501
Nana-Gribizi	74,9	25,1	39,42	10,9	2,5	15,5	21,3	49,8	34,25	239
Nana Membéré	76,9	23,1	41,07	10,2	3,9	9,9	1,5	74,6	33,84	334
Ombella M'poko	68,6	31,4	41,05	9,5	3,9	13,4	15,0	58,3	32,88	539
Ouaka	72,6	27,4	38,50	4,6	1,8	7,6	20,7	65,4	33,05	503
Ouham	79,0	21,0	39,99	5,6	1,3	10,8	38,7	43,4	34,53	556
Ouham Pende	64,0	36,0	40,62	22,8	6,8	11,2	27,6	31,6	37,33	250
Sangha-Mbaéré	63,8	36,2	40,18	7,6	1,9	9,5	5,4	75,6	35,41	315
Vakaga	65,7	34,3	41,15	67,7	6,1	7,1	6,1	13,1	34,81	99
Bangui	54,7	45,3	43,37	16,7	1,6	14,8	18,0	48,9	35,92	616
Rural	71,8	28,2	40,05	11,1	3,4	11,6	20,8	53,0	33,46	4556
Urbain	60,6	39,4	42,38	14,1	3,7	13,5	17,2	51,5	35,40	1854
Masculin	100	0,0	40,49	14,6	1,7	2,9	19,4	61,3	32,81	4448
Féminin	0,0	100	41,77	7,1	7,4	32,0	19,5	33,8	39,51	1962
Ensemble	67,7	32,3	40,90	12,2	3,5	12,3	19,5	52,5	34,18	6410

✓ **Niveau d'éducation du chef de ménage**

A l'échelle nationale, 20,5% des chefs de ménages n'avaient aucun niveau d'instruction. Ce faible niveau d'instruction des chefs de ménages était le plus observé dans les préfectures de Nana-Gribizi (36,0%), de Haute-Kotto (35,4%), de la Vakaga (33,3%) de la Nana Mambéré (32,6%) et de l'Ouham (31,1%).

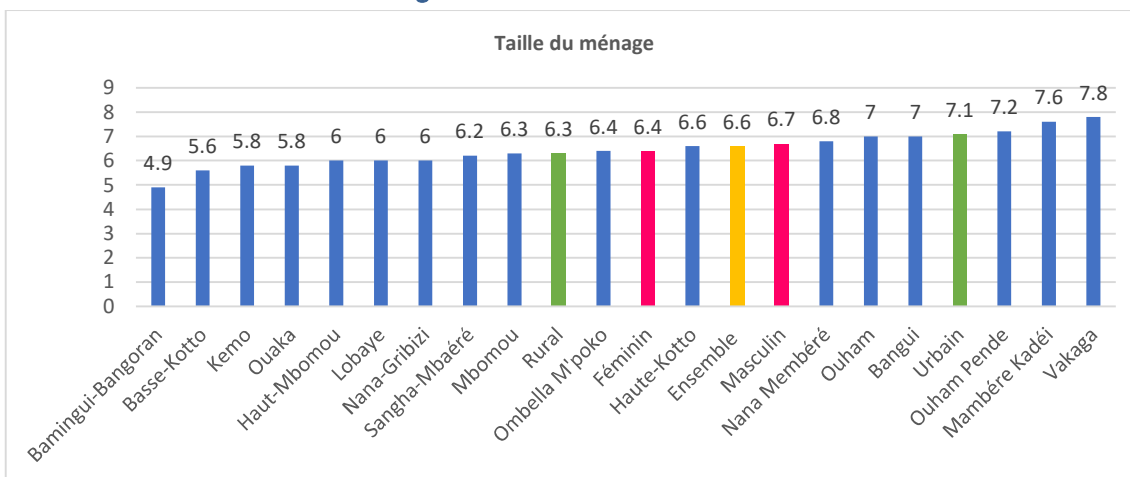
Le taux d'analphabétisme est nettement plus élevé chez les chefs de ménage femmes qu'hommes avec 30,8% contre 15,5%.

Le niveau de scolarisation le plus fréquemment rencontré était celui du primaire (CPI à CM2) pour 43,% et du secondaire (collège/lycée) pour 25,4%. Quant aux niveaux supérieur et l'enseignement technique et professionnel (apprentissage de métier) les taux étaient respectivement de 5,2% et 1,1%. Des disparités apparaissaient entre les préfectures entre les préfectures selon le niveau. Ainsi, les préfectures de la Lobaye, l'Ombella M'poko et de Bangui ont les taux de scolarisation les plus élevés. Les chefs de ménage du niveau supérieur sont essentiellement concentrés dans la Capitale Bangui où ils représentent 24,8%.



Graphique 13 : Répartition des ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage

2.2.3.2. Taille du ménage



Graphique 14 : Répartition des ménages selon la taille

La taille moyenne des ménages était estimée à 6,6 personnes avec une médiane de 6 personnes et un sexe ratio de 1,02 en faveur des hommes. La taille des ménages dirigés par les hommes était supérieure à celles des ménages dirigés par les femmes avec 6,7 personnes contre 6,3 personnes. Une taille supérieure à la moyenne étaient situés dans les préfectures de Vakaga (7,8 personnes) de Mambéré-Kadéï (7,6 personnes), de Ouham pendé (7,2 personnes), du milieu urbain (7,1 personnes), de Bangui et Ouham (respectivement 7,0 personnes) de Nana Membéré (6,8 personnes).

Au niveau national, 49,58% des personnes dans le ménage sont de sexe féminin dont 18,86% étaient en âges de procréer (18 à 49 ans) ; 20,91% des personnes avaient moins de 5 ans, 33,77% avaient un âge compris entre 5 et 17 ans, 36,3% étaient âgées de 18 à 49 ans, 6,77% âgées de 50 à 64 ans et 2,6% âgées de 65 ans et plus.

Tableau 7: Répartition démographique des ménages selon les proportions des différentes classes d'âge.

Préfecture	% des 0 à 59 mois	% des 5 à 17 ans	% 18 à 49 ans	% des 50 à 64 ans	% 65 ans et plus	% femme en âge de procréer	Nombre non pondéré
Bamingui-Bangoran	18,67	27,82	48,57	3,42	1,52	24,59	195
Basse-Kotto	21,91	39,07	30,34	6,22	2,46	16,00	579
Haut-Mbomou	20,93	33,54	28,23	9,48	7,82	16,41	218
Haute-Kotto	20,59	32,25	33,35	10,26	3,56	17,11	130
Kemo	20,98	32,79	35,88	7,29	3,07	17,49	392
Lobaye	22,28	30,41	38,43	6,57	2,30	20,42	443
Mambéré Kadéi	23,19	34,45	32,64	7,33	2,40	17,06	501
Mbomou	21,37	34,02	34,28	7,73	2,60	18,81	501
Nana-Gribizi	21,97	31,92	38,40	6,64	1,07	20,60	239
Nana Membéré	17,01	36,84	37,26	6,75	2,14	19,76	334
Ombella M'poko	19,43	33,84	38,36	6,13	2,24	21,20	539
Ouaka	20,43	32,43	37,66	6,41	3,08	18,99	503
Ouham	22,55	34,14	34,90	5,61	2,80	17,27	556
Ouham Pende	24,78	35,38	31,25	7,58	1,01	16,17	250
Sangha-Mbaéré	21,00	34,22	38,14	6,03	0,61	19,99	315
Vakaga	26,85	26,22	37,19	6,09	3,64	21,24	99
Bangui	17,34	32,67	41,51	6,72	1,76	20,89	616
Rural	21,58	33,52	35,66	6,86	2,38	18,51	4556
Urbain	19,76	34,20	37,39	6,60	2,04	19,46	1854
Masculin	21,52	32,50	37,62	6,38	1,99	18,00	4448
Féminin	19,65	36,43	33,51	7,59	2,82	20,67	1962
Ensemble	20,91	33,77	36,30	6,77	2,26	18,86	6410

2.2.3.3. Morbidité et handicaps dans le ménage

Tableau 8: Répartition des ménages selon la morbidité et la préfecture

Nom préfecture	Taille du ménage	Nombre moyen de personne chroniquement malades dans le ménage	% de personne chroniquement malades dans le ménage	% de chefs de ménage chroniquement malades	nombre n non pondéré
Bamingui-Bangoran	4,9	0,26	5,4	40,7%	11
Basse-Kotto	5,6	0,14	2,5	46,2%	18
Haut-Mbomou	6,0	0,52	8,8	55,6%	40
Haute-Kotto	6,6	0,27	4,1	41,2%	14
Kemo	5,8	0,38	6,6	52,2%	48
Lobaye	6,0	0,27	4,5	70,8%	75
Mambéré Kadéi	7,6	0,27	3,6	30,5%	32
Mbomou	6,3	0,42	6,6	54,5%	67
Nana-Gribizi	6,0	0,14	2,4	38,2%	13
Nana Membéré	6,8	0,07	1,1	50,0%	11
Ombella M'poko	6,4	0,18	2,9	52,3%	46
Ouaka	5,8	0,19	3,3	60,0%	48
Ouham	7,0	0,34	4,8	47,6%	69
Ouham Pende	7,2	0,27	3,8	45,8%	27
Sangha-Mbaéré	6,2	0,17	2,8	46,2%	24
Vakaga	7,8	0,30	3,9	54,2%	13
Bangui	7,0	0,46	6,6	65,0%	106
Rural	6,3	0,23	3,7	51,4%	415
Urbain	7,1	0,38	5,4	54,8%	247
Masculin	6,7	0,25	3,7	43,5%	352
Féminin	6,4	0,37	5,7	68,7%	310
Ensemble	6,6	0,29	4,4	52,9%	662

Il était apparu que 4,4% des ménages comptaient en son sein au moins une personne chroniquement malade et dans 49% de ces ménages, le chef de ménage lui-même en faisait partie.

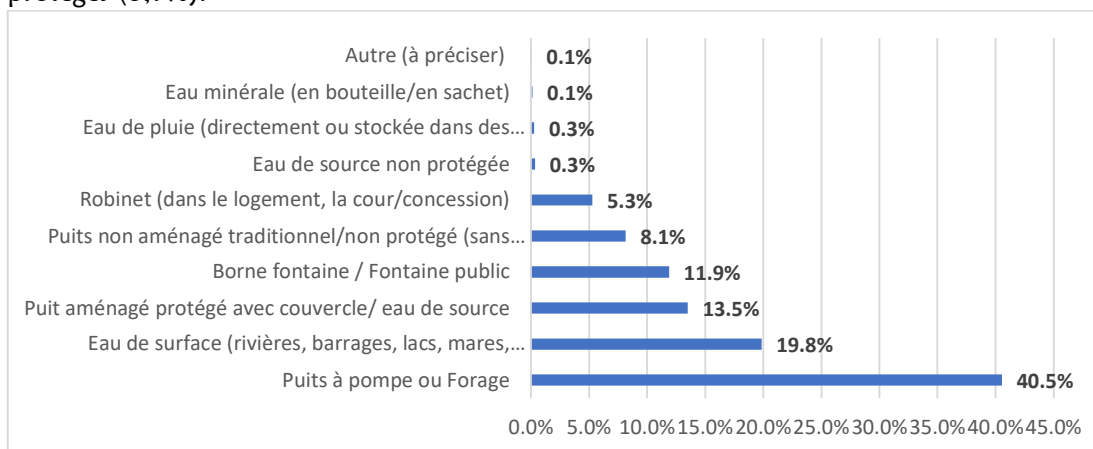
2.3. Conditions de vie du ménage

2.3.1. Eau, hygiène et assainissement

✓ Eau

• Sources d'eau

Les principales sources d'eau utilisées par les ménages étaient les puits à pompe ou forage (40,5%), les eaux de surface (19,8%), les puits aménagés non protégés (13,5%), les borne fontaine/fontaines public (11,9%) et les puits traditionnels non améliorés non aménagés non protégés (8,1%).



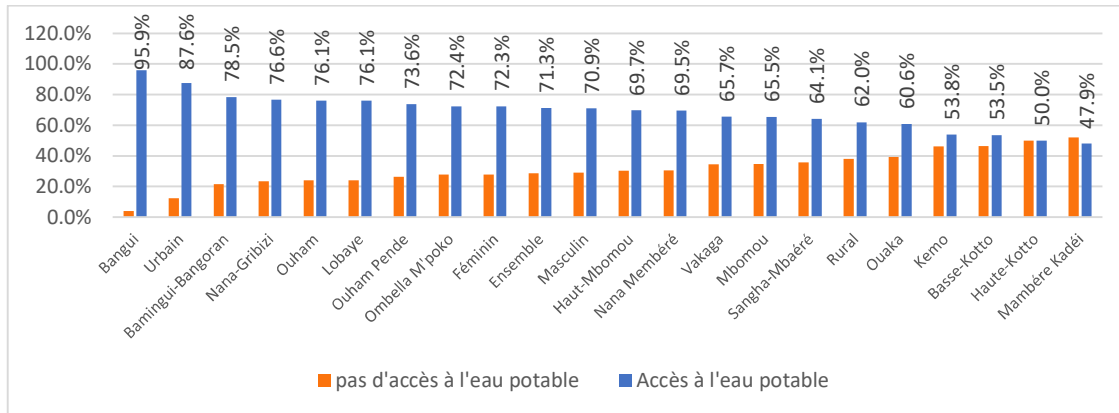
Graphique 15 : Répartition des ménages selon les sources d'eau utilisées

• Sources d'eau potable

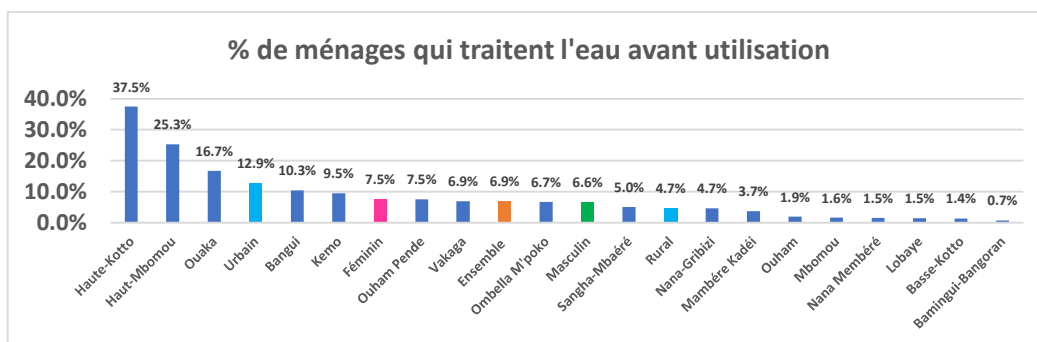
Les principales sources améliorées étaient les puits à pompe ou Forage pour 40,5% des ménages, les Puits aménagés protégé avec couvercle/ eau de source (13,5%) et les Borne fontaine / Fontaine public (11,9%) et Robinet (dans le logement, la cour/concession) (5,3%).

• Accès à l'eau potable

L'enquête a révélé qu'au niveau national, 71,3% des ménages avaient accès à une source d'eau améliorée pour leur approvisionnement. Ce taux était le plus important pour les préfectures de Bangui (95,9%), de Bamingui-Bangoran (78,6%) de Nana-Gribizi (76,6%), Ouham et Lobaye avec respectivement 76,1%. Les préfectures avec les taux les plus faibles d'accès à une source améliorée d'eau étaient celles de la Mambéré- Kadéi (47,9%), la Kemo(53,8%) et de la Basse-Kotto (50,0%).



Graphique 16 : Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable



Graphique 17 : Répartition des ménages selon le traitement de l'eau et la préfecture

- **Traitement de l'eau avant utilisation**

Il ressort de l'analyse que seuls 6,9% des ménages traitaient habituellement l'eau avant de l'utiliser. Les modes de traitements les plus pratiqués par ces ménages étaient l'utilisation de l'eau de javel/chlore pour plus de la moitié (59,7%) et la décantation (25,1%), le filtrage avec un linge/tissu (5,3%), l'ébullition (4,9%), le filtrage avec un filtre à eau (céramique, sable, composite, etc.) (1,8%), l'utilisation des comprimés pharmaceutiques ne concernaient que 1,6% des ménages et la désinfection solaire (1,0%).

- **Catégorie de personnes chargée de la corvée d'eau**

Au niveau national, dans 77,6% des ménages, c'étaient les femmes adultes de plus de 18 ans qui partaient chercher l'eau. Elles étaient aidées à cela plus, par les filles de moins de 17 ans dans 11,1% des cas. Ce constat était le même dans toutes les préfectures.

- **Durée de la corvée d'eau**

Par rapport au temps mis pour aller chercher l'eau (aller/retour + temps d'attente sur place), le point d'eau se trouvait dans la concession pour 7,4% de des ménages. Le temps mis était de moins 30mn pour 37,3% des ménages, de 30mn à une heure pour 30,6% des ménages et une heure à 3 heures pour 21,7% des ménages. Les temps les plus longs (plus de 3 heures) étaient observés dans les préfectures de la Bamingui-Bangoran pour (28,2%) et de la Ouaka (10,5%).

Pour les ménages qui mettaient plus de temps que d'habitude pour obtenir de l'eau, les principales raisons étaient la diminution du nombre de point d'eau (61,8%), la présence des déplacés/réfugiés (9,3%) et les déplacements (8,2%).

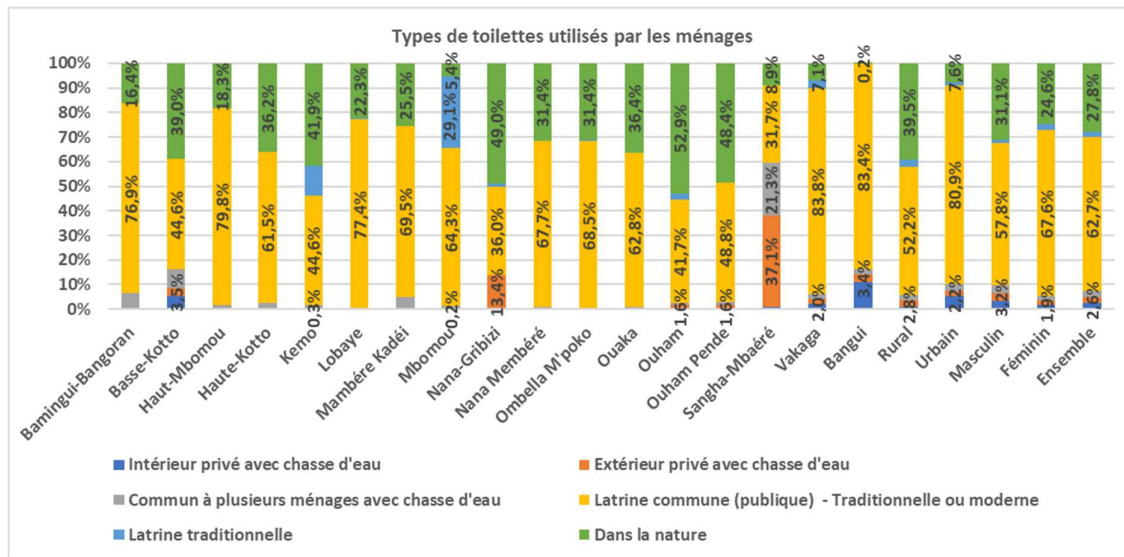
Tableau 9: Répartition des ménages selon la durée de la corvée d'eau et la préfecture

Préfecture	Combien de temps faut-il au ménage pour aller chercher de l'eau de boisson (aller/retour + temps d'attente sur place) ?				
	Point d'eau est dans la maison/concession	Moins de 30 minutes	30 à 60 minutes	1 heures à 3 heures	Plus de 3 heures
Bamingui-Bangoran	1,5%	5,6%	18,5%	46,2%	28,2%
Basse-Kotto	4,0%	49,2%	33,2%	13,5%	0,2%
Haut-Mbomou	0,5%	30,7%	44,0%	24,3%	0,5%
Haute-Kotto	2,3%	35,4%	40,8%	21,5%	0,0%
Kemo	3,6%	49,7%	29,3%	15,1%	2,3%
Lobaye	2,9%	44,9%	29,3%	22,3%	0,5%
Mambéré-Kadéi	2,4%	43,3%	32,1%	21,2%	1,0%
Mbomou	8,4%	55,9%	29,3%	6,4%	0,0%
Nana-Gribizi	5,0%	56,5%	30,5%	7,1%	0,8%
Nana-Mambéré	2,1%	28,4%	27,5%	41,9%	0,0%
Ombella-M'poko	3,5%	46,6%	32,7%	15,2%	2,2%
Ouaka	4,6%	22,7%	36,6%	25,6%	10,5%
Ouham	2,2%	28,6%	28,2%	37,9%	3,1%
Ouham-Pende	2,4%	37,2%	36,4%	21,2%	2,8%
Sangha-Mbaéré	2,9%	49,5%	27,0%	17,8%	2,9%
Vakaga	8,1%	47,5%	29,3%	15,2%	0,0%
Bangui	25,8%	25,8%	24,0%	19,3%	5,0%
Rural	3,0%	41,5%	31,7%	21,3%	2,4%
Urbain	15,0%	29,8%	28,6%	22,3%	4,2%
Masculin	6,9%	37,2%	30,8%	21,9%	3,2%
Féminin	8,5%	37,4%	30,1%	21,2%	2,7%
Ensemble	7,4%	37,3%	30,6%	21,7%	3,1%

✓ **Hygiène**

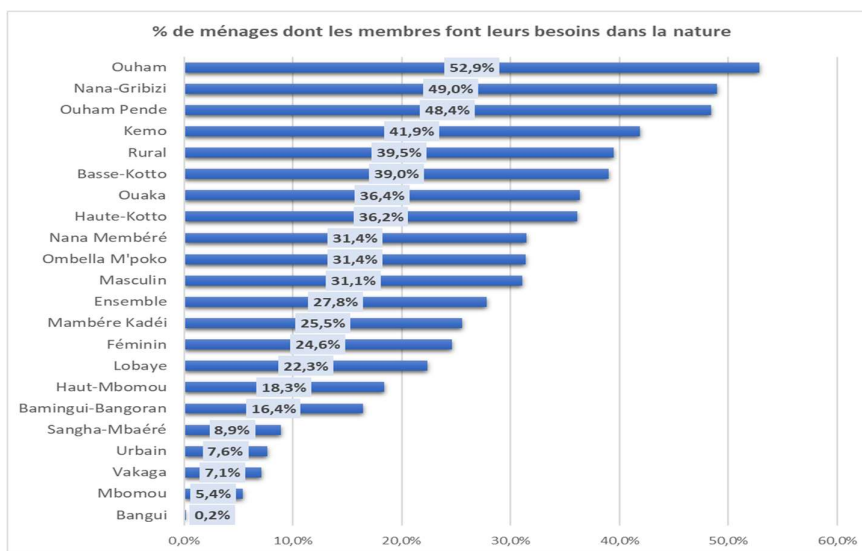
• **Type de lieu d'aisance (toilettes)**

Une grande majorité des ménages (62,7%) avaient recourt aux latrines communes (public), traditionnelle ou moderne et 27,8% faisaient leurs besoins dans la nature.



Graphique 18 : Répartition des ménages selon le type de toilette utilisé et la préfecture. Le fait de faire les besoins dans la nature variaient beaucoup selon les préfectures.

Ainsi dans certaines préfectures, de fortes proportions de ménages faisaient leur besoin dans la nature. Il s'agissait de celles de l'Ouham (52,9%), de la Nana-Gribizi (49,0%), de l'Ouham-Pende (48,4%) de la Kemo (41,9%). Cette proportion était nettement moins importante dans les préfectures de Bangui (0,2%), du Mbomou (5,4%), de la Vakaga (7,1%), le milieu urbain (7,6%) et la Sangha-Mbaéré (8,9%).



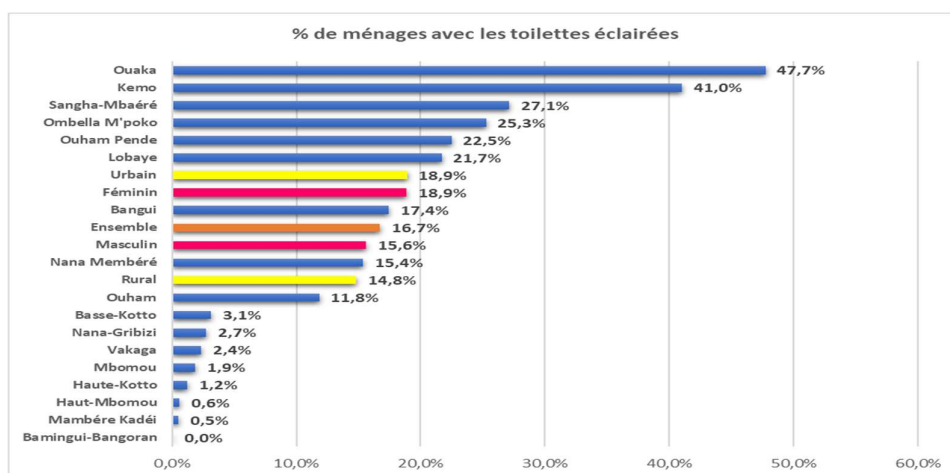
Graphique 19 : Répartition des ménages selon le fait de faire les besoins dans la nature et la préfecture.

✓ **Eclairage des toilettes**

Dans 16,7% des ménages au niveau national, les toilettes sont éclairées. A l'échelle des préfectures, cette proportion variait beaucoup avec 47,7% à Ouaka, 41,0% à Kemo, entre 27,1% et 11,8%

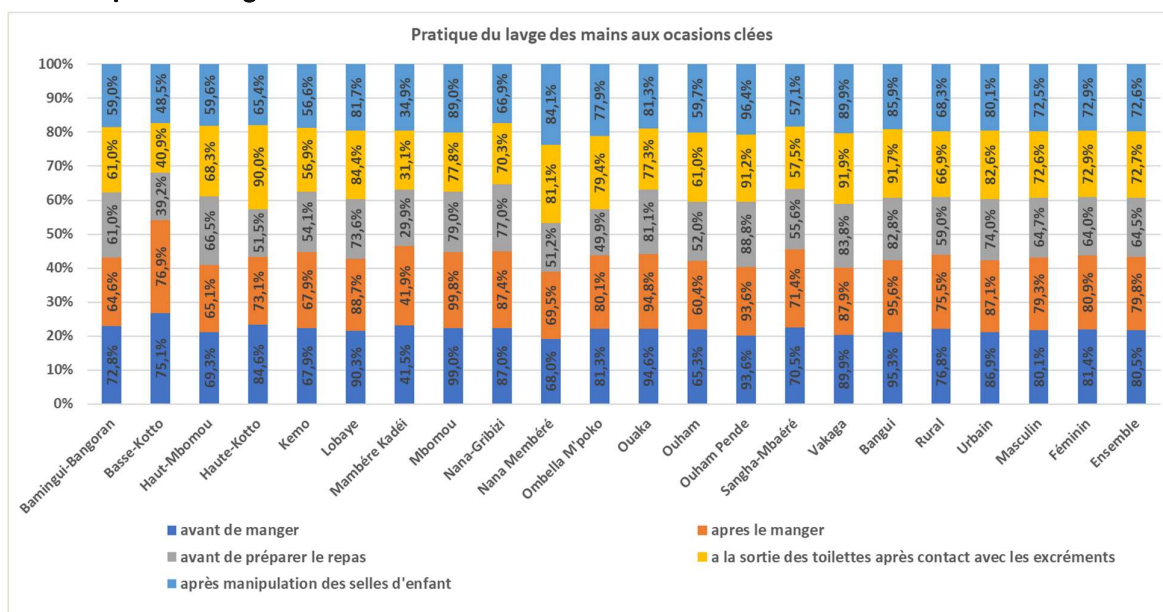
pour la plupart des préfectures et moins de 4% de toilettes éclairées dans les préfectures de la Basse-Kotto, la Nana-Gribizi, la Vakaga, le Mbomou, la Haute-Kotto, le Haut-Mbomou, Mambéré Kadéi et Bamingui-Bangoran.

Les toilettes des ménages dirigés par les femmes et celles des ménages du milieu urbain étaient respectueusement plus éclairées que celles des ménages dirigés par les hommes et les ménages ruraux.



Graphique 20 : Répartition des ménages avec des toilettes éclairées selon la préfecture.

✓ **Pratique de lavage des mains**



Graphique 21 : Répartition des ménages selon la pratique du lavage des mains au savon

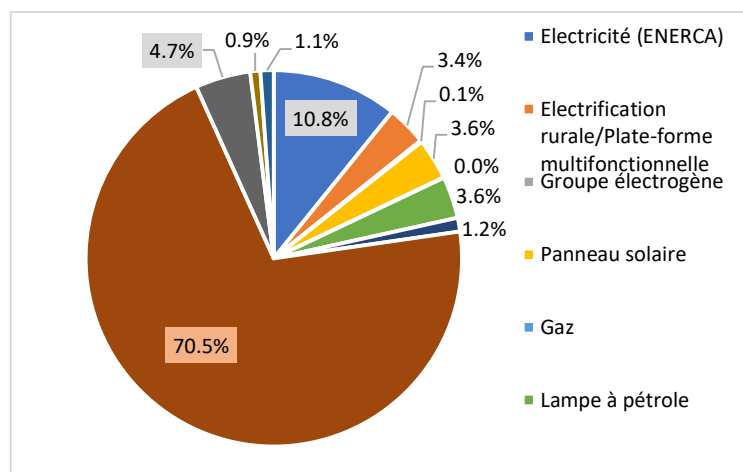
Le lavage des mains au savon était plus pratiqué dans les ménages avant de manger (80,5%) et après le manger (79,6%) avec les mêmes tendances observées au niveau préfecture. La pratique

est paradoxalement nettement moins fréquente chez les femmes avant de commencer à préparer le repas (64,5%).

A la sortie des toilettes après contact avec les excréments et après manipulation des selles d'enfant, respectivement dans 72,7% et 72,6% des ménages, le lavage des mains avec le savon était pratiqué.

2.3.2. Sources d'énergie domestique

✓ Sources d'énergie pour l'éclairage

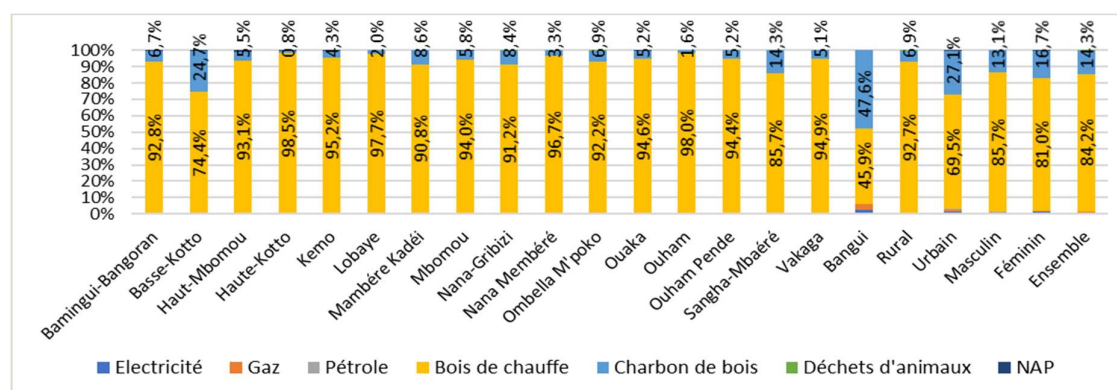


Graphique 22 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour l'éclairage

La principale source d'énergie pour l'éclairage était les torches solaires ou à piles (70,5%). L'électricité (ENERCA) n'était utilisée que par seulement 10,9% des ménages dans l'ensemble. Elle constituait toutefois la principale source d'éclairage pour 55,4% des ménages de la préfecture de Bangui. Les ménages dirigés par les femmes étaient plus éclairés que ceux des hommes avec 13,6 contre 9,5%. Les ménages du milieu urbains l'étaient aussi plus que ceux du milieu rural avec 28,2% contre 0,8%. Quant à l'électrification rurale/Plate-forme multifonctionnelle elle constituait la source de lumière de seulement 3% des ménages.

✓ Source d'énergie pour la cuisson des aliments

Le bois utilisé par 84,2% des ménages et le charbon utilisé par 14,3% constituaient à eux deux la quasi-totalité des sources d'énergie pour la cuisson des repas et ce constat était le même pour toutes les préfectures du pays sauf pour la capitale Bangui le charbon était plus utilisé avec 47,6% contre 45,9%.

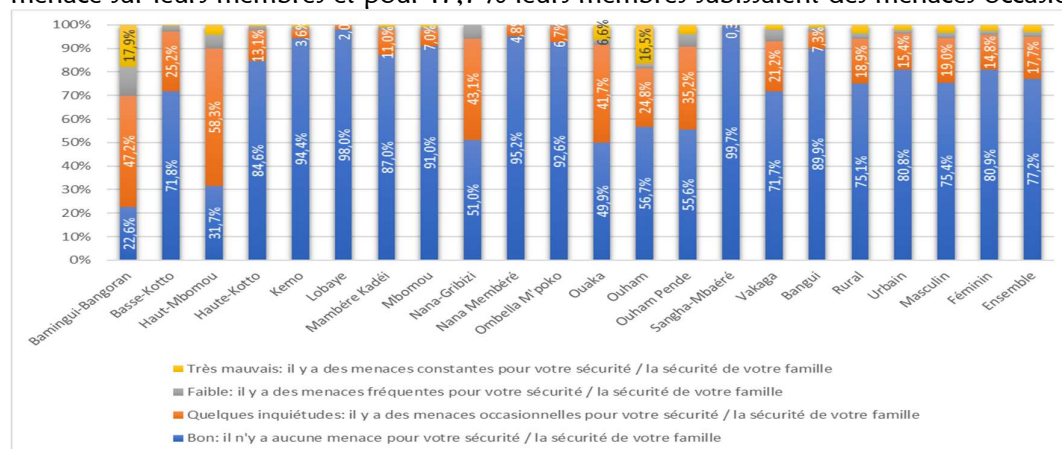


Graphique 23 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson

La recherche du bois était dans l'ensemble, dédiée plus aux femmes adultes de (plus de 18 ans) 76,7%, aux filles de moins de 17 ans dans 8,5% cas et aux hommes adultes de plus de 18 ans) dans 7,9% cas.

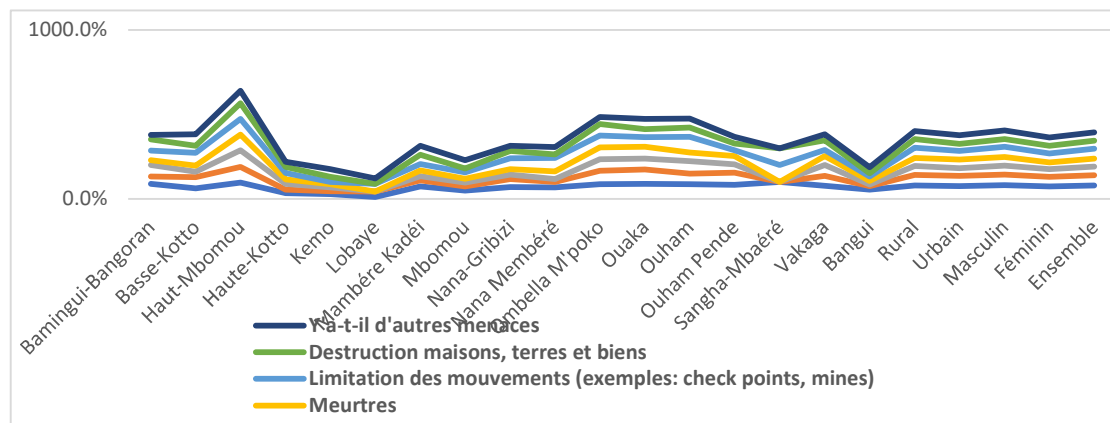
2.3.3. Appréciation de situation sécuritaire dans le pays

Par rapport à la situation sécuritaire, 77,2% des ménages avaient déclaré qu'il n'y avait aucune menace sur leurs membres et pour 17,7% leurs membres subissaient des menaces occasionnelles.



Graphique 24 : Répartition des ménages selon le type de menaces sur leur sécurité

Dans certaines préfectures comme Bamingui-Bangoran, Basse-Kotto, Haut-Mbomou, des menaces de plusieurs natures planaient encore sur la vie des populations.

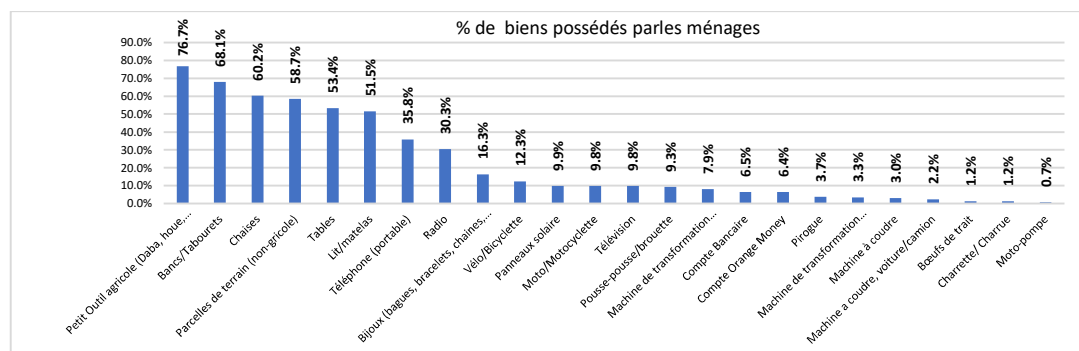


Graphique 25 : Répartition des ménages selon la présence d'autres menaces

2.4. Possession de bien et indice de richesse

Les conditions de vie des ménages ont été synthétisées, à travers une analyse factorielle en composante principale à travers l'élaboration d'un indice de richesse axé sur les biens possédés par les ménages. Les ménages ont été ensuite répartis en quintiles d'indice de richesse : Plus pauvre, Pauvre, Moyen, Riche, Plus riche.

Les biens possédés par plus de 50% des ménages étaient les biens essentiels tels que les petits outils agricoles (76,7%), les meubles essentiels bancs/tabourets, les chaises, les tables, les lits et la parcelle de terrain non agricole. Mis à part ces meubles sus cités, les autres biens étaient possédés par de faibles à très faibles proportions de ménages comme le téléphone portable (35,8%), la radio (30,3%).



Graphique 26 : Répartition des ménages selon la possession de biens et la préfecture

✓ **Possession de téléphones portable**

Au niveau national au moins un membre de 38,5% des ménages possédaient au moins un téléphone portable fonctionnel.

A l'échelle des préfectures, les téléphones étaient plus possédés dans les ménages de Bangui la capitale (89,0%), l'Ombella M'poko (64,8%) et la Vakaga (31,0%). Il était nettement possédé dans le milieu urbain (65,3%) que rural (18,5%). Dans les ménages, les personnes qui possédaient le plus un téléphone étaient les hommes seuls (39,3%), les hommes et les femmes (29,4%) et les femmes seules (14 ,7%) et tous les membre du ménage (165). Aussi le téléphone était relativement plus possédé dans les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes avec 39,2% contre 28,0%.

Tableau 10: Répartition des ménages selon la possession de téléphones et la préfecture

Nom de la préfecture	Un membre de votre ménage a un téléphone portable	Qui dans la famille a un portable			
		Tous le ménage (femmes adultes, hommes adultes et jeunes)	Les Femmes	Les hommes	Les hommes et les femmes
Bamingui-Bangoran	19,9%	8,8%	15,5%	53,7%	22,0%
Basse-Kotto	14,7%	12,3%	6,9%	65,1%	15,6%
Haut-Mbomou	25,1%	2,0%	8,5%	74,4%	15,1%
Haute-Kotto	16,3%	0,0%	8,2%	83,7%	8,2%
Kemo	13,4%	0,0%	11,7%	79,0%	9,3%
Lobaye	24,3%	11,7%	11,3%	58,3%	18,8%
Mambéré-Kadéi	25,3%	6,8%	19,8%	64,6%	8,8%
Mbomou	12,9%	3,4%	27,3%	46,1%	23,2%
Nana-Cribizi	10,7%	7,2%	11,2%	67,8%	13,8%
Nana-Mambéré	31,0%	3,2%	4,1%	75,6%	17,2%
Ombella-M'poko	64,8%	16,1%	19,5%	34,4%	30,0%
Ouaka	23,8%	10,1%	16,4%	60,8%	12,6%
Ouham	16,1%	6,5%	10,4%	64,2%	19,0%
Ouham-Pende	25,1%	1,6%	3,6%	53,2%	41,6%

Sangha-Mbaéré	24,7%	21,6%	6,7%	60,6%	11,2%
Vakaga	42,0%	6,1%	22,0%	47,4%	24,4%
Bangui	89,0%	24,4%	15,2%	21,2%	39,2%
Rural	18,2%	7,3%	6,7%	66,7%	19,4%
Urbain	65,3%	19,9%	17,6%	29,3%	33,1%
Masculin	38,0%	14,9%	4,0%	49,3%	31,8%
Féminin	39,2%	20,0%	36,8%	18,8%	24,4%
Ensemble	38,4%	16,5%	14,7%	39,3%	29,4%

✓ **Le responsable pour le crédit d'appel sur le portable**

Les personnes qui alimentaient plus les téléphones en crédit de communication étaient en premier lieu les hommes (40,6%) et les hommes et les femmes (14,0%). Les femmes seules étaient plus fournisseuses de crédits de communication dans les provinces de Mbomou (29,7%), de Vakaga (22,7%) et de Mambéré Kadéï (19,0%).

Tableau 11: Répartition des ménages selon les personnes responsables pour le crédit d'appel sur le portable

Nom de la préfecture	Qui est responsable pour le crédit d'appel sur le portable?			
	Tous le ménage (femmes adultes, hommes adultes et jeunes)	Les Femmes	Les hommes	Les hommes et les femmes
Bamingui-Bangoran	8,8%	11,1%	58,1%	22,0%
Basse-Kotto	12,7%	5,7%	66,3%	15,2%
Haut-Mbomou	4,2%	8,7%	73,8%	13,3%
Haute-Kotto	0,0%	8,2%	75,5%	16,3%
Kemo	0,0%	7,8%	80,8%	11,4%
Lobaye	12,0%	10,8%	58,4%	18,8%
Mambéré-Kadéï	6,6%	19,0%	69,0%	5,3%
Mbomou	3,3%	29,7%	44,6%	22,5%
Nana-Gribizi	7,2%	11,2%	71,0%	10,5%
Nana-Mambéré	1,6%	5,7%	79,5%	13,2%
Ombella-M'poko	14,7%	16,3%	36,0%	33,0%
Ouaka	10,4%	14,3%	62,3%	13,1%
Ouham	4,6%	6,2%	67,2%	22,0%
Ouham-Pende	1,3%	5,5%	48,7%	44,6%
Sangha-Mbaéré	21,0%	7,1%	63,9%	8,0%
Vakaga	6,3%	22,7%	55,2%	15,8%
Bangui	26,0%	15,2%	22,0%	36,8%
Rural	7,0%	6,3%	67,4%	19,3%
Urbain	20,5%	16,8%	30,8%	31,9%
Masculin	15,3%	3,4%	51,2%	30,1%
Féminin	20,3%	35,8%	18,7%	25,2%
Ensemble	16,9%	14,0%	40,6%	28,5%

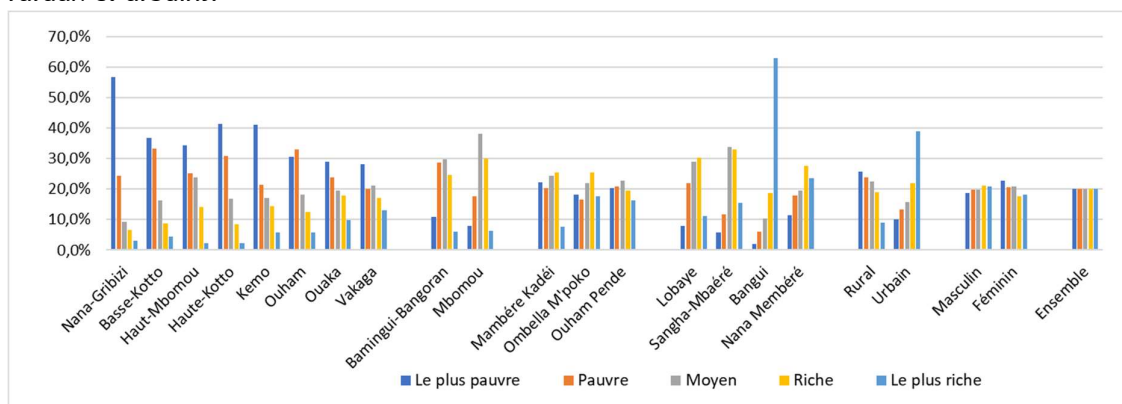
✓ **Les classes de richesse**

Tableau 12: Répartition des ménages selon les classes d'indice de richesse (A revoir)

Nom de la préfecture	Quintile indice de richesse				
	Le plus pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Le plus riche
Bamingui-Bangoran	10,8%	28,7%	29,7%	24,6%	6,2%
Basse-Kotto	37,0%	33,3%	16,4%	8,8%	4,5%
Haut-Mbomou	34,4%	25,2%	23,9%	14,2%	2,3%
Haute-Kotto	41,5%	30,8%	16,9%	8,5%	2,3%
Kemo	41,1%	21,4%	17,1%	14,5%	5,9%
Lobaye	7,9%	21,9%	28,9%	30,2%	11,1%

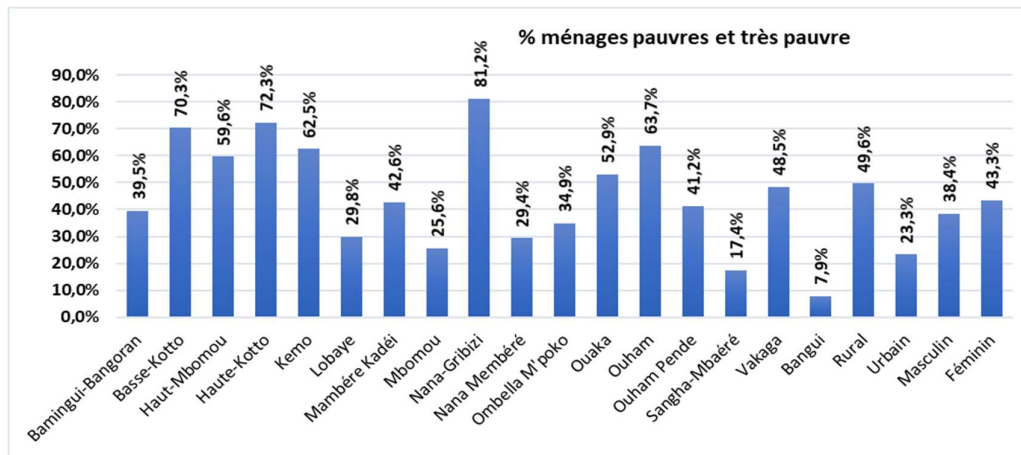
Mambère-Kadéi	22,2%	20,4%	24,4%	25,5%	7,6%
Mbomou	8,0%	17,6%	38,1%	30,1%	6,2%
Nana-Gribizi	56,9%	24,3%	9,2%	6,7%	2,9%
Nana-Mambéré	11,4%	18,0%	19,5%	27,5%	23,7%
Ombella-M'poko	18,2%	16,7%	21,9%	25,6%	17,6%
Ouaka	29,0%	23,9%	19,5%	17,9%	9,7%
Ouham	30,6%	33,1%	18,2%	12,4%	5,8%
Ouham-Pende	20,4%	20,8%	22,8%	19,6%	16,4%
Sangha-Mbaéré	5,7%	11,7%	34,0%	33,0%	15,6%
Vakaga	28,3%	20,2%	21,2%	17,2%	13,1%
Bangui	1,9%	6,0%	10,2%	18,7%	63,1%
Rural	25,7%	23,9%	22,5%	18,9%	9,0%
Urbain	10,1%	13,2%	15,8%	21,9%	38,9%
Masculin	18,7%	19,7%	19,7%	21,1%	20,8%
Féminin	22,7%	20,6%	20,8%	17,7%	18,2%
Ensemble	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%

De l'analyse de la structure des classes de richesse, des similarités assez marquées entre préfectures apparaissent. Ainsi, dans les préfectures de la Nana-Gribizi, la Basse-Kotto, le Haut-M'Bomou, la Haute Kotto, la Kemo, l'Ouham, la Ouaka et la Vakaya, les classes plus pauvres et pauvres dominent nettement les autres avec un sens rétrograde. Dans ces provinces les proportions de ménages plus riches, riches et moyens sont respectivement les moins importantes. A leur opposé, les préfectures de la Nana-Mbaéré, Bangui, la Sangha-Mbaéré présentaient une structure où dominaient plutôt les plus riches, les riches, ensuite les moyens. Selon le milieu de résidence (rural/urbain), les structures s'opposent parfaitement comme celles des ménages des ménages ruraux et urbains.



Graphique 27 : Répartition des ménages selon les classes de richesse et la préfecture

Les proportions de ménages le plus pauvres et pauvres étaient le plus élevées dans les préfectures de la Nana-Gribizi (81,2%), de la Haute Kotto (72,3%), de la Basse-Kotto (70,3%) de l'Ouham (63,7%), de la Kemo (62,5%), du Haut-Mbomou (59,6%) et de la Ouaka (52,9%). Les ménages du milieu rural étaient nettement plus pauvres (49,6%) que ceux du milieu urbain (23,3%) de même que les ménages dirigés par les femmes étaient plus pauvres que ceux dirigés par les hommes avec 43,3% contre 38,4%.



Graphique 28 : Répartition des ménages et très pauvres selon la préfecture

2.5. Agricultures

2.5.1. Accès la terre

En moyenne 70,1% des ménages du pays possèdent des terres cultivables et les superficies moyennes les plus exploitées étaient de 0,5 à 1 hectares par 36,2%, celles de 1ha à 1,5 hectares par 22,9% de ménages, celles de 0,10 hectares à 0,5% par 19,7% des ménages. Un quart (20,1%) des agriculteurs exploitaient des superficies égales ou supérieures à 1,5 hectares.

Les préfectures qui avaient cultivé plus de superficie étaient celles de Bangui, la Vakaga, la Sangha Mambéré et l'Ouham.

Tableau 13: Répartition des ménages selon l'accès à la terre et la superficie mises en culture et la préfecture

Nom de la préfecture	accès à une parcelle de culture ou de terre agricole (%)	Superficie totale (en ha) des parcelles exploitées par le ménage					
		0.10-0.50 ha (%)	0.50-1.0 ha (%)	1.0-1.5 ha (%)	1.5-2 ha (%)	2.0-3 ha (%)	3 ha ou plus (%)
Bamingui-Bangoran	71,8	27,1	43,6	13,6	10,7	5,0	0,0
Basse-Kotto	86,4	14,6	62,2	12,0	2,4	4,0	4,8
Haut-Mbomou	58,3	25,2	40,2	22,0	7,9	3,9	0,8
Haute-Kotto	74,6	39,2	36,1	14,4	5,2	4,1	1,0
Kemo	90,1	20,1	29,7	20,1	11,9	11,0	7,1
Lobaye	79,5	6,8	31,2	32,1	13,6	9,1	7,1
Mambéré-Kadéi	85,8	24,2	38,6	24,9	4,2	5,6	2,6
Mbomou	85,0	38,3	43,7	13,4	3,3	1,2	0,2
Nana-Gribizi	76,2	38,5	32,4	17,0	3,8	6,0	2,2
Nana-Mambéré	94,3	10,5	50,5	23,8	7,6	4,1	3,5
Ombella-M'poko	77,4	15,6	36,0	27,1	8,4	9,1	3,8
Ouaka	69,2	26,7	26,1	27,0	10,3	6,3	3,4
Ouham	93,2	17,4	27,8	21,6	13,9	10,6	8,7
Ouham-Pende	80,4	15,4	40,8	27,9	10,0	6,0	0,0
Sangha-Mbaéré	88,9	32,9	5,4	24,6	20,4	15,0	1,8
Vakaga	74,7	4,1	18,9	17,6	10,8	24,3	24,3
Bangui	15,4	8,4	23,2	22,1	16,8	14,7	14,7
Rural	85,4	18,5	36,3	24,1	9,5	7,3	4,3
Urbain	43,6	23,7	36,0	19,0	8,2	8,4	4,7

Masculin	73,4	17,8	34,8	25,0	9,9	8,1	4,4
Féminin	63,3	24,2	39,8	18,0	7,4	6,0	4,6
Ensemble	70,1	19,7	36,2	22,9	9,2	7,5	4,4

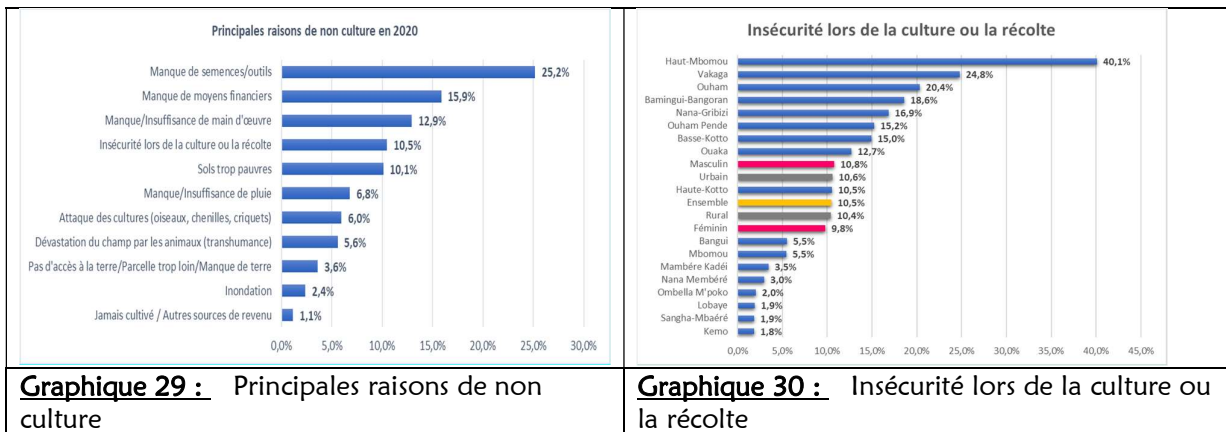
Au cours de la présente campagne agricole, 74,6% des ménages ont cultivé leurs champs. Les travaux champêtres sont essentiellement réalisés au niveau national à des proportions semblables par les hommes et les femmes adultes (18,9% contre 19,9%) et par les deux ensembles dans 60,9% cas. Les garçons et les filles étaient très peu impliqués dans les travaux champêtres.

Tableau 14: Répartition des ménages selon la pratique de l'agriculture et les personnes impliquées dans les travaux champêtres et la préfecture

Nom de la préfecture	Pratique l'agriculture au cours de cette campagne agricole (2019-2020)	Qui dans la famille travaille principalement dans l'agriculture						
		Homme	Femme	Fille 16-17 ans	Fille moins de 16 ans	Garçons 16-17 ans	Garçons moins de 16 ans	Tout le monde
Bamingui-Bangoran	74,3%	31,7%	20,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	48,1%
Basse-Kotto	70,0%	9,7%	31,4%	0,0%	0,6%	0,3%	0,0%	58,0%
Haut-Mbomou	81,1%	45,6%	17,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	36,9%
Haute-Kotto	88,7%	8,1%	16,3%	0,0%	1,2%	1,2%	0,0%	73,3%
Kemo	75,1%	31,7%	14,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	54,3%
Lobaye	84,9%	26,8%	12,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	60,5%
Mambéré-Kadéï	88,8%	15,7%	20,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	63,4%
Mbomou	76,1%	9,6%	61,7%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	28,4%
Nana-Gribizi	82,4%	20,7%	14,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	64,7%
Nana-Mambéré	97,5%	6,2%	6,8%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	86,6%
Ombella-M'poko	77,5%	22,9%	24,5%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	52,3%
Ouaka	74,7%	29,6%	10,0%	0,8%	0,0%	0,4%	0,4%	58,8%
Ouham	70,7%	19,7%	13,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	66,9%
Ouham-Pende	55,7%	17,0%	12,5%	0,0%	0,0%	0,9%	0,0%	69,6%
Sangha-Mbaéré	63,9%	10,1%	26,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	63,1%
Vakaga	78,4%	25,9%	15,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	58,6%
Bangui	37,9%	25,0%	44,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,6%
Rural	76,3%	19,0%	17,9%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	62,7%
Urbain	69,0%	17,9%	27,5%	0,1%	0,2%	0,4%	0,0%	53,9%
Masculin	77,0%	22,7%	12,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	64,9%
Féminin	68,8%	8,1%	41,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,0%	50,0%
Ensemble	74,6%	18,8%	19,9%	0,1%	0,1%	0,2%	0,0%	60,9%

✓ **Principales raisons de non mise en culture des champs en 2020**

Les principales raisons évoquées par les ménages qui n'avaient pas cultivé leurs champs en 2020 était le manque de semence ou d'outils agricoles pour 25,2%, le manque de moyens financier (15,9%), manque/insuffisance de main d'œuvre agricole (12,9%), insécurité lors de la culture ou la récolte (10,5%), sols trop pauvres (10,1%). Une situation qui rend ces paysans très vulnérables c'est le fait de les empêcher de cultiver leurs champs ou la destruction de leurs outils de travail et de leurs récoltes qui constituent les seuls moyens d'existences.

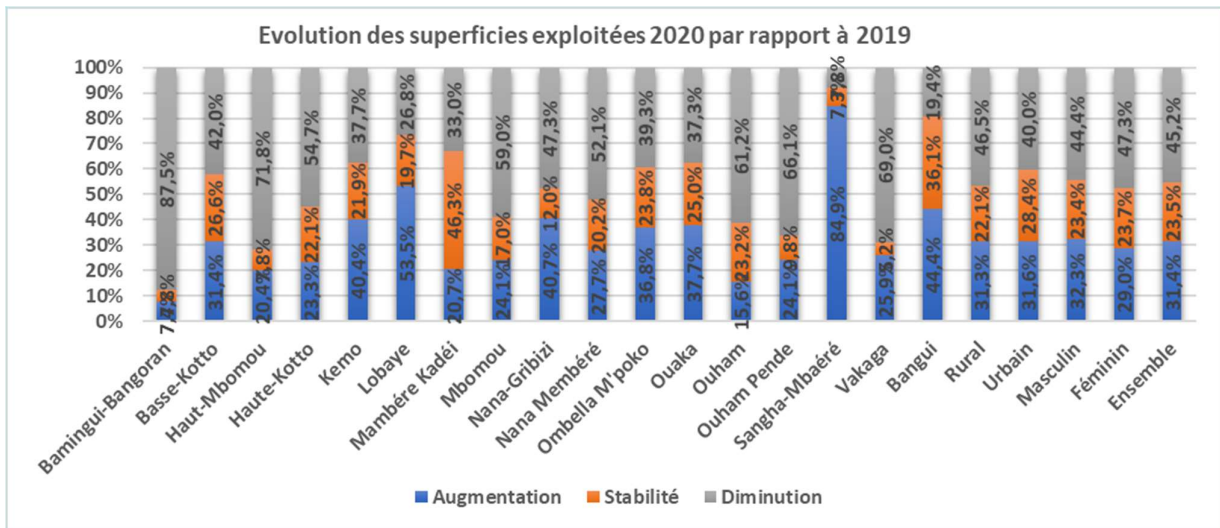


Les superficies cultivées en 2020 étaient en général en diminution par rapport à 2019 avec toutefois des disparités entre les préfectures.

✓ **Diminution** : 45,2% des ménages avaient déclaré une diminution des superficies. Cette diminution était plus prononcée dans les préfectures de Bamingui-Bangoran (87,5%), de Haut-Mbomou (71,8%) de Vakaga (69,0%), de Ouham Pende (66,1%), Ouham (61,2%).

✓ **Augmentation** : 31,4% avaient mis en cultures plus de superficies plus importantes qu'en 2019. Cette augmentation de superficie était plus importante dans les préfectures de Sangha-Mbaéré (84,9%), Lobaye (53,5%) et Bangui (44,4%).

✓ **et 23,5% avaient cultivé des superficies semblables à celles de 2019.**



Graphique 31 : Répartition des ménages selon l'évolution des superficies mises en cultures et la préfecture

✓ **Modes d'accès à la terre**

Le principal mode d'accès à la terre était la propriété personnelle ou familiale pour 95,5%.

L'emprunt de terres cultivables pratiqué par seulement 2,6% des ménages est surtout observé dans les préfectures de Nana-Gribizi 10,0%) de Haut-Mbomou (13,7%).

Aussi dans l'ensemble 14,7% des ménages, les chefs de ménages étaient membres d'un groupement /association /coopérative à vocation agropastorale.

Les ménages étaient surtout affiliés aux vivriers (42,8%), aux agriculteurs de rente (30,2%) ou à plusieurs regroupements ensemble.

Parmi les cultivateurs affiliés à un groupement, 81,9% travaillaient sur une parcelle du groupement en plus de leur propre parcelle. Dans les préfectures de Haute-Kotto, Ouham pende, Vakaga et Bangui, 100% des adhérents cultivaient une parcelle de leur regroupement en plus de leur propre parcelle.

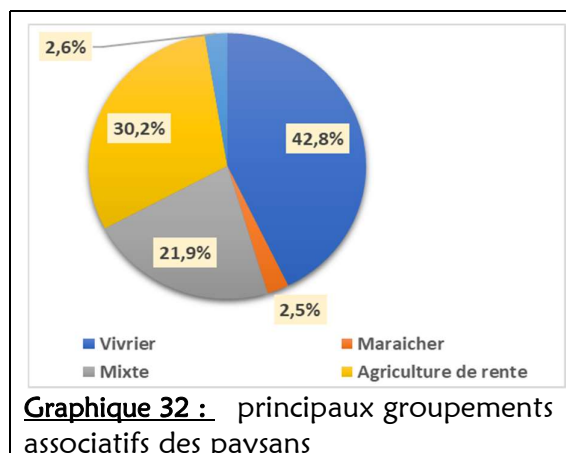
Près du quart des ménages adhérents (24,3%) avaient déclaré que leur groupement participaient au programme Achat Locaux (P4P) du PAM avec seulement 2,5% ; 7,1% et 7,7% de ménages concernés respectivement dans les préfectures de la Ouaka, la Kemo et la Nana-Gribizi. Aussi, 13,3% avaient entendu parler ou pratiquer la "Caisse de Résilience" dont les prestations étaient appréciées bonnes par 74,5% et moyennes par 20,0%.

Tableau 15: Adhésion à un groupement, participation au P4P4, la caisse de résilience.

Préfecture	Travaillez-vous sur une parcelle du groupement en plus de votre parcelle familiale	Le groupement participe-t-il au programme Achat Locaux (P4P) du PAM	Le ménage a-t-il entendu parler ou pratiquer la "Caisse de Résilience"	Si oui, quel est l'appréciation du ménage de la Caisse de Résilience'?			
				Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise
Bamingui-Bangoran	80,0%	40,0%	5,8%	83,3%	16,7%	0,0%	0,0%
Basse-Kotto	80,6%	35,8%	10,3%	66,7%	22,2%	5,6%	5,6%
Haut-Mbomou	78,6%	35,7%	6,8%	71,4%	0,0%	28,6%	0,0%
U0Haute-Kotto	100,0%	50,0%	1,2%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Kemo	82,9%	7,1%	5,3%	64,3%	21,4%	14,3%	0,0%
Lobaye	72,7%	18,2%	24,7%	94,6%	5,4%	0,0%	0,0%
Mambéré Kadéï	87,9%	21,2%	4,7%	44,4%	27,8%	11,1%	16,7%
Mbomou	81,8%	13,6%	2,2%	71,4%	14,3%	14,3%	0,0%
Nana-Gribizi	53,8%	7,7%	5,3%	87,5%	12,5%	0,0%	0,0%
Nana Membéré	80,0%	38,0%	42,3%	99,2%	0,8%	0,0%	0,0%
Ombella M'poko	60,5%	31,6%	20,1%	84,6%	10,8%	3,1%	1,5%
Ouaka	85,0%	2,5%	5,8%	86,7%	6,7%	0,0%	6,7%
Ouham	79,2%	42,9%	11,7%	41,9%	48,8%	4,7%	4,7%
Ouham Pende	100,0%	10,3%	16,1%	16,7%	77,8%	5,6%	0,0%
Sangha-Mbaéré	81,8%	18,2%	2,2%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Vakaga	100,0%	23,1%	6,9%	75,0%	25,0%	0,0%	0,0%
Bangui	100,0%	33,3%	13,9%	80,0%	0,0%	20,0%	0,0%
Rural	80,9%	23,1%	12,6%	74,9%	20,4%	2,9%	1,8%
Urbain	86,0%	29,4%	15,8%	73,4%	18,8%	4,9%	2,9%
Masculin	82,1%	25,6%	13,4%	71,1%	22,7%	3,7%	2,5%
Féminin	81,0%	19,0%	12,8%	84,2%	12,3%	2,7%	0,8%
Ensemble	81,9%	24,3%	13,3%	74,5%	20,0%	3,4%	2,1%

✓ Proportions des principaux groupements de producteurs agricoles

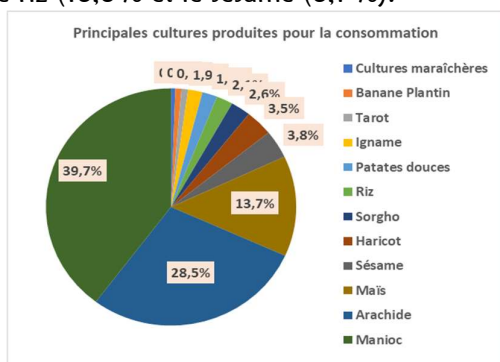
Les principaux groupements de producteurs agricoles étaient ceux des cultures vivrières (42,8%), des cultures de rentes (30,2%), des cultures associé/mixtes (21,9%), des cultures maraichères (2,5%) et d'autres 2,6%.



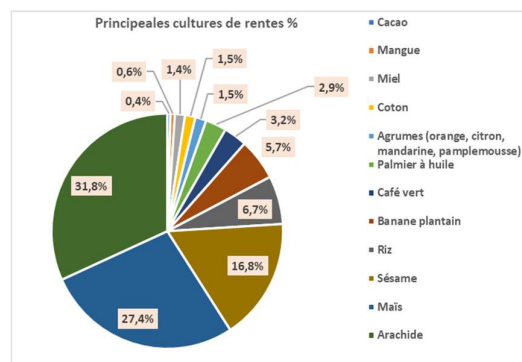
✓ **Principales cultures pratiquées par le ménage pour la consommation et la vente :**

Les principales cultures pratiquées pour la consommation étaient le manioc (39,7%), l'arachides (28,5%), le maïs (13,7%).

Dans le but de générer des revenus, les ménages cultivés plus l'arachides (31,8%), le maïs (27,4%), le riz (16,8% et le sésame (6,7%).



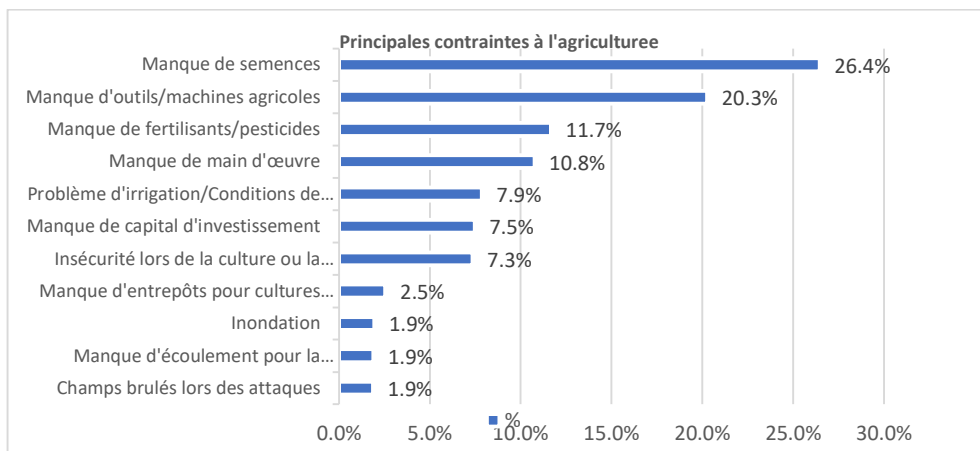
Graphique 33 : Principales cultures pratiquées par le ménage pour la consommation



Graphique 34 : Principales cultures pratiquées par le ménage pour la vente

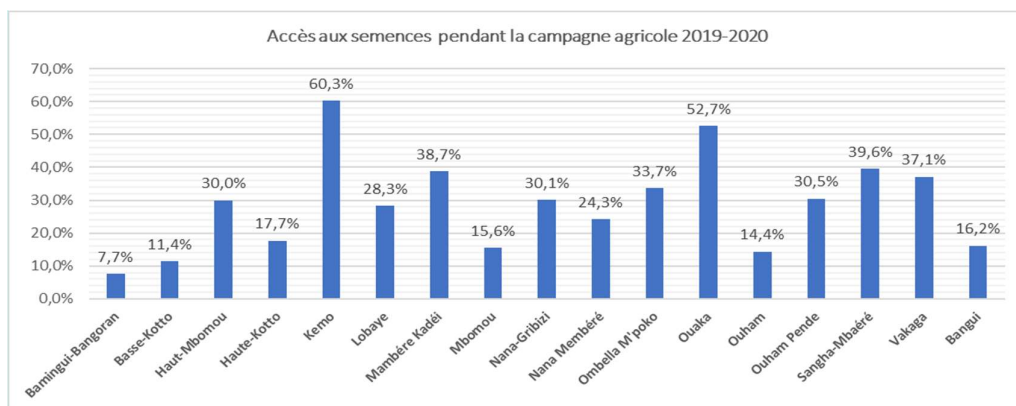
✓ **Principales contraintes à l'agriculture**

Avec la situation d'insécurité que vivaient les populations, beaucoup de contraintes étaient évoquées par les ménages dont le manque de semence (26,4%), le manque d'outils agricole (20,3%), le manque de fertilisants/pesticides (11,7%), le manque de main d'ouvres agricole (10,8%).



Graphique 35 : Principales contraintes à l'agriculture

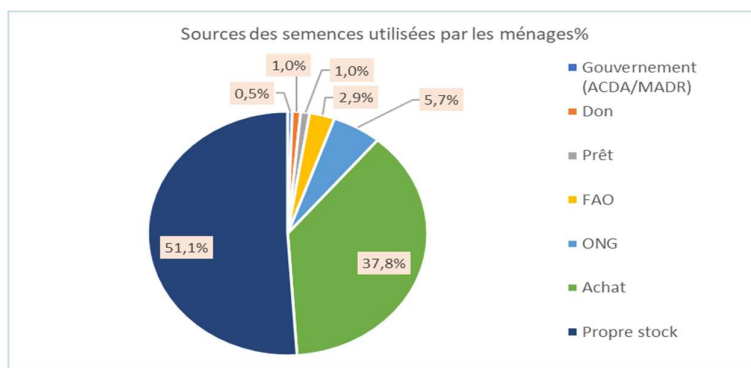
✓ **Accès à la semence au cours de la campagne 2019-2020**



Graphique 36 : Répartition des ménages selon l'accès à la semence

✓ **Sources des semences utilisées par les ménages**

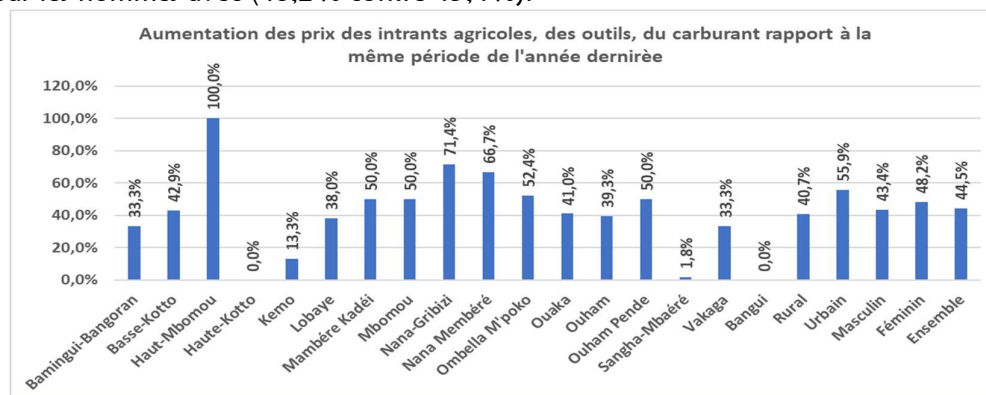
Au cours de la campagne 2019/2020, la propre production (stock) représentait 51,1% des sources de semences, les achats (37,8%) et les ONG (5,7%).



Graphique 37 : Répartition des ménages selon la source des semences et la préfecture

Au cours de la campagne agricole 2019-2020, 45,5% des ménages avaient évoqué l'augmentation des prix des intrants agricoles, des outils, du carburant par rapport à la même période de l'année dernière. Ces augmentations étaient le plus évoquées dans les préfectures de Haut-Mbomou (100%), de la Nana-Gribizi (71,4%), la Nana-Membéré (66,7%).

Les ménages dirigés par les femmes avaient plus évoqué l'augmentation des prix que ceux dirigés par les hommes avec (48,2% contre 43,4%).



Graphique 38 : Evolution (augmentation) des prix des outils et intrants agricoles au cours de la campagne de 2020 par rapport à celle de 2019

✓ **Accès à un lieu de stockage des productions**

Dans l'ensemble, 34,7% des ménages avaient accès à un lieu de stockage et le plus souvent personnel dans 92,5% des cas.

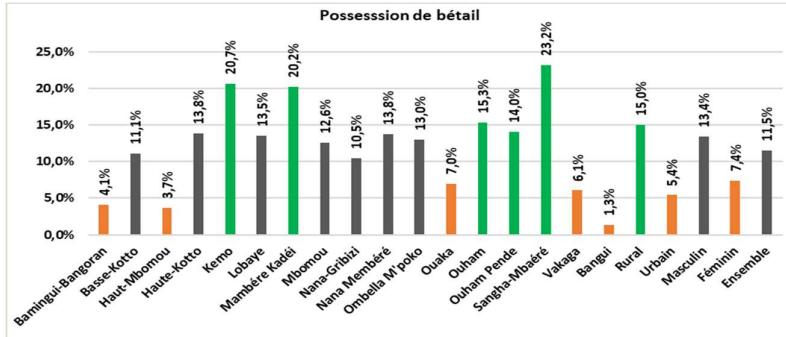
Tableau 16: Répartition des ménages selon la possession et les types de stockage

Préfecture	Type de stockage que vous utilisez				
	Accès à un lieu de stockage	Communautaire	Étatique	Personnel	Autre (à préciser) :
Bamingui-Bangoran	16,3%	11,8%	0,0%	88,2%	0,0%
Basse-Kotto	35,1%	2,4%	0,0%	97,6%	0,0%
Haut-Mbomou	26,2%	7,4%	0,0%	92,6%	0,0%
Haute-Kotto	40,7%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Kemo	48,7%	6,2%	0,0%	93,8%	0,0%
Lobaye	44,5%	0,0%	0,0%	99,2%	0,8%
Mambéré Kadéi	48,4%	3,2%	1,1%	95,7%	0,0%
Mbomou	36,4%	0,8%	2,5%	95,8%	0,8%
Nana-Gribizi	5,3%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Nana Membéré	43,0%	29,5%	0,0%	69,7%	0,8%
Ombella M'poko	27,6%	3,4%	0,0%	96,6%	0,0%
Ouaka	28,1%	1,4%	0,0%	98,6%	0,0%
Ouham	21,0%	2,6%	0,0%	97,4%	0,0%
Ouham Pende	39,3%	13,6%	2,3%	81,8%	2,3%
Sangha-Mbaéré	11,2%	5,0%	0,0%	95,0%	0,0%
Vakaga	46,6%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Bangui	41,7%	13,3%	0,0%	86,7%	0,0%
Rural	35,1%	6,6%	0,7%	92,2%	0,5%
Urbain	33,0%	6,3%	0,0%	93,4%	0,2%
Masculin	35,4%	6,0%	0,6%	92,9%	0,5%
Féminin	32,8%	8,0%	0,6%	91,3%	0,2%
Ensemble	34,7%	6,5%	0,6%	92,5%	0,4%

2.6. Pratique de l'élevage

2.6.1. Possession de bétail

Dans l'ensemble 11,5% des ménages possédaient du bétail avec des disparités entre les préfectures. Les plus grandes préfectures d'élevage étaient celles de la Sangha-Mbaéré (23,2%) de ménages concernés, celle de la Kemo (20,7%), celle de la Mambéré-Kadéï (20,2%).



Graphique 39 : Répartition des ménages selon la possession de bétail et la préfecture

2.6.2. Taille du bétail :

- **Bovins** : Au niveau national, le nombre moyen actuel de bovins par ménage était de 0,78 contre 0,80 l'année dernière à la même période. Concernant les femelles reproductrices, ce nombre était de 0,46 têtes contre 0,45 l'année dernière à la même période. A l'échelle des préfectures, la tendance était à la stabilité ou à une légère augmentation sauf des diminutions observées dans le Haut-Mbomou (2 têtes), la Haute-Kotto (0,78 tête), la Nana-Mambéré (0,11 tête), l'Ombella M'poko (0,6 têtes), la Sangha-Mbaéré (0,31 têtes). Ces tendances étaient les mêmes pour les femelles reproductrices.

- **Ovins** : Au niveau national, le nombre moyen actuel d'ovins par ménage était resté stable avec 0,51 têtes contre 0,53 tête l'année dernière à la même période. Concernant les femelles reproductrice, ce nombre était resté également stable avec 0,31 tête contre 0,32 tête l'année dernière à la même période. La tendance de l'évolution était la stabilité voir de légères augmentations selon les préfectures une diminution sensible de 0,63 et 0,67 respectivement dans les préfectures de Haut-Mbomou et la Vakaga.

- **Caprins** : les caprins étaient l'espèce la plus élevée dans le pays. Au niveau national, le nombre moyen actuel de caprins par ménage était plutôt en diminution avec 3,73 têtes contre 3,84 têtes l'année dernière à la même période. Concernant les femelles reproductrices, ce nombre était plutôt en augmentation avec 2,46 têtes contre 2,41 têtes l'année dernière à la même période. La tendance de l'évolution était une diminution sensible dans les préfectures de Nana Mambéré (1,65 têtes), la Vakaga (1,17 têtes), la Kemo (0,84 tête) et la Nana-Gribizi (0,72 têtes).

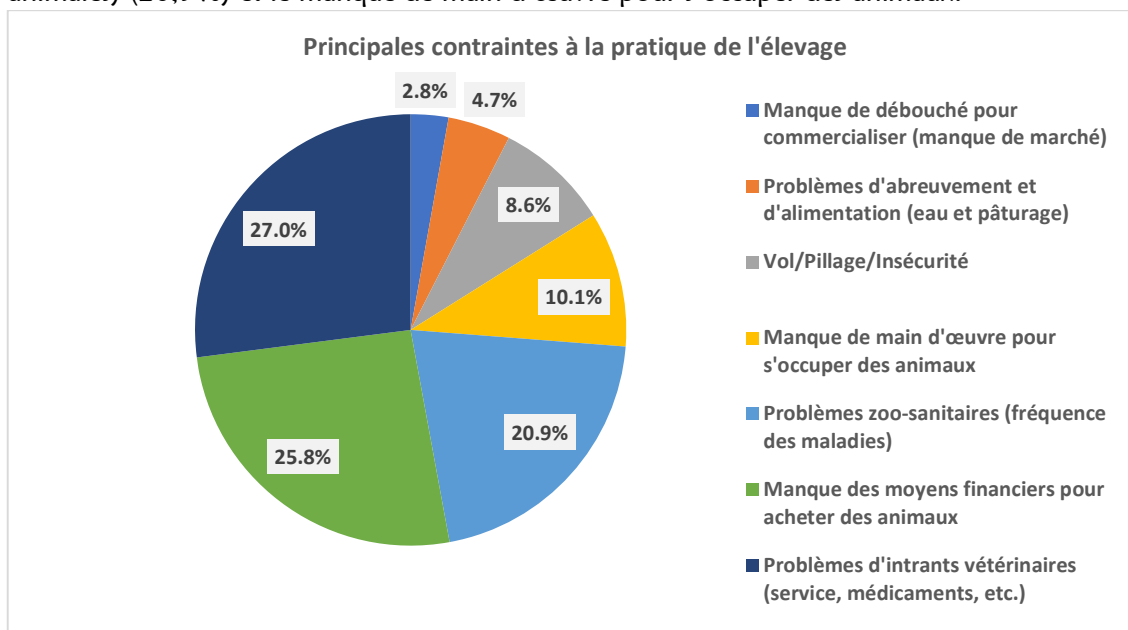
- **Porcins** : les porcins étaient la deuxième espèce la plus élevée dans le pays. Au niveau national, le nombre moyen actuel de caprins par ménage était resté stable avec respectivement 1,61 par rapport à l'année dernière à la même période. Concernant les femelles reproductrices, ce nombre était resté également stable par rapport l'année dernière à la même période avec toutefois une nette augmentation à Bangui (2,25 têtes). La tendance de l'évolution était une diminution sensible dans les préfectures de la Vakaga (2,50 têtes), de l'Ouham-Pende (1,29 têtes) et la Nana-Mambéré (0,72 têtes).

- **volailles** : considéré à part, comme attendu, le cheptel de volaille était nettement plus important dans le pays. Au niveau national, le nombre moyen actuel de par ménage était en augmentation

de 0,20 tête en moyenne par rapport à l'année dernière à la même période (5,34 têtes contre 5,13 têtes). La tendance de l'évolution était une diminution sensible dans les préfectures de la Kemo (2,37 têtes), la Vakaga (2,33 têtes), la Nana-Gribizi (2,24 têtes). Une forte augmentation était observée dans les préfectures de la Basse-Kotto avec 4,05 têtes en moyenne ; 2,5 têtes à la Haute-Kotto et 2,5 têtes à Bangui.

2.6.3. Principales contraintes à la pratique de l'élevage

Au niveau national, les principales contraintes à la pratique de l'élevages étaient le manque d'intrants vétérinaires (services, médicament) évoqué par 27,0% des ménages, le manque de moyens financier pour acheter des animaux (25,8%), la fréquence élevée des épizooties (maladies animales) (20,9%) et le manque de main d'œuvre pour s'occuper des animaux.



Graphique 40 : Répartition des ménages selon les principales contraintes à l'élevage

Par rapport à l'insécurité comme contrainte, elle était plus évoquée dans les préfectures de la Nana-Gribizi (35,0%), la Vakaga (25,0%), la Bamingui-Bangoran (25,0%), le Haut-Mbomou (23,1%), la Haute-Kotto (19,4%) et la Nana-Mambéré (15,0%) Cf Tableau 12

Les difficultés d'alimentation et d'abreuvement du bétail ont été évoquées comme contraintes par 4,7% des ménages et essentiellement dans les préfectures de la Bamingui-Bangoran (12,25%), l'Ouham Pende (12,1%) et la Nana-Mambéré (10,0%). Cf Tableau 12

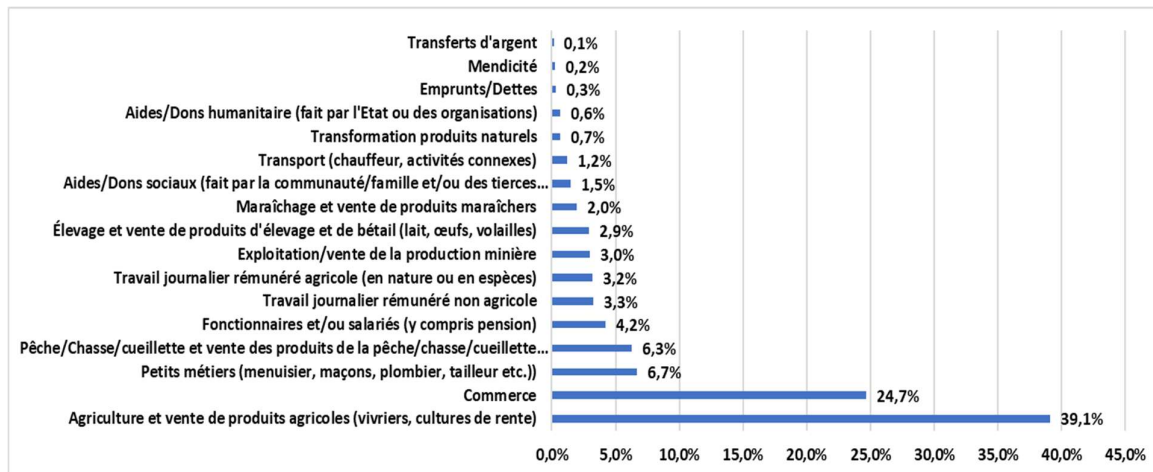
Tableau 17: Répartition des ménages selon les principales contraintes à l'élevage et la préfecture

Préfecture	Les principales contraintes à l'élevage						
	Manque des moyens financiers pour acheter des animaux	Problèmes d'intrants vétérinaires (service, médicaments, etc.)	Problèmes d'abreuvement et d'alimentation (eau et pâturage)	Manque de débouché pour commercialiser (manque de marché)	Problèmes zoo-sanitaires (fréquence des maladies)	Vol/Pillage/Insécurité	Manque de main d'œuvre pour s'occuper des animaux
Bamingui-Bangoran	37,5%	18,8%	12,5%	0,0%	0,0%	25,0%	6,3%
Basse-Kotto	20,3%	7,8%	0,0%	2,3%	30,5%	10,2%	28,9%
Haut-Mbomou	7,7%	30,8%	7,7%	0,0%	30,8%	23,1%	0,0%
Haute-Kotto	38,9%	19,4%	0,0%	0,0%	13,9%	19,4%	8,3%
Kemo	14,1%	28,1%	2,3%	0,8%	36,7%	7,8%	10,2%
Lobaye	22,4%	44,8%	6,0%	1,5%	19,4%	0,0%	6,0%
Mambéré Kadéi	41,4%	14,0%	2,7%	3,8%	12,9%	8,1%	17,2%
Mbomou	26,7%	19,8%	1,7%	2,6%	23,3%	12,1%	13,8%
Nana-Gribizi	25,0%	10,0%	5,0%	0,0%	20,0%	35,0%	5,0%
Nana Membéré	22,5%	23,8%	10,0%	1,3%	25,0%	15,0%	2,5%
Ombella M'poko	22,7%	34,1%	1,5%	9,1%	19,7%	7,6%	5,3%
Ouaka	7,6%	40,9%	1,5%	0,0%	45,5%	0,0%	4,5%
Ouham	28,0%	32,5%	8,3%	0,6%	10,8%	12,7%	7,0%
Ouham Pende	25,8%	34,8%	12,1%	4,5%	15,2%	1,5%	6,1%
Sangha-Mbaéré	4,0%	39,0%	1,0%	0,0%	50,0%	1,0%	5,0%
Vakaga	33,3%	41,7%	0,0%	0,0%	0,0%	25,0%	0,0%
Bangui	30,0%	40,0%	0,0%	0,0%	10,0%	0,0%	20,0%
Rural	24,6%	27,1%	4,9%	3,0%	22,2%	8,4%	10,0%
Urbain	31,5%	27,0%	4,1%	2,1%	15,0%	9,4%	10,8%
Masculin	24,4%	27,6%	4,9%	2,7%	22,0%	9,0%	9,5%
Féminin	31,5%	25,0%	4,1%	3,1%	16,6%	7,0%	12,7%
Ensemble	25,8%	27,0%	4,7%	2,8%	20,9%	8,6%	10,1%

2.6.4. Revenus du ménage

2.6.5. Principales activités sources de revenus

Les principales activités sources de revenu des ménages étaient la production vente de produits agricoles (39,1%), le commerce y compris le petit commerce (24,7%), les petits métiers (6,7%) l'exploitation forestière y compris la pêche, la chasse, la coupe et vente de paille, bois de chauffe, cueillette (6,3%), représentant soit 81,0% du total des sources de revenu.

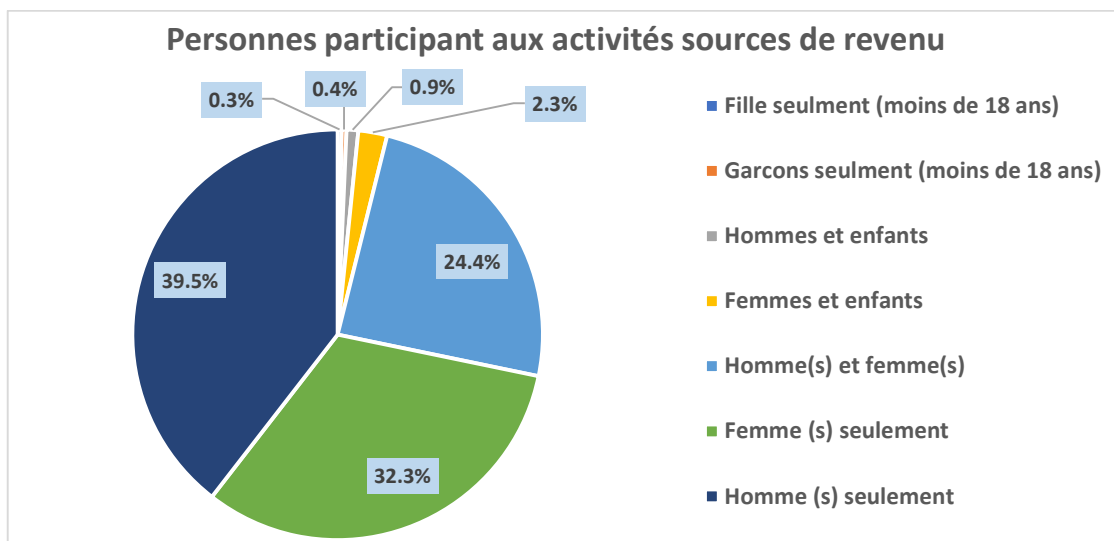


Graphique 41 : Répartition des ménages selon les principales sources de revenu.

Des sources de revenu comme l'exploitation forestière étaient les plus importantes à Nana-Mambéré (13,8%), le salariat/ fonctionnaire (18,6%) à Bangui et le travail journalier agricole journalier (12,7%) à Haut-Mbomou.

2.6.6. Catégories de personnes qui participent aux activités sources de revenus du ménage

Dans la création des revenus du ménage, les hommes intervenaient seuls à hauteur de 39,5%, femmes seules à concurrence de 32,3% et les hommes et femmes à concurrence de 24,4%.



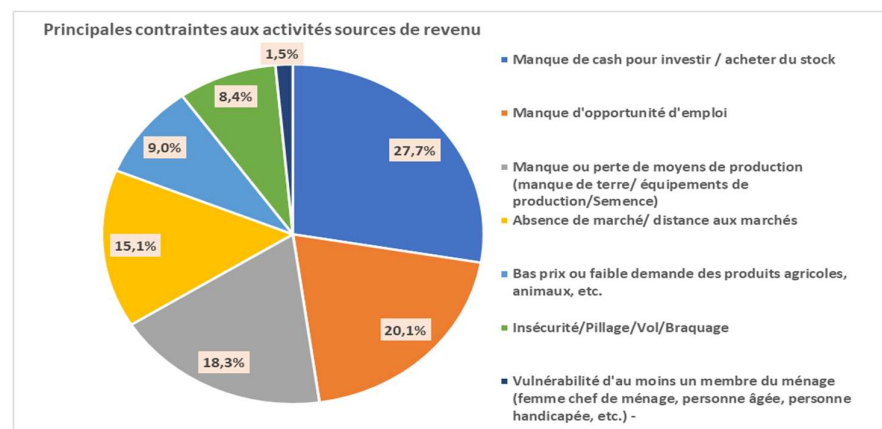
Graphique 42 : Répartition des ménages selon les Catégories de personnes qui participent aux activités sources de revenus du ménage

Tableau 18: Répartition des ménages selon les Catégories de personnes qui participent aux activités sources de revenus du ménage

Nom de la préfecture	Qui participe aux activités sources de revenus du ménages							
	Homme (s) seulement	Femme (s) seulement	Homme(s) et femme(s)	Fille seulement (moins de 18 ans)	Garçons seulement (moins de 18 ans)	Femmes et enfants	Hommes et enfants	Total
Bamingui-Bangoran	47,9%	28,5%	22,8%	0,4%	0,0%	0,0%	0,4%	100,0%
Basse-Kotto	33,0%	32,0%	29,5%	0,2%	0,3%	3,7%	1,2%	100,0%
Haut-Mbomou	37,0%	21,2%	36,0%	0,3%	0,3%	4,5%	0,7%	100,0%
Haute-Kotto	45,7%	38,7%	11,0%	0,6%	1,2%	2,3%	0,6%	100,0%
Kemo	41,5%	26,1%	29,2%	0,6%	0,7%	1,7%	0,2%	100,0%
Lobaye	38,4%	31,0%	24,6%	0,2%	0,3%	3,7%	1,8%	100,0%
Mambère Kadéi	36,2%	33,7%	29,0%	0,4%	0,3%	0,1%	0,1%	100,0%
Mbomou	35,9%	34,7%	24,1%	1,7%	0,5%	2,5%	0,4%	100,0%
Nana-Cribizi	39,5%	25,7%	32,5%	0,0%	0,0%	1,3%	1,0%	100,0%
Nana-Mambéré	34,1%	17,2%	45,5%	0,2%	0,0%	2,3%	0,7%	100,0%
Ombella M'poko	37,2%	30,9%	27,7%	0,1%	0,4%	2,9%	0,7%	100,0%
Ouaka	45,2%	19,6%	31,1%	0,2%	0,3%	2,6%	1,1%	100,0%
Ouham	41,6%	26,5%	26,9%	0,3%	0,5%	2,6%	1,7%	100,0%
Ouham Pende	33,9%	21,5%	38,8%	0,3%	0,3%	3,1%	2,1%	100,0%
Sangha-Mbaéré	31,6%	41,2%	21,3%	0,9%	0,4%	4,2%	0,5%	100,0%
Vakaga	50,4%	33,9%	11,6%	1,7%	0,0%	1,7%	0,8%	100,0%
Bangui	45,9%	48,3%	3,7%	0,0%	0,4%	1,1%	0,6%	100,0%
Rural	38,3%	27,1%	30,7%	0,4%	0,3%	2,4%	0,9%	100,0%
Urbain	41,5%	41,0%	13,8%	0,2%	0,5%	2,1%	1,0%	100,0%
Masculin	47,0%	22,7%	27,9%	0,2%	0,3%	0,9%	1,0%	100,0%
Féminin	22,0%	54,6%	16,0%	0,6%	0,7%	5,4%	0,8%	100,0%
Ensemble	39,5%	32,3%	24,4%	0,3%	0,4%	2,3%	0,9%	100,0%

2.6.7. Principales contraintes aux activités sources de revenus

Les principales contraintes aux activités sources de revenus étaient la vulnérabilité d'au moins un membre du ménage (femmes chef de ménage, personne âgées, handicap, statut de veuve), pour 27,7% des ménages, le manque d'opportunité d'emploi pour 20,1% des ménages, le manque ou perte de moyens de production (manque de terre/ équipements de production/Semence) 18,3%, Absence de marché/ distance aux marchés (15,1%),



Graphique 43 : Répartition des ménages selon les principales contraintes aux activités sources de revenus

Tableau 19: Répartition des ménages selon les principales contraintes aux activités sources de revenus

Nom de la préfecture	principales contraintes aux activités sources de revenu							Total
	Manque d'opportunité d'emploi	Manque de cash pour investir / acheter du stock	Manque ou perte de moyens de production (manque de terre/ équipements de production/Semence)	Absence de marché/ distance aux marchés	Bas prix ou faible demande des produits agricoles, animaux, etc.	Insécurité/Pillage/ Vol/Braquage	Vulnérabilité d'au moins un membre du ménage (femme chef de ménage, personne âgée, personne handicapée, etc.) -	
Bamingui-Bangoran	12,7%	15,6%	31,1%	13,3%	2,5%	24,1%	0,6%	100,0%
Basse-Kotto	19,8%	27,7%	16,4%	12,1%	11,6%	10,3%	2,1%	100,0%
Haut-Mbomou	10,6%	19,9%	19,9%	4,6%	2,3%	39,7%	3,0%	100,0%
Haute-Kotto	25,1%	22,3%	11,6%	17,7%	4,7%	16,3%	2,3%	100,0%
Kemo	11,2%	32,5%	9,5%	30,7%	14,8%	0,6%	0,7%	100,0%
Lobaye	18,4%	29,7%	32,4%	12,8%	6,1%	0,2%	0,5%	100,0%
Mambéré-Kadéi	17,9%	26,4%	26,1%	16,2%	10,0%	2,4%	1,0%	100,0%
Mbomou	26,5%	41,4%	17,8%	3,4%	4,1%	2,4%	4,3%	100,0%
Nana-Cribizi	20,3%	30,5%	17,6%	13,0%	5,1%	10,5%	3,0%	100,0%
Nana-Mambéré	16,6%	36,8%	5,8%	7,7%	25,2%	7,5%	0,5%	100,0%
Ombélla-M'poko	11,3%	32,1%	22,8%	22,4%	7,5%	3,1%	0,8%	100,0%
Ouaka	22,4%	14,7%	16,1%	19,6%	12,0%	13,1%	2,1%	100,0%
Ouham	16,4%	24,0%	18,3%	14,9%	7,6%	17,7%	1,1%	100,0%
Ouham-Péndé	13,0%	21,9%	23,1%	15,1%	15,1%	10,0%	1,8%	100,0%
Sangha-Mbaéré	27,0%	27,8%	11,1%	17,5%	14,3%	2,4%	0,0%	100,0%
Vakaga	25,8%	14,8%	9,4%	16,4%	8,6%	23,4%	1,6%	100,0%
Bangui	38,1%	35,2%	7,9%	12,6%	1,6%	3,7%	0,9%	100,0%
Rural	16,4%	26,6%	18,9%	18,1%	10,0%	8,6%	1,4%	100,0%
Urbain	27,2%	29,8%	17,0%	9,2%	7,2%	7,9%	1,6%	100,0%
Masculin	21,4%	26,4%	17,7%	15,2%	9,4%	9,1%	0,9%	100,0%
Féminin	17,5%	30,4%	19,5%	14,8%	8,3%	6,9%	2,7%	100,0%
Ensemble	20,1%	27,7%	18,3%	15,1%	9,0%	8,4%	1,5%	100,0%

2.7. Dépenses & Approvisionnement des ménages

2.7.1. Dépenses des ménages

✓ Niveau des dépenses mensuelles :

La dépense mensuelle moyenne était estimée à 110 243 F CFA avec une médiane de 60 478 FCFA au niveau national. Les plus faibles dépenses mensuelles étaient observées à Nana-Gribizi avec 25837F CFA (médiane : 20 167 FCFA) et Mbomou 32 936 F CFA (médiane : 23 567 F CFA).

La dépense mensuelle la plus élevée était observée dans la préfecture de la Vakaga avec 355 649 F CFA (Médiane : 87583 F CFA) et Bangui avec 253 015FCFA (Médiane : 143 833 F CFA).

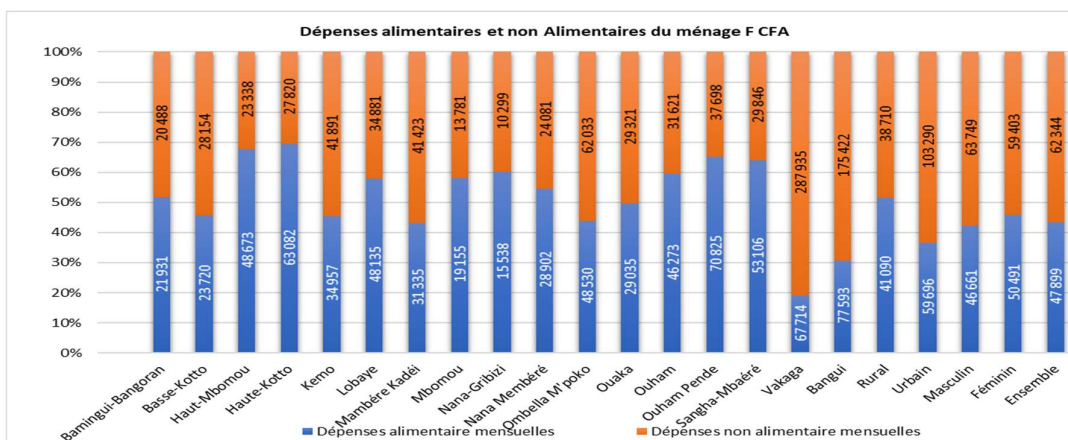
✓ Dépenses alimentaires :

La dépense alimentaire moyenne était de 47 899 F CFA avec une médiane de 29 200 F CFA. Elle était la plus faible à Nana-Gribizi avec 15 538 F CFA et une médiane de 11 000 F CFA et à Mbomou avec 19 155 F CFA et une médiane de 13 850 F CFA. La dépense alimentaire la plus élevée était observée dans les préfectures de Bangui avec 77 593 F CFA et une médiane de 52 275 F CFA ; dans celle de l'Ouham-Pende avec 70 825 FCFA et une médiane de 59 075 F CFA et dans la préfecture de Mbomou avec 67714 F CFA et une médiane de 53 568 F CFA.

✓ Dépenses non alimentaires

Les dépenses non alimentaires couvrent une gamme importante d'autres dépenses allouées par exemple à la santé, l'éducation, construction et entretien des maisons, déplacement des membres du ménage, fêtes, événements sociaux, ...). La dépense non alimentaire moyenne était de 62 344 F CFA avec une médiane de 24 711 F CFA. Elle était la plus faible à Nana-Gribizi avec 10 299 F CFA et une médiane de 6 100 F CFA et à Mbomou avec 13 781 F CFA et une médiane de 7 825 F CFA.

La dépense non alimentaire la plus élevée était observée dans les préfectures de la Vakaga avec 287 935 F CFA et une médiane de 27 979 F CFA ; dans celle de Bangui avec 175 422 FCFA et une médiane de 74 242 F CFA.



Graphique 44 : Répartition des ménages selon les niveaux de dépenses alimentaires et non alimentaires moyennes et les préfectures.

✓ Part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales

La part moyenne des dépenses alimentaires dans les dépenses globales était 55,01% et elle était la plus faible à Bangui (41,68%) et la plus élevée dans le Haut-Mbomou (75,25%). Des proportions relativement élevées de ménages consacraient 75% ou plus de leurs revenus dans la consommation alimentaire laissant peu de marge à d'autres dépenses vitales. Les localités les plus

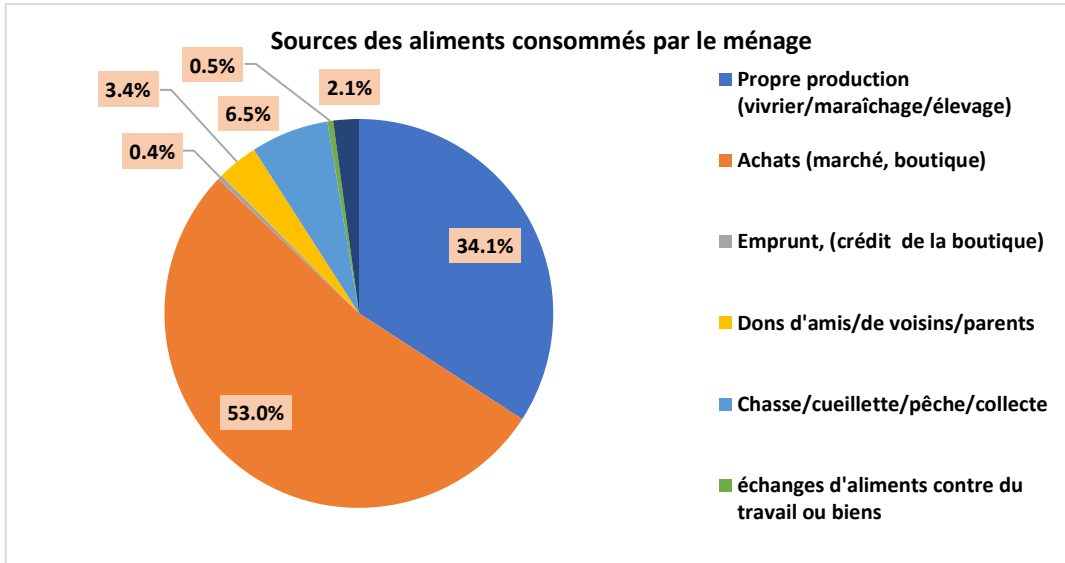
concernées étaient celles du Haut-Mbomou (57,3%), de la Haute-Kotto (46,9%) et de la Nana-Gribizi(40,3%),...

Tableau 20: Répartition des ménages selon la structure des dépenses du ménage et la préfecture

Nom de la préfecture	Dépenses alimentaire mensuelles		Dépenses non alimentaire mensuelles		Dépenses globales du ménages		% dépenses alimentaires dans les dépenses Globales		Catégories de part de dépenses alimentaires dans les dépenses globales du ménage			
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	<=50%	50% - 65%	65% - 75%	>= 75%
Bamingui-Bangoran	21 931	17 475	20 488	11 167	42 419	29 142	54,74	51,94	46,2%	22,6%	11,8%	19,5%
Basse-Kotto	23 720	9 900	28 154	8 767	51 874	19 783	61,25	55,11	42,1%	18,1%	6,4%	33,3%
Haut-Mbomou	48 673	26 954	23 338	-	72 011	46 859	75,25	100,00	22,5%	13,8%	6,4%	57,3%
Haute-Kotto	63 082	30 388	27 820	12 208	90 902	49 934	69,11	74,07	21,5%	14,6%	16,9%	46,9%
Kemo	34 957	23 051	41 891	30 200	76 849	60 333	45,81	44,55	57,0%	21,7%	9,7%	11,5%
Lobaye	48 135	25 250	34 881	23 133	83 016	56 892	57,93	57,52	39,5%	24,4%	13,8%	22,3%
Mambéré-Kadéï	31 335	21 550	41 423	25 833	72 757	52 417	44,69	45,67	59,5%	24,2%	10,8%	5,6%
Mbomou	19 155	13 850	13 781	7 825	32 936	23 567	64,17	59,80	34,9%	21,8%	11,2%	32,1%
Nana-Gribizi	15 538	11 000	10 299	6 100	25 837	20 167	66,05	67,90	28,3%	18,5%	12,9%	40,3%
Nana-Mambéré	28 902	24 150	24 081	15 267	52 983	40 950	59,10	61,47	31,4%	27,2%	21,6%	19,8%
Ombélla-M'poko	48 530	35 000	62 033	34 950	110 563	76 350	50,27	48,32	52,7%	21,9%	7,2%	18,2%
Ouaka	29 035	21 150	29 321	16 758	58 356	38 700	56,81	55,93	40,4%	21,0%	10,6%	28,0%
Ouham	46 273	34 475	31 621	22 771	77 893	61 342	59,62	61,15	28,4%	29,3%	20,1%	22,1%
Ouham-Péndé	70 825	59 075	37 698	27 308	108 523	93 544	66,55	67,00	17,6%	27,2%	21,2%	34,0%
Sangha-Mbaéré	53 106	34 975	29 846	20 550	82 952	56 358	60,62	64,44	24,8%	28,6%	22,2%	24,4%
Vakaga	67 714	53 368	287 935	27 979	355 649	87 583	60,00	62,98	30,3%	24,2%	13,1%	32,3%
Bangui	77 593	52 275	175 422	74 242	253 015	143 833	41,68	41,75	65,1%	20,3%	6,7%	8,0%
Rural	41 090	25 950	38 710	19 150	79 800	48 745	59,27	59,51	35,1%	23,9%	14,3%	26,6%
Urbain	59 696	36 597	103 290	45 833	162 985	94 332	47,62	46,75	55,9%	21,2%	9,3%	13,5%
Masculin	46 661	29 500	63 749	25 717	110 410	62 401	54,42	53,70	44,0%	23,0%	11,9%	21,1%
Féminin	50 491	28 500	59 403	22 491	109 894	57 050	56,23	56,83	40,1%	22,9%	13,7%	23,4%
Ensemble	47 899	29 200	62 344	24 711	110 243	60 478	55,01	54,41	42,7%	22,9%	12,5%	21,8%

2.7.2. Sources des aliments consommés par le ménage

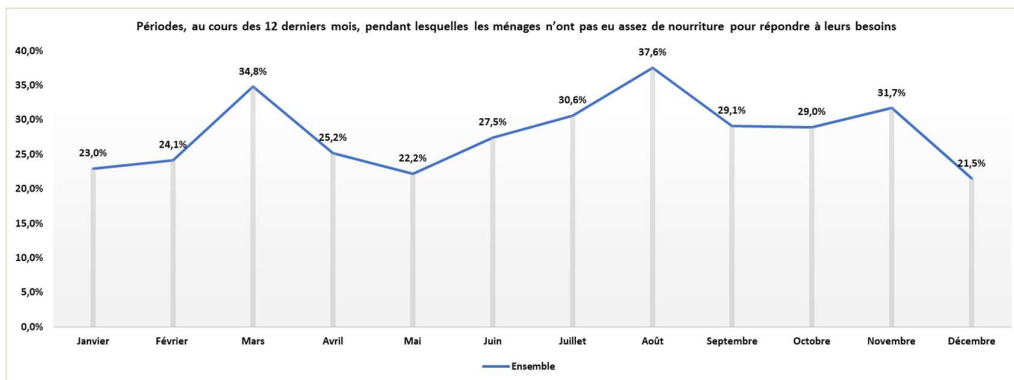
Les achats en espèces ou en crédit constituaient la plus importante source des aliments consommés par le ménage (53,0%) et en deuxième position c'était la propre production vivrière, de maraîchage ou d'élevage. Les produits issus de la chasse, pêche et de la cueillette constituaient 6,5% des aliments consommés.



Graphique 45 : Répartition des ménages selon les sources des aliments consommés et les préfectures.

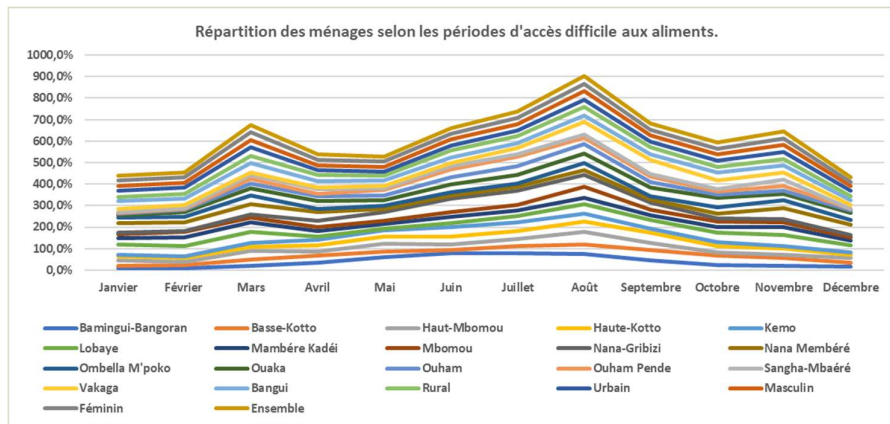
2.7.3. Périodes, au cours des 12 derniers mois, pendant lesquelles les ménages n'ont pas eu assez de nourriture pour répondre à leurs besoins

Il apparaissait que les mois de mars (34,8%), d'août (37,6%) et novembre (31,7%) étaient les plus difficiles du point de vue accès à la nourriture au niveau national.



Graphique 46 : Répartition des ménages selon les périodes de manque de nourriture

Les mêmes tendances pour les mois de mars, août et novembre étaient observées au niveau des préfectures. Ces mois correspondent aux périodes de soudures dans toutes les provinces mises à part quelques formes atypiques.



Graphique 47 : Répartition des ménages selon les périodes de manque de nourriture et les préfectures.

2.8. Consommation alimentaire

2.8.1. Score de consommation alimentaire du ménage

2.8.1.1. Méthode d'analyse

La consommation alimentaire des ménages est mesurée avec le Score de Consommation Alimentaire (SCA). Le score de consommation alimentaire est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages ainsi qu'aux apports énergétiques et protéiniques adéquats, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement, hygiène) satisfaisants. C'est donc un bon indicateur de la dimension d'accessibilité de la sécurité alimentaire et de la qualité de la consommation alimentaire qui influe sur l'état nutritionnel.

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}} \times x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmns}} \times x_{\text{legmns}} + a_{\text{leg}} \times x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}} \times x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}} \times x_{\text{animal}} + a_{\text{sucre}} \times x_{\text{sucre}} + a_{\text{lait}} \times x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}} \times x_{\text{huile}}$$

Avec :

a_i = Poids attribué au groupe d'aliments

x_i = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments (≤ 7 jours).

Tableau 21: Groupes d'aliments et leur poids pour le Score de consommation alimentaire

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Mais, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, igname, banane plantain, autres tubercules	Légumineuses	3
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumes et feuilles	1
Légumes (+ feuilles)	Fruits	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Protéines animales	4
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Produits laitiers	4
Lait/Produits laitiers	Sucres	0.5
Sucre, miel, autres sucreries	Huiles	0.5
Huiles et graisses	Condiments (*)	0
Condiments, épices		

(*) Les condiments ne sont pas considérés comme un groupe d'aliments du fait de leur poids nul.

Source: OMXF, PAM.

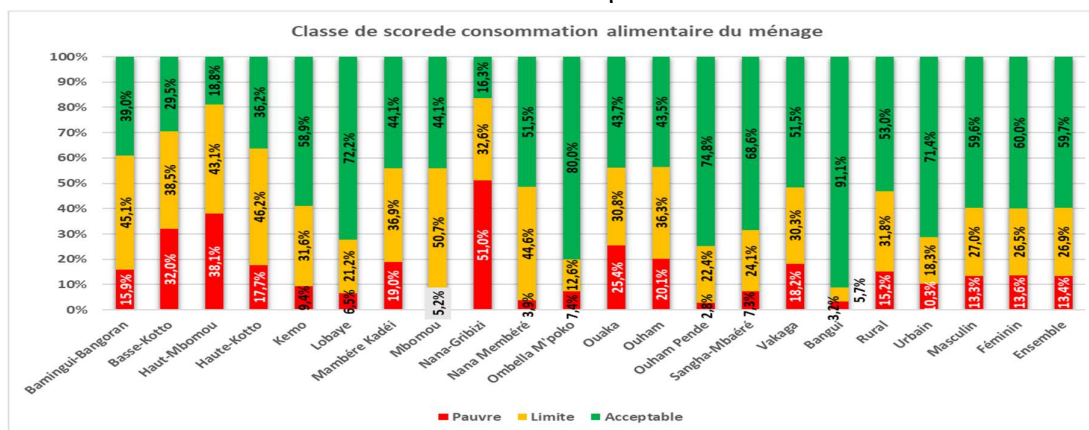
Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils standard 21 et 35 ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : Pauvre (SCA ≤ 21), Limite (SCA > 21 et SCA ≤ 35) et Acceptable (SCA > 35).

2.8.1.2. Classe de consommation alimentaire

Il apparaissait que 13,5% des ménages avaient une consommation pauvre, 26,9%, une consommation alimentaire limite et 56,9% une consommation alimentaire acceptable. La consommation alimentaire était nettement meilleure en milieu urbain que rural avec respectivement une consommation alimentaire pauvre à limite de 28,4% contre 47,0%. Pris par rapport au sexe du chef de ménage, il n'apparaissait pas de différence dans la consommation.

Pris par rapport à la préfecture, la pire des consommations alimentaires est observée dans celles de :

Nana-Gribizi avec 51,0% de consommation pauvre et 32,6% de consommation limite, celle du Haut-Mbomou avec 38,1% de consommation pauvre et 46,1% de consommation limite,



Graphique 1 : Répartition des classes de consommation alimentaire selon la préfecture

2.8.1.3. Apports alimentaires et nutritionnels au niveau des ménages



L'outil du score de consommation alimentaire du PAM a été adapté pour mieux capter la dimension nutritionnelle et s'est intéressé à la consommation d'aliments riches en vitamine A, en fer et en protéines au cours de la semaine par les membres du ménage.

- **Vitamine A** : A l'échelle du pays, 16,0% des ménages n'avaient jamais consommé la Vit A au cours des 7 derniers jours ce qui suppose que les enfants et les FAP, issus de ces ménages étaient à risque de faire des troubles liés à la carence en Vit A. par ailleurs 42,6% les consommaient souvent (1 à 6 fois jours) et 41,4% tous les jours. Considérée par rapport à la préfecture, c'étaient à Nana-Gribizi (65,3%) et Vakaga (48,5%) où les ménages n'avaient le plus jamais consommé un aliment riche en Vit A au cours des 7 derniers jours ayant précédé la collecte des données.

- **Fer** : au niveau national, 30,7% des ménages n'avaient consommé aucun aliment riche en fer pour minimiser les risques de carence en fer surtout chez les enfants et les FAP plus

vulnérables. Ces aliments riches en fer étaient souvent (1 à 6 jours) consommés par 58,2% des ménages et dans 11,1% ils étaient consommés tous les jours. Pris par rapport à la préfecture les proportions de ménages avec 0/7 jours de consommation de fer étaient les plus élevées dans celles de Haut-Mbomou (80,3%), Nana-Gribizi (73,2%), de Basse-Kotto (53,4%), de Ouaka (51,3%), de Ouham (45,0%).

○ **Protéine** : le groupe des aliments riches en protéines étaient le plus consommé avec 8,2% de ménages qui ne l'avaient jamais consommé au cours des 7 derniers jours ayant précédé la collecte des données. A l'échelle des préfectures, c'étaient à Nana-Gribizi (28,9%), Haut-Mbomou (24,3%) et Ouaka (20,9%) que les proportions de ménages n'ayant jamais consommé les protéines animales au cours des 7 derniers jours était la plus élevées.

Tableau 22: Répartition des ménages selon la consommation d'aliments riches en micronutriment

Préfecture	Groupe alimentriches riches en Vitamine A			Groupe alimentriches riches en fer			Groupe alimentaire riche en protéines		
	Jamais consommé (0)	Souvent consommé (1-6 fois)	consommés tous les jours de la semaine	Jamais consommé (0)	Souvent consommé (1-6 fois)	consommés tous les jours de la semaine	Jamais consommé (0)	Souvent consommé (1-6 fois)	consommés tous les jours de la semaine
Bamingui-Bangoran	47,7%	44,6%	7,7%	20,5%	73,3%	6,2%	6,2%	66,7%	27,2%
Basse-Kotto	23,8%	51,6%	24,5%	53,4%	41,3%	5,4%	16,6%	58,9%	24,5%
Haut-Mbomou	29,8%	42,2%	28,0%	80,3%	19,3%	0,5%	24,3%	72,5%	3,2%
Haute-Kotto	17,7%	67,7%	14,6%	30,0%	66,9%	3,1%	8,5%	63,1%	28,5%
Kemo	15,1%	48,0%	37,0%	32,9%	58,4%	8,7%	10,5%	49,5%	40,1%
Lobaye	8,8%	37,5%	53,7%	30,0%	60,5%	9,5%	5,0%	52,6%	42,4%
Mambéré-Kadéi	20,8%	45,5%	33,7%	34,3%	61,3%	4,4%	11,0%	64,5%	24,6%
Mbomou	21,0%	60,3%	18,8%	37,5%	60,1%	2,4%	5,2%	78,2%	16,6%
Nana-Gribizi	65,3%	31,0%	3,8%	73,2%	25,9%	0,8%	28,9%	60,3%	10,9%
Nana-Mambéré	4,2%	77,8%	18,0%	15,0%	81,4%	3,6%	6,3%	74,9%	18,9%
Ombélla-M'poko	10,6%	44,7%	44,7%	21,9%	66,0%	12,1%	2,4%	39,1%	58,4%
Ouaka	23,7%	47,1%	29,2%	51,3%	39,8%	8,9%	20,9%	50,7%	28,4%
Ouham	22,5%	41,4%	36,2%	45,0%	53,6%	1,4%	9,5%	59,2%	31,3%
Ouham-Péndé	3,6%	34,0%	62,4%	15,6%	69,6%	14,8%	0,8%	27,6%	71,6%
Sangha-Mbaéré	22,9%	38,1%	39,0%	19,0%	54,9%	26,0%	7,9%	33,0%	59,0%
Vakaga	48,5%	33,3%	18,2%	34,3%	44,4%	21,2%	10,1%	52,5%	37,4%
Bangui	4,1%	27,9%	68,0%	10,4%	63,1%	26,5%	1,8%	17,7%	80,5%
Rural	18,3%	46,6%	35,1%	34,2%	58,2%	7,6%	8,8%	53,6%	37,6%
Urbain	12,0%	35,5%	52,5%	24,5%	58,2%	17,3%	7,0%	35,6%	57,4%
Masculin	16,8%	43,1%	40,1%	31,3%	57,9%	10,8%	8,4%	47,6%	44,0%
Féminin	14,4%	41,4%	44,2%	29,4%	58,8%	11,8%	7,6%	45,8%	46,6%
Ensemble	16,0%	42,6%	41,4%	30,7%	58,2%	11,1%	8,2%	47,0%	44,8%

2.8.2. Diversité alimentaire des ménages

2.8.2.1. Méthode d'analyse

L'analyse du score de diversité alimentaire se résume en un comptage de groupes alimentaires consommés par les cibles à travers un rappel de 24 heures.

Il donne des informations importantes sur la qualité du régime alimentaire des cibles et surtout leur accès économique aux denrées alimentaires (SDAM). L'analyse inclue selon la cible, différents groupes alimentaires. Ainsi, le SDAM inclut 12 groupes alimentaires.

Tableau 23: Présentation des différents groupes alimentaires considérés pour l'analyse du score de diversité alimentaire selon la cible

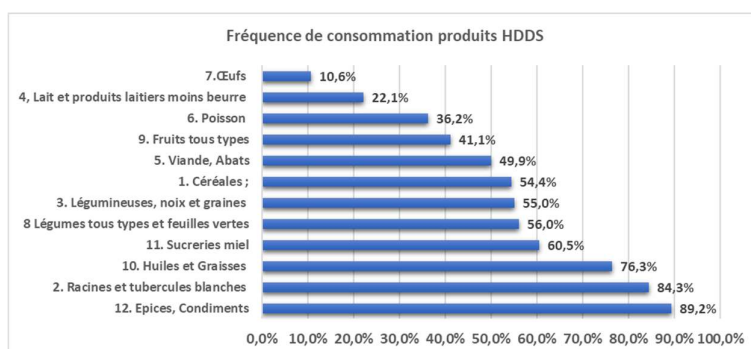
Groupes alimentaires (questionnaire)	SDAM (Ménage) 12 groupes
1. Céréales	1. Céréales ;
2. Légumes et Tubercules riches en vitamine A	2. Racines et tubercules blanches
3. Autres racines et tubercules	3. Légumes tous types et feuilles vertes
4. Légumes à feuilles vertes foncée	4. Fruits tous types
5. Autres légumes	5. Viande, Abats
6. Fruits riches en vitamine A	6. Œufs
7. Autres fruits	7. Poisson
8. Abats	8. Légumineuses, noix et graines
9. Autres viandes et volailles	9. lait et produits laitiers

10. Œufs	10. Huiles et Graisses
11. Poissons	11. Sucrieries miel
12. Protéagineux, Oléagineux, Graines	12. Epices, Condiments
13. Lait et produits laitiers	
14. Huiles et Graisses	
15. Aliments contenant de l'Huile de palme rouge (+ de Vita A)	
16. huile de palme rouge	
17. Epices et condiments	

2.8.2.2. Fréquence de consommation des groupes alimentaires

✓ Niveau national

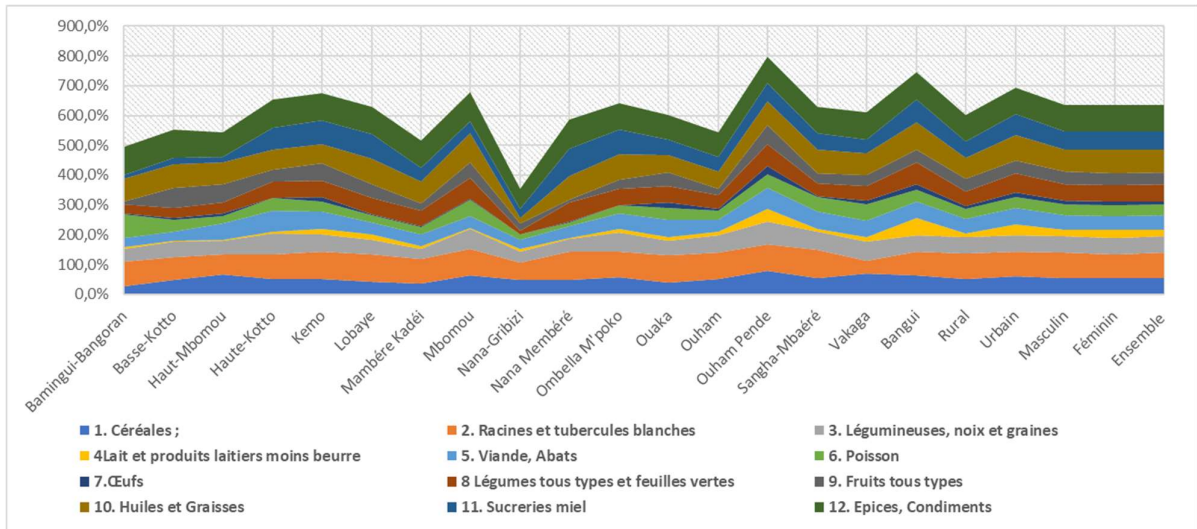
Au niveau national, condiments (89,2%), les racines et tubercules (84,3%), les huiles et graisses (76,3%), le sucre, le miel et les produits sucrés (60,5%) étaient les groupes alimentaires les plus consommés par les ménages. Le lait et les produits laitiers (22,1%), les œufs (10,6%) étaient consommés par des très faibles proportions des ménages.



Graphique 48 : Fréquence de consommation des groupes alimentaires au niveau national

✓ Niveau préfecture

La consommation des différents groupes alimentaires est très disparate au niveau des préfectures. Certains produits comme le lait et les produits laitiers étaient surtout consommés dans les préfectures de l'Ouham-Pende et Bangui. La pire situation de non-diversification alimentaire était observée dans la préfecture de la Nana-Gribizi où la consommation de certains produits est très faible.



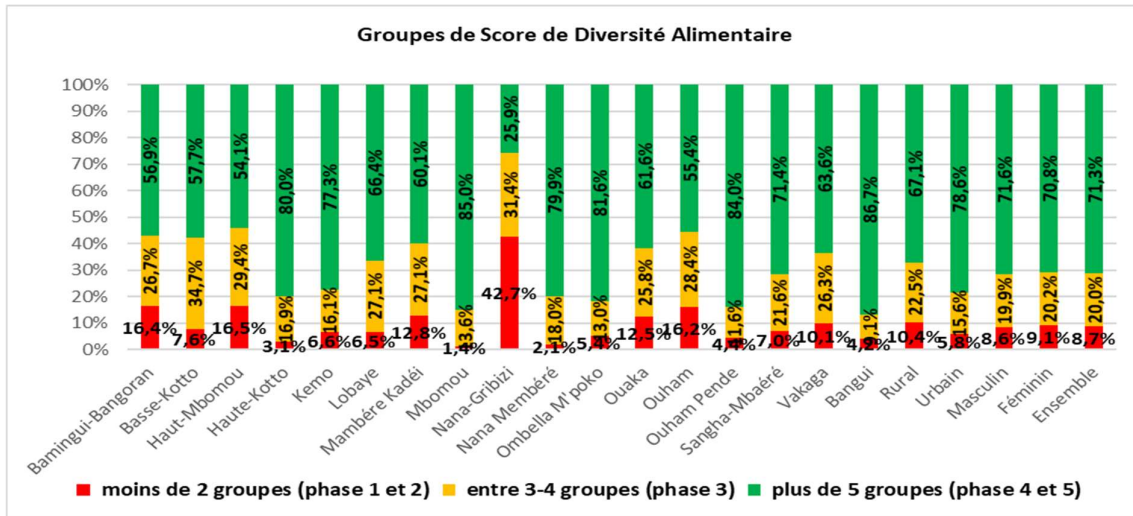
Graphique 49 : Fréquence de consommation des groupes alimentaires au niveau national

Tableau 24: Répartition des ménages selon la fréquence de consommation des différents groupes alimentaires du SDAM selon les préfectures

Nom de la préfecture	Céréales	Racines et tubercules blanches	Légumineuses, noix et graines	Lait et produits laitiers moins beurre	Viande, Abats	Poisson et fruits de mère	Œufs	Légumes tous types et feuilles vertes	Fruits tous types	Huiles et Graisses	Sucrieries miel	Epices et Condiments
Bamingui-Bangoran	27,2	81,5	44,6	5,1	30,6	79,6	1,9	30,3	11,8	75,9	12,3	93,3
Basse-Kotto	48	76,7	52,5	2,9	29,8	40,7	6,8	31,1	68	78,9	23,5	93,1
Haut-Mbomou	66,1	69,3	44,5	2,8	56,5	23,9	8,7	36,7	60,6	72,5	20,6	81,7
Haute-Kotto	50	83,8	71,5	6,2	69,1	41,2	2,1	54,6	40,8	65,4	73,8	93,8
Kemo	51	92,6	56,9	19,6	57,9	34,4	15,1	53,1	59,4	64,8	79,1	92,1
Lobaye	43,1	91,4	49,2	16,3	40,2	24,3	2,4	55,1	46	87,8	81,3	93,2
Mambéré-Kadéi	36,3	81,6	33,5	11,4	38,5	23,2	5,3	50,3	25,9	70,9	47,5	91,8
Mbomou	65,1	86,4	68,3	2,2	39,9	56,4	1,7	70,5	51,1	98	40,1	97,6
Nana-Gribizi	48,5	58,2	36,8	8,8	30,3	17,1	0	14,6	23,4	19,2	31	67,4
Nana-Mambéré	48,2	95,5	41,6	3	38,9	12,5	3	65,9	9,9	77,5	93,1	98,2
Ombélla-M'poko	57,3	85,3	63,1	14,8	49,5	27,6	1,8	54,4	30,4	86,5	82,6	88,1
Ouaka	40	90,3	50,7	11,7	55,9	42,3	18,5	53,3	45,3	58,6	51,9	83,5
Ouham	52	86,5	60,6	10,3	41	30,4	5,1	45,9	23,2	56,1	49,1	81,8
Ouham-Péndé	78	88,4	76,4	42,8	70,2	47,9	26,5	74	64	79,2	60,8	89,2
Sangha-Mbaéré	54	95,9	59,4	9,5	60,3	47,7	1,8	43,5	34,3	79,7	55,9	88,3
Vakaga	69,7	43,4	64,6	14,1	56	54,7	10,7	50,5	36,4	72,7	45,5	91,9
Bangui	63,3	81,2	53,1	58,3	55,5	40,6	17,7	72,6	43,8	92,4	76,5	90,6
Rural	50,5	84,9	55,5	13,9	47,1	34,9	7,8	51,3	40,4	70,9	55,5	88,4
Urbain	61	83,3	54,1	36,4	54,2	38,3	14,9	64,1	42,2	85,6	69,2	90,7
Masculin	54,8	85,4	56	19,5	51	36,7	10,4	55,4	41,5	75,8	60,1	89,5
Féminin	53,4	81,9	52,9	27,5	47,8	35,3	11,1	57,4	40,1	77,4	61,3	88,7
Ensemble	54,4	84,3	55	22,1	49,9	36,2	10,6	56	41,1	76,3	60,5	89,2

2.8.2.3. Groupes de scores de diversité /profil de consommation alimentaire

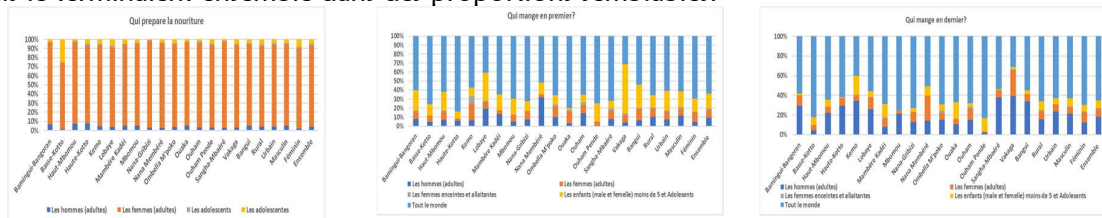
Au niveau national, 71,3% des ménages avaient un HDDS classé en phase 1 et 2, ceux qui avaient consommé plus de 5 groupes alimentaires la veille. Les ménages avec une HDDS en phase 3 représentaient 20,0% et ceux en phase (4 et 5) représentaient 8,7% des ménages. Les préfectures avec la pire diversité alimentaire étaient celle de Nana-Gribizi avec 42,7% de ménages qui avaient consommé moins de 2 groupes alimentaires la veille et 31,4% ayant consommé 3 à 4 groupes alimentaires. D'autres préfectures comme celle du Haut-Mbomou, de Bamingui-Bangoran, de Ouham, de basse-Kotto, de Mambéré-Kadéï.



Graphique 50 : Répartition des ménages selon les groupes de score de Diversité alimentaire et la préfecture

2.8.2.4. La préparation des repas :

- La préparation des repas étaient quasiment faite par les femmes adultes ou adolescentes
- Pour ce qui concerne l'ordre de prise de repas, tout le monde mangeait ensemble dans une très forte proportion ou c'étaient les enfants (filles et garçons de moins de 5 ans et les adolescents (es)). Cette tendance était générale sauf dans la préfecture de la Vakaga où la priorité était dans une forte proportion accordée aux enfants (filles et garçons de moins de 5 ans et les adolescents (es))
- De même qu'il a été constaté que les membres des ménages mangeaient le plus souvent ensemble, ils le terminaient ensemble dans des proportions semblables.



Graphique 51 : La gestion de l'alimentation au niveau ménage.

2.8.2.5. Préférences alimentaires des ménages

La préférence des denrées pour les ménages est assez souvent influencée par la disponibilité locale du produit liée à la production et à l'approvisionnement des marchés locaux selon les saisons, de son coût qui évolue selon les périodes de l'année et des habitudes de consommation.

✓ Types de céréales préférées

Les deux céréales les plus consommées par les ménages étaient le riz (29,6%), le maïs (19,2%). Cette tendance était la même dans les préfectures sauf à Vakaga où le sorgho était la céréale dominante (47,2%) et à Nana-Gribizi (19,0%).

✓ Types de légumineuses les plus consommées

Les deux légumineuses les plus consommées par les ménages étaient l'arachide (47,6%) et le sésame (14,1%). Cette tendance était la même dans les préfectures sauf à l'Ouham et l'Ouham-Pende où le niébé était plus consommé en deuxième position respectivement par (17,5%) et (18,5%).

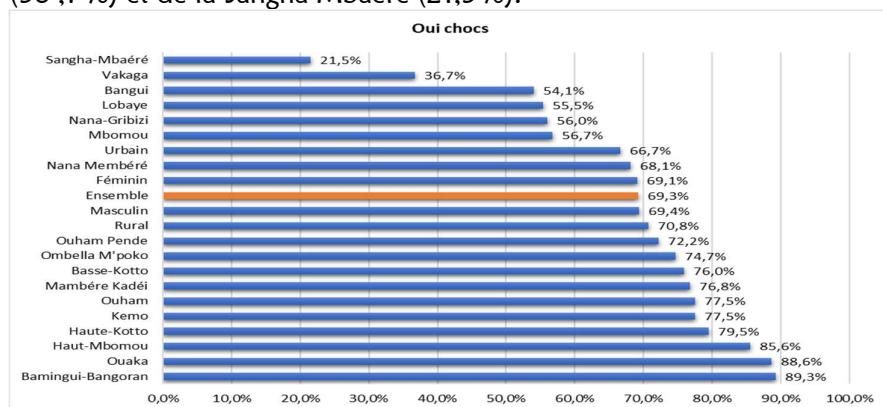
✓ Types de tubercules les plus consommées

Les deux tubercules les plus consommées par les ménages étaient le manioc (47,6%) et la patate douce (18,7%) et l'igname (13,7%). Cette tendance était la même dans les préfectures

2.9. Chocs

2.9.1. Ménages affectés par les chocs selon la préfecture

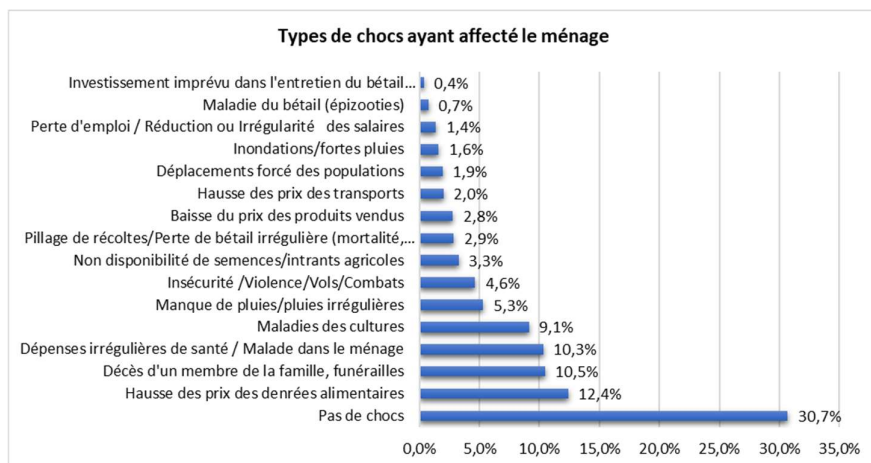
Dans l'ensemble, 69,3% des ménages avaient subi au moins un choc. Les préfectures les plus affectées par les chocs étaient celles de la Bamingui-Bangoran (89,3%), de la Ouaka (88,6%), du Haut M-bomou (85,6%) et les moins affectées par les chocs étaient celles de Bangui (54,1%), de la Vakaga (36,7%) et de la Sangha-Mbaéré (21,5%).



Graphique 52 : Répartition des ménages selon qu'ils soient affectés par au moins un choc selon la préfecture

2.9.2. Types de chocs ayant affecté les ménages

Les chocs les plus évoqués par les ménages étaient la hausse des prix des denrées alimentaires (12,4%), le décès d'un membre de la famille/funérailles (10,5%), les dépenses irrégulières de santé /maladies dans le ménage (10,3%), les maladies des cultures (9,1%), le manque de pluies/pluies irrégulières (5,3%), l'insécurité/ violence vols/combats (4,6%).



Graphique 53 : Répartition des ménages selon le type de chocs

2.9.3. Caractéristiques des chocs

✓ Choc et diminution ou perte de revenu dans le ménage

Les chocs avaient entraîné une diminution des revenus pour 50,9% des ménages plus ressentie par les ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes (54,1% contre 49,5%) de même que dans les ménages urbains que ruraux (57,0% contre 47,7%).

Les chocs avaient causé une diminution des actifs/biens pour 15,4% des ménages et une diminution couplée des revenus et actifs/ biens pour 18,6% des ménages. Ces effets étaient ressentis différemment selon les préfectures

✓ Choc et diminution de la capacité du ménage à produire ou acheter de la nourriture

Selon 75,4% des ménages, les chocs avaient entraîné une diminution de leur capacités à produire ou acheter de la nourriture. Cette situation était vécue par au moins 62,9% des ménages des préfectures sauf à Sangha-Mbaéré où elle a été évoquée par 38,5% des ménages.

✓ Le ménage s'est-il remis du choc

Dans l'ensemble 38,0% des ménages ne s'étaient pas du tout remis des conséquences des chocs et la situation était pire dans les préfectures de la Sangha-Mbaéré(70,7%), la Basse-Kotto(62,3%), Vakaga (61,8%), Kemo (60,1%) et Nana-Gribizi (52,6%).

Tableau 25: Répartition des caractéristiques du choc selon la préfecture

Nom de la préfecture	Le choc a créé une diminution ou perte de revenu dans le ménage				Diminuer la capacité du ménage à produire ou acheter de la nourritures	Le ménage s'est remis du choc		
	revenu	actifs/biens	revenus et actifs/biens	pas de changement	Oui	pas du tout	en partie	entièrement
Bamingui-Bangoran	41,5%	35,8%	21,2%	1,4%	87,2%	14,6%	49,0%	36,4%
Basse-Kotto	57,9%	29,6%	6,5%	6,1%	72,6%	70,7%	20,0%	9,3%
Haut-Mbomou	46,0%	12,9%	24,2%	16,9%	84,1%	38,4%	36,9%	24,6%
Haute-Kotto	58,1%	16,1%	16,1%	9,7%	87,9%	13,0%	53,6%	33,3%
Kemo	17,9%	3,3%	10,0%	68,8%	67,4%	60,1%	8,6%	31,3%
Lobaye	44,8%	17,6%	17,9%	19,7%	86,8%	44,1%	53,4%	2,4%
Mambéré-Kadéi	53,9%	22,2%	18,0%	5,9%	68,3%	29,6%	66,5%	3,9%
Mbomou	67,2%	17,6%	13,6%	1,6%	92,2%	16,2%	66,1%	17,7%
Nana-Gribizi	51,0%	28,0%	14,0%	7,0%	83,2%	52,6%	38,5%	9,0%
Nana-Mambéré	82,7%	6,3%	7,1%	3,9%	90,6%	20,6%	79,4%	0,0%
Ombélla-M'poko	54,0%	11,2%	30,3%	4,5%	66,2%	31,0%	58,8%	10,2%
Ouaka	32,8%	14,6%	15,7%	36,9%	67,3%	43,9%	29,4%	26,7%
Ouham	42,9%	17,9%	23,1%	16,1%	80,2%	40,9%	52,5%	6,6%
Ouham-Péndé	38,3%	15,8%	27,9%	18,0%	82,9%	44,5%	42,1%	13,4%
Sangha-Mbaéré	60,0%	8,0%	4,0%	28,0%	38,5%	62,3%	24,6%	13,0%

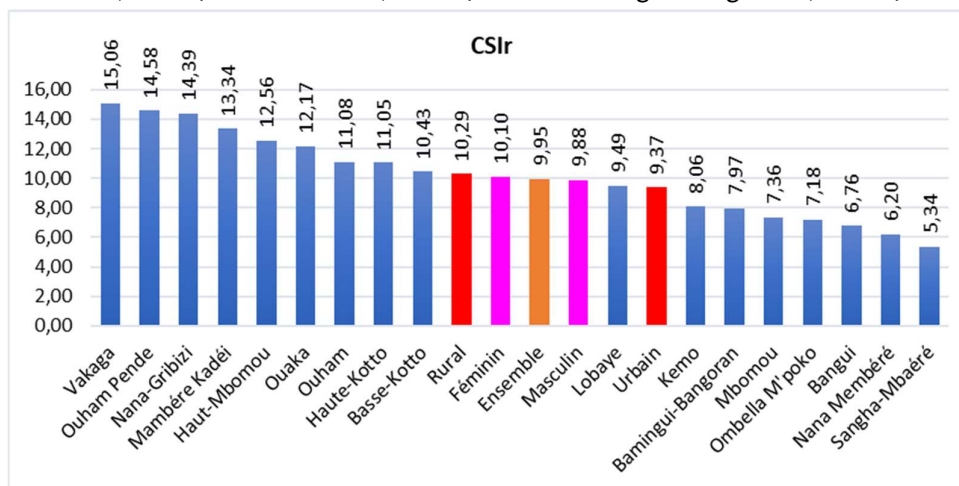
Vakaga	21,2%	18,2%	33,3%	27,3%	65,7%	61,8%	26,5%	11,8%
Bangui	70,5%	4,0%	15,0%	10,4%	62,9%	29,9%	51,9%	18,3%
Rural	47,7%	17,4%	18,6%	16,3%	76,9%	38,8%	47,0%	14,2%
Urbain	57,0%	11,6%	18,6%	12,8%	69,7%	36,4%	50,5%	13,1%
Masculin	49,5%	17,3%	18,8%	14,5%	75,4%	37,8%	48,7%	13,5%
Féminin	54,1%	11,3%	18,2%	16,3%	72,0%	38,3%	47,2%	14,5%
Ensemble	50,9%	15,4%	18,6%	15,1%	74,3%	38,0%	48,2%	13,8%

2.10. Stratégies d'adaptation

2.10.1. Stratégies d'adaptation alimentaires

Les stratégies qui concernent la sphère alimentaire sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié (CSI), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des volumes des repas, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont recours à ces stratégies d'adaptation. Plus cet indice est élevé, plus la situation est difficile.

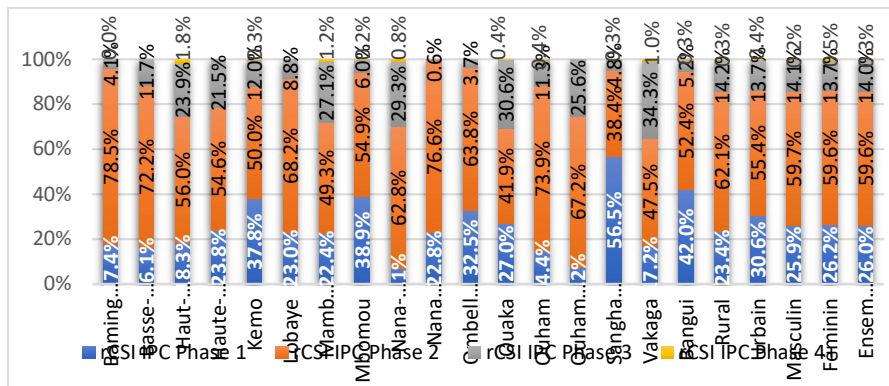
Le CSIr moyen (niveau national) était de 9,95%. Les préfectures avec les CSIr les plus élevés c'est-à-dire qui avaient utilisé plus de stratégies alimentaires étaient celles de la Vakaga (15,06%), de l'Ouham-Pende (14,58%), la Nana-Gribizi (14,39%), la Mambéré-Kadéï (13,34%), le Haut-Mbomou (12,56%) et la Ouaka (12,17%) et celles qui avaient les CSIr les plus faibles étaient celles de la Sangha-Mbaéré (5,5%), de la Nana-Mambéré (6,20%), de Bangui (6,75%), de l'Ombella-M'Poko (7,18%), de Mbomou (7,36%), de la Bamingui-Bangoran (7,97%),...



Graphique 54 : Stratégie d'adaptation alimentaire

Phases CSIr :

A l'échelle nationale, 26,0% des ménages étaient dans la phase 1 rCSI IPC, 59,6% dans la phase 2 rCSI IPC et 14,0% dans la phase 3 rCSI IPC. A l'échelle préfecture, celles dont les ménages avaient utilisé le moins de stratégies alimentaires (en phase 1), étaient la Sangha-Mbaéré (56,5%), Bangui (42,0%), du Mbomou (38,9%) et de la Kemo (37,8%). Par ailleurs, la grande majorité des ménages étaient dans la phase 2 rCSI IPC dans la plupart des préfectures.



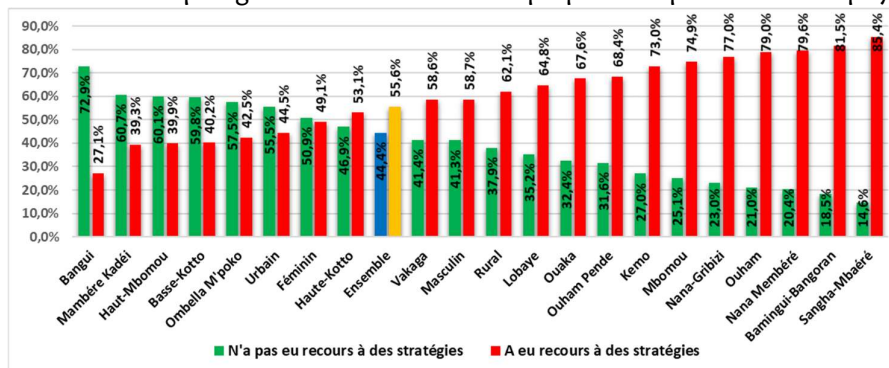
Graphique 55 : Répartition des ménages selon la phase du rCSI et les préfectures

2.18.1. Stratégies d'adaptation non alimentaires

S'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :

- ⇒ Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- ⇒ Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress : les stratégies de stress conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne). Dans le cadre de cette enquête, il s'agit de vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; de dépenser son épargne ; d'emprunter ou d'acheter la nourriture à crédit ; d'emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux (déstockage) ;
- ⇒ Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise : les stratégies de crise affectent directement la productivité future. Dans le cas de cette enquête, il s'agit de vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; de réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles que l'éducation, la santé ; de retirer les enfants de l'école ;
- ⇒ Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence : les stratégies d'urgence affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit ici de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

Au niveau national, 55,6% des ménages et dans une forte majorité des préfectures avaient utilisés des stratégies d'adaptation non alimentaires. Cette situation correspond à des difficultés socioéconomiques généralisées couvrant la plupart des préfectures du pays.



Graphique 56 : Répartition des ménages selon le type de stratégies utilisées

Au niveau national, 29,2% des ménages avaient utilisé des stratégies de crise et 17,8% des stratégies d'urgence. En somme 47,7% des ménages avaient utilisé des stratégies de crises à urgence qui ont dû les amener à décapitaliser, affecter leur productivité et ou les amener à exercer des activités dégradantes dont ils mettront du temps à se remettre, aussi économiquement que

psychologiquement. Les ménages ruraux avaient plus utilisé les stratégies non alimentaires que ceux du milieu urbain avec 62,1% contre 44,5%. Aussi, les ménages dirigés par les hommes (58,7%) avaient plus utilisé les stratégies non alimentaires que ceux dirigés par les femmes (49,1%). Pris par rapport aux préfectures, celles dont les ménages avaient le plus utilisé les stratégies non alimentaires étaient la Sangha-Mbaéré (55,6%), la Kemo (47,2%), la Nana-Gribizi (46,4%), le Mbomou (39,3%), Ouham- Péné (37,6%), l'Ouham (37,4%), ...

Les préfectures dont les ménages avaient utilisé plus de stratégie de crise étaient celle de la Ouaka (42,3%), Ouham (37,8%), la Nana-Gribizi (26,8%), le Mbomou (24,0%), ...

L'utilisation des stratégies d'urgence exprime des niveaux de difficultés très élevés au niveau du ménage. Au niveau national, ces stratégies avaient été utilisées par 17,8% des ménages avec des disparités selon les préfectures. Elles étaient plus utilisées dans les préfectures de la Ouaka (42,3%), de l'Ouham (37,8%), de la Nana-Gribizi (26,8%), de Mbomou (24,0%), de l'Ouham-Pende (23,6%), de la Kemo (23,2%) et de la Sangha-Mbaéré (22,2%), et de la Lobaye (20,3).

Tableau 26: Répartition de ménages selon le type de stratégies utilisés et la préfecture.

Préfecture	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence	Total
Bamingui-Bangoran	18,5%	40,5%	25,6%	15,4%	100,0%
Basse-Kotto	59,8%	2,6%	22,8%	14,9%	100,0%
Haut-Mbomou	60,1%	6,4%	28,9%	4,6%	100,0%
Haute-Kotto	46,9%	13,1%	22,3%	17,7%	100,0%
Kemo	27,0%	2,6%	47,2%	23,2%	100,0%
Lobaye	35,2%	10,2%	34,3%	20,3%	100,0%
Mambéré-Kadéi	60,7%	8,4%	25,0%	6,0%	100,0%
Mbomou	25,1%	11,6%	39,3%	24,0%	100,0%
Nana-Gribizi	23,0%	3,8%	46,4%	26,8%	100,0%
Nana-Mambéré	20,4%	10,2%	53,9%	15,6%	100,0%
Ombella-M'poko	57,5%	11,1%	23,0%	8,3%	100,0%
Ouaka	32,4%	6,0%	19,3%	42,3%	100,0%
Ouham	21,0%	3,8%	37,4%	37,8%	100,0%
Ouham-Péné	31,6%	7,2%	37,6%	23,6%	100,0%
Sangha-Mbaéré	14,6%	7,6%	55,6%	22,2%	100,0%
Vakaga	41,4%	10,1%	36,4%	12,1%	100,0%
Bangui	72,9%	11,9%	12,2%	3,1%	100,0%
Rural	37,9%	7,9%	33,2%	21,0%	100,0%
Urbain	55,5%	9,8%	22,3%	12,4%	100,0%
Masculin	41,3%	8,6%	31,0%	19,1%	100,0%
Féminin	50,9%	8,6%	25,4%	15,2%	100,0%
Ensemble	44,4%	8,6%	29,2%	17,8%	100,0%

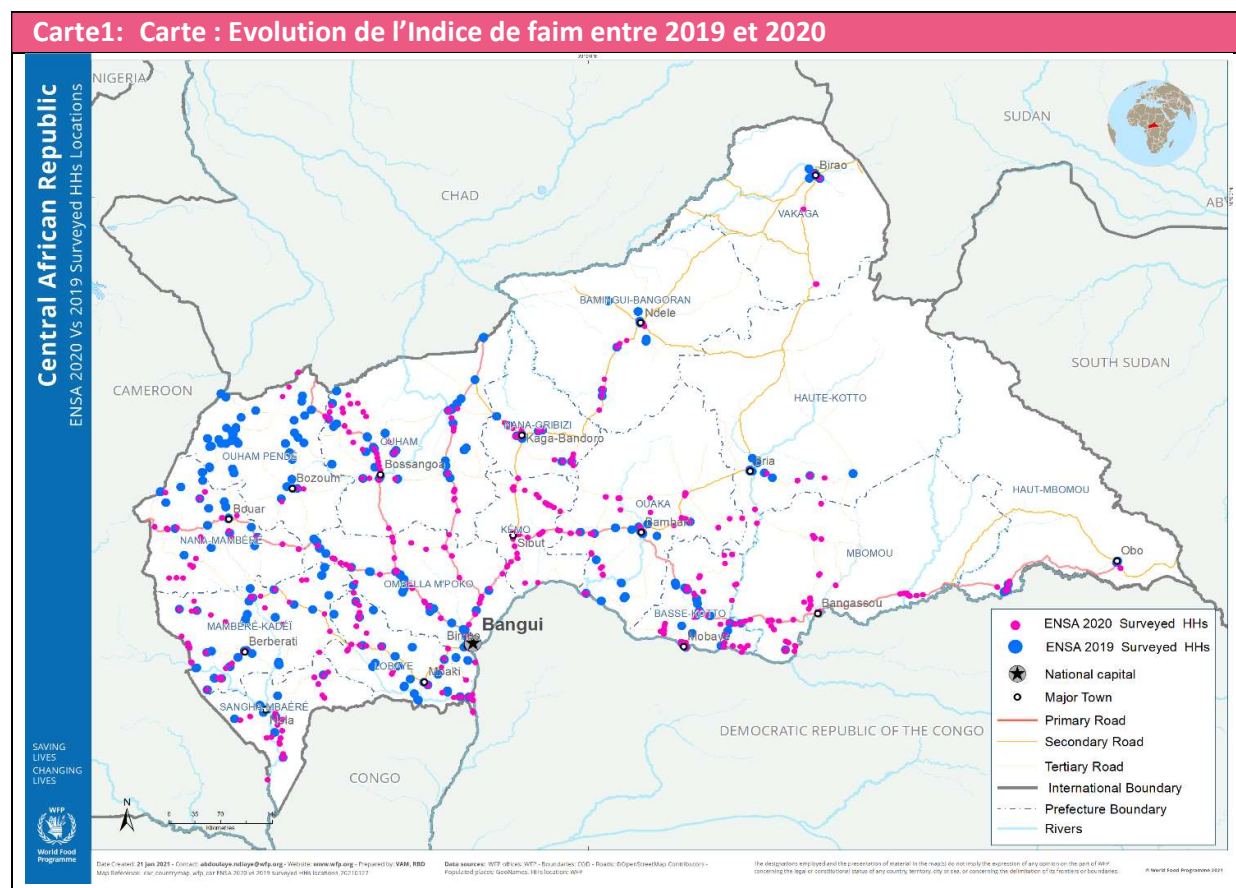
2.11. Indice de la Faim

L'indice de la Faim est un Indice de privation alimentaire dans les ménages et utilise une approche expérientielle : l'expérience de la privation alimentaire dans les ménages provoque des réactions prévisibles qui peuvent être saisies grâce à une enquête et résumées dans un indice. Cet indice est utilisé dans les contextes à forte insécurité alimentaire.

La classification de l'indice de faim selon le IPC est la suivante : faim nulle quand le Score = 0, faim faible quand le score = 1, faim modérée quand le score = (2 à 3), faim grave quand le score = 4 et faim très grave quand le score = (5 à 6).

Dans le pays, 18,5% n'avaient pas soufferts de faim, 13,0% souffraient de faim faible. La faim modérée était largement vécue par 60,3% des ménages et la faim grave et très graves respectivement par 4,8 et 2,9% des ménages.

La préfecture de la Nana-Gribizi avec 35,6% de ménages en faim grave dont 12,6% en faim très grave ; celle de la Ouaka avec 27,0% de faim grave dont 12,6% de faim très grave ; celle de Haut-Mbomou avec 23,0% de faim grave dont 8,3% de faim très grave et la pire faim était celle de la Bamingui-Bangoran avec 33,4% de faim grave dont **31,3%** de faim très grave.



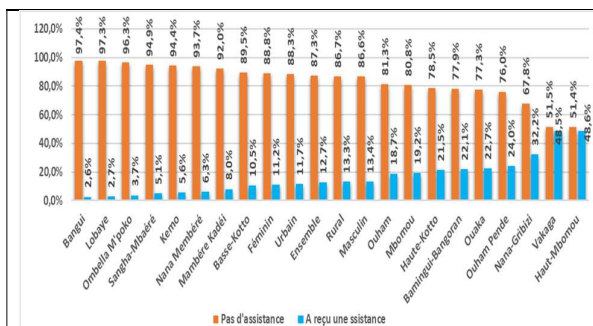
La présente carte nous montre l'extension de la faim dans le pays par rapport à 2019 à travers la multiplication des localités affectées par la faim.

Tableau 27: Répartition des ménages selon la phase de score de faim et la préfecture

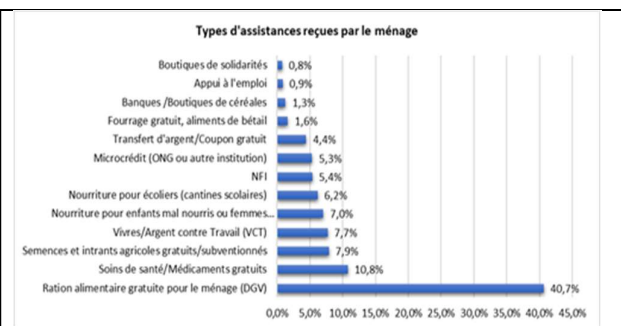
Préfecture	HHS IPC Phase 1 Faim nulle	HHS IPC Phase 2 Faim faible	HHS IPC Phase 3 Faim modérée	HHS IPC Phase 4 Faim grave	HHS IPC Phase 5 Faim très grave	Total
Bamingui-Bangoran	9,7%	15,4%	41,5%	2,1%	31,3%	100,0%
Basse-Kotto	10,5%	3,3%	83,6%	0,7%	1,9%	100,0%
Haut-Mbomou	9,2%	4,6%	63,3%	14,7%	8,3%	100,0%
Haute-Kotto	12,3%	16,2%	70,0%	0,8%	0,8%	100,0%
Kemo	20,9%	19,6%	53,8%	3,8%	1,8%	100,0%
Lobaye	20,1%	16,5%	57,8%	5,2%	0,5%	100,0%
Mambéré-Kadéi	16,0%	28,1%	55,1%	0,6%	0,2%	100,0%
Mbomou	6,2%	5,2%	87,0%	0,8%	0,8%	100,0%
Nana-Gribizi	2,9%	2,5%	59,0%	23,0%	12,6%	100,0%
Nana-Mambéré	4,8%	24,6%	68,9%	1,8%	0,0%	100,0%
Ombélla-M'poko	36,2%	18,4%	44,5%	0,4%	0,6%	100,0%
Ouaka	14,7%	19,9%	38,4%	14,3%	12,7%	100,0%

Ouham	4,1%	5,4%	82,7%	4,5%	3,2%	100,0%
Ouham-Pende	1,6%	4,8%	91,2%	2,4%	0,0%	100,0%
Sangha-Mbaéré	78,1%	10,5%	11,1%	0,3%	0,0%	100,0%
Vakaga	20,2%	11,1%	60,6%	5,1%	3,0%	100,0%
Bangui	35,9%	11,0%	43,0%	7,6%	2,4%	100,0%
Rural	14,9%	13,5%	64,3%	4,3%	3,0%	100,0%
Urbain	25,7%	12,3%	53,5%	5,9%	2,7%	100,0%
Masculin	19,2%	13,6%	59,9%	4,7%	2,6%	100,0%
Féminin	18,1%	11,9%	61,3%	5,2%	3,5%	100,0%
Ensemble	18,9%	13,0%	60,3%	4,8%	2,9%	100,0%

2.12. Assistance et aides humanitaires



Graphique 57 : Le ménage a reçu une assistance



Graphique 58 : Types d'assistance reçu par le ménage

Dans l'ensemble 12,4% des ménages avaient reçu une assistance au cours des 6 derniers mois. Les préfectures ayant reçu plus d'assistance étaient le Haut-Mbomou (48,6%), la Vakaga (48,5%), la Nana-Gribizi (32,2%), l'Ouham-Pendé (24,0%), la Ouaka (22,7%), la Bamingui-Bangoran (22,1%) et la Haute-Kotto (21,5%).

2.12.1. Types d'assistances reçues par le ménage

Les principales assistances reçues étaient la ration alimentaire gratuites (40,7%), soins de santé médicaments gratuits (10,8%), les semences et intrants agricoles subventionnés (7,9%), vivres contre travail (VCT) (7,7%) et la nourriture pour enfants malnutris ou femmes enceinte ou allaitant,...

2.12.2. Les donateurs des assistances

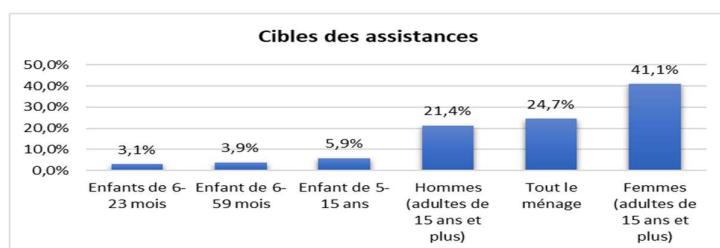
Les principaux donateurs des assistances étaient les ONG surtout internationales (63,2%), le PAM (23,9%) et les parents et amis (5,8%). L'Etat avait été évoqué par 2,5% des bénéficiaires essentiellement à Lobaye (26,7%) et Bangui (10,5%). Les interventions du PAM étaient évoquées dans toutes les préfectures mais plus à Mambéré Kadéï (57,7%), à Haut-Mbomou (52,1%), à Nana-Mambéré (47,6%), à Sangha-Mbaéré (42,1%), à Basse-Kotto (40,5%) et 34,0% respectivement à Bamingui-Bangoran et Mbomou. Il faut toutefois signaler qu'aucune assistance du PAM n'avait été signalée à Ombella M'poko.

Tableau 28: Donateurs des assistances

Nom de la préfecture	Donateur de l'assistance					
	Etat	ONG	PAM	FAO	UNICEF	Parents/Amis
Bamingui-Bangoran	0,0%	66,0%	34,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Basse-Kotto	2,4%	56,1%	40,2%	1,2%	0,0%	0,0%
Haut-Mbomou	0,6%	31,4%	52,1%	7,1%	7,1%	1,8%
Haute-Kotto	0,0%	64,9%	24,3%	0,0%	10,8%	0,0%
Kemo	0,0%	60,9%	13,0%	8,7%	0,0%	17,4%
Lobaye	26,7%	20,0%	20,0%	26,7%	6,7%	0,0%
Mambéré-Kadéi	4,3%	23,4%	57,4%	4,3%	6,4%	4,3%
Mbomou	1,0%	61,0%	34,0%	1,0%	0,0%	3,0%
Nana-Gribizi	0,0%	73,3%	19,8%	4,7%	1,2%	1,2%
Nana-Mambéré	0,0%	52,4%	47,6%	0,0%	0,0%	0,0%
Ombélla-M'poko	0,0%	85,7%	0,0%	4,8%	0,0%	9,5%
Ouaka	0,0%	77,3%	18,5%	0,8%	0,0%	3,4%
Ouham	1,7%	68,6%	11,0%	0,8%	1,7%	16,1%
Ouham-Péndé	4,3%	74,3%	10,0%	0,0%	1,4%	10,0%
Sangha-Mbaéré	5,3%	42,1%	42,1%	0,0%	10,5%	0,0%
Vakaga	1,9%	90,4%	5,8%	0,0%	1,9%	0,0%
Bangui	10,5%	63,2%	15,8%	0,0%	5,3%	5,3%
Rural	2,2%	63,6%	23,9%	2,8%	1,3%	6,2%
Urbain	3,0%	62,6%	23,6%	1,0%	4,7%	5,1%
Masculin	2,1%	63,9%	23,8%	2,3%	2,0%	5,9%
Féminin	3,4%	61,6%	23,9%	1,8%	3,8%	5,6%
Ensemble	2,5%	63,2%	23,8%	2,2%	2,5%	5,8%

2.12.3. Cibles de l'assistance

Cibles de l'assistance : les assistances étaient essentiellement destinées aux femmes âgées de 15 ans et plus dans 41,1% des cas, à tous les ménages dans 24,7% des cas et les hommes adultes de 15 ans et plus dans 21,4% des cas et les enfants de moins de 5 ans n'étaient concernés que dans 7% des cas.



Graphique 59 : Répartition des ménages selon les cibles des assistances reçues

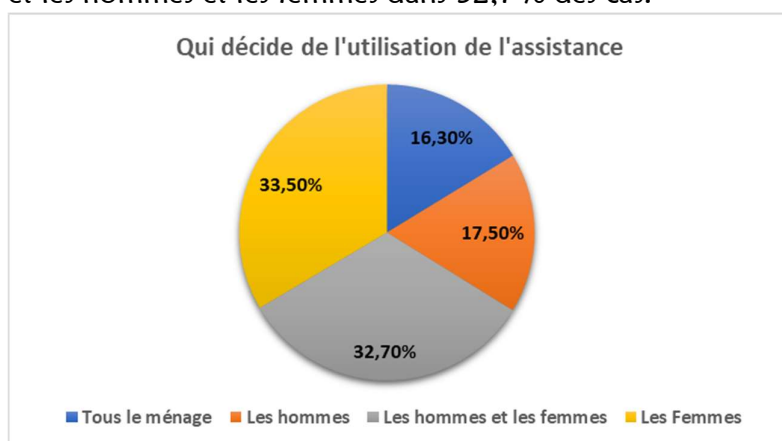
Tableau 29: Répartition des ménages selon les cibles des assistances reçues et la préfecture

Nom de la préfecture	Cibles de l'assistance						Total
	Enfant de 6-59 mois	Enfants de 6-23 mois	Enfant de 5-15 ans	Femmes (adultes de 15 ans et plus)	Hommes (adultes de 15 ans et plus)	Tout le ménage	
Bamingui-Bangoran	3,4%	8,6%	5,2%	65,5%	1,7%	15,5%	100,0%
Basse-Kotto	6,1%	1,2%	13,4%	42,7%	6,1%	30,5%	100,0%
Haut-Mbomou	2,9%	4,3%	4,3%	42,9%	30,0%	15,7%	100,0%
Haute-Kotto	2,8%	0,0%	13,9%	33,3%	8,3%	41,7%	100,0%
Kemo	0,0%	0,0%	0,0%	48,0%	40,0%	12,0%	100,0%
Lobaye	13,3%	6,7%	6,7%	46,7%	13,3%	13,3%	100,0%
Mambéré-Kadéi	2,1%	2,1%	6,4%	57,4%	25,5%	6,4%	100,0%
Mbomou	1,0%	0,0%	0,0%	65,7%	26,5%	6,9%	100,0%
Nana-Gribizi	1,1%	0,0%	2,3%	40,9%	14,8%	40,9%	100,0%
Nana-Membéré	0,0%	0,0%	3,4%	48,3%	31,0%	17,2%	100,0%
Ombella-M'poko	0,0%	0,0%	4,0%	60,0%	20,0%	16,0%	100,0%
Ouaka	0,8%	0,8%	5,3%	39,1%	19,5%	34,6%	100,0%

Ouham	0,7%	2,1%	7,9%	20,0%	28,6%	40,7%	100,0%
Ouham-Péndé	11,1%	8,9%	6,7%	37,8%	23,3%	12,2%	100,0%
Sangha-Mbaéré	5,3%	0,0%	0,0%	10,5%	10,5%	73,7%	100,0%
Vakaga	0,0%	0,0%	1,9%	69,8%	20,8%	7,5%	100,0%
Bangui	0,0%	0,0%	4,5%	40,9%	13,6%	40,9%	100,0%
Ensemble	3,9%	3,1%	5,9%	41,1%	21,4%	24,7%	100,0%
Rural	3,9%	3,4%	5,2%	41,4%	22,9%	23,2%	100,0%
Urbain	3,9%	2,5%	7,4%	40,3%	18,4%	27,4%	100,0%
Ensemble	3,9%	3,1%	5,9%	41,1%	21,4%	24,7%	100,0%
Masculin	4,7%	3,8%	5,7%	35,9%	25,7%	24,2%	100,0%
Féminin	1,5%	1,3%	6,7%	55,1%	9,5%	25,9%	100,0%
Ensemble	3,9%	3,1%	5,9%	41,1%	21,4%	24,7%	100,0%

2.12.4. Qui décide de l'utilisation de l'assistance

La décision de l'utilisation des assistances est très déterminante dans son efficacité. Il ressortait que les femmes seules étaient celles qui décidaient le plus l'utilisation des assistances (33,5%) et les hommes et les femmes dans 32,7% des cas.



Graphique 60 : Répartition de ménages selon les personnes qui décide de l'utilisation des assistances

Tableau 30: Répartition des ménages selon les personnes qui décident de l'utilisation des assistances

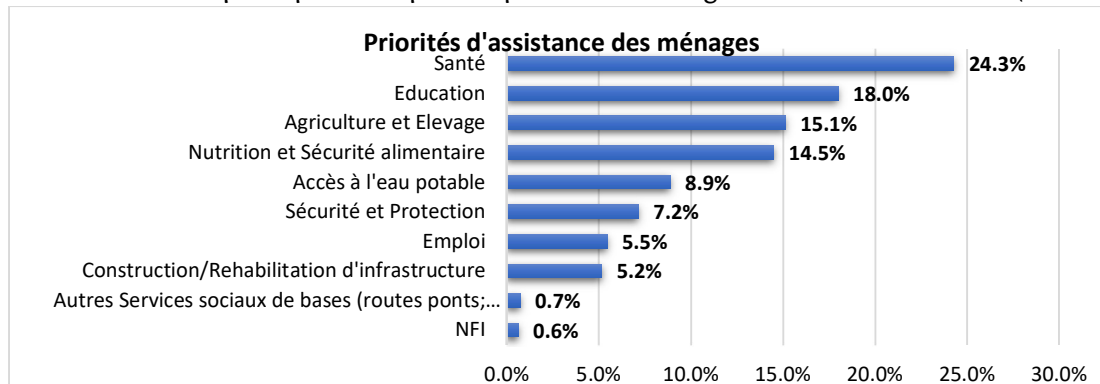
Nom de la préfecture	Qui décide de l'utilisation de l'assistance reçu			
	Tous le ménage	Femmes seules	Hommes seuls	Hommes et femmes
Bamingui-Bangoran	45,7%	22,9%	2,9%	28,6%
Basse-Kotto	16,9%	24,7%	15,6%	42,9%
Haut-Mbomou	1,4%	39,4%	30,3%	28,9%
Haute-Kotto	9,7%	48,4%	9,7%	32,3%
Kemo	7,1%	39,3%	32,1%	21,4%
Lobaye	50,0%	10,0%	0,0%	40,0%
Mambéré-Kadéi	23,3%	33,3%	23,3%	20,0%
Mbomou	0,0%	37,9%	12,1%	50,0%
Nana-Gribizi	21,7%	34,8%	4,3%	39,1%
Nana-Mambéré	5,6%	33,3%	11,1%	50,0%
Ombélla-M'poko	11,1%	38,9%	0,0%	50,0%
Ouaka	22,5%	43,2%	11,7%	22,5%
Ouham	25,8%	25,8%	16,5%	32,0%
Ouham-Péndé	15,5%	27,4%	17,9%	39,3%

Sangha-Mbaéré	35,3%	29,4%	29,4%	5,9%
Vakaga	9,0%	40,3%	38,8%	11,9%
Bangui	5,9%	47,1%	23,5%	23,5%
Rural	18,3%	29,7%	18,0%	34,0%
Urbain	12,8%	40,2%	16,7%	30,4%
Masculin	15,6%	26,1%	19,9%	38,3%
Féminin	18,1%	52,5%	11,2%	18,1%
Ensemble	16,3%	33,5%	17,5%	32,7%

2.12.5. Priorité d'assistance souhaitée par les ménages

Cette approche est généralement utilisée en analyse de vulnérabilité pour explorer les priorités/besoins des ménages en cas d'assistance pour mieux orienter les intervenants.

Il ressortait alors que la première préoccupation des ménages était d'ordre sanitaire (24,3%).



Graphique 61 : Répartition des ménages selon les priorités d'assistance et la préfecture

2.13. Sécurité Alimentaire

2.13.1. Classe de sécurité alimentaire

L'appréciation de la situation de sécurité alimentaire des ménages s'est faite dans le cadre de cette enquête selon l'approche CARI (Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security) du PAM.

Cette méthodologie CARI prend en compte les deux dimensions clés de la sécurité alimentaire :

- i) l'état à court terme, pour lequel le score de consommation alimentaire est l'indicateur clé ;
- ii) l'accès aux aliments qui est mesuré par rapport à la vulnérabilité économique du ménage (part des dépenses consacrées à l'alimentation) ; et,
- iii) l'épuisement des actifs des ménages (recours à des stratégies d'adaptation).

Tableau 31: Indicateurs du CARI (Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire)

Indicateurs	Sécurité alimentaire	Vulnérables à l'insécurité alimentaire	Modérément en insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Score de consommation alimentaire	Acceptable	N/A	Limite	Pauvre
Part des dépenses alimentaires	< 50%	50% - 65%	65% - 75%	>= 75%
Indice de stratégie de survie	Aucune	Stratégie de stress (vente d'actifs non productifs)	Stratégie de crise (vente d'actifs productifs)	Stratégies d'urgence (vente d'actifs productifs majeurs)

Sur la base d'un algorithme incluant les indicateurs susmentionnés, les ménages sont classés en quatre groupes :

Tableau 32: Classes d'insécurité alimentaire (approche CARI)

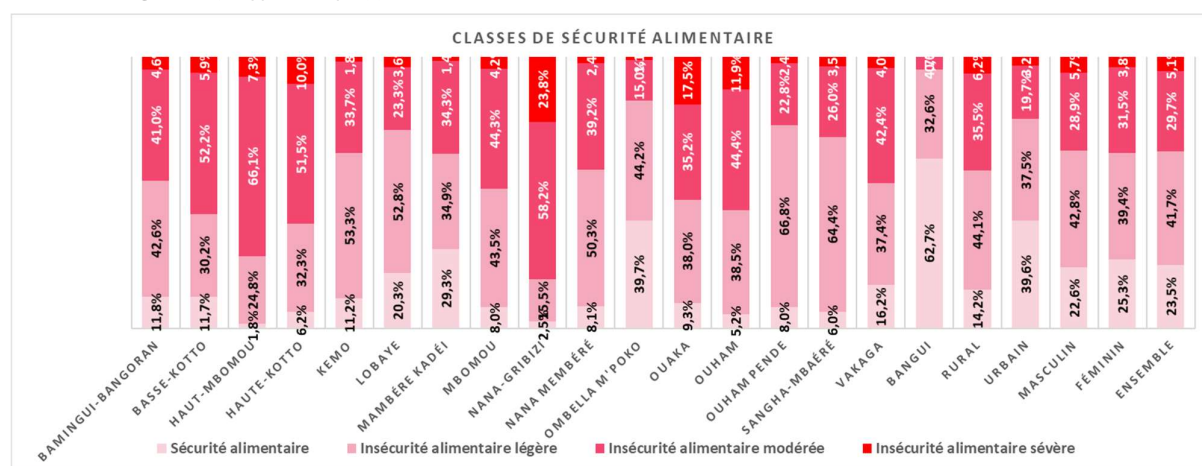
Classes de sécurité alimentaire	Conditions des ménages	Statut
En sécurité alimentaire	Capable d'assurer les besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	En sécurité alimentaire
Insécurité alimentaire légère	Dispose d'une consommation alimentaire minimale, mais incapable d'assurer certaines dépenses essentielles non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence	
Modérément en insécurité alimentaire	Déficiência de consommation alimentaire, OU, Capacité marginale d'assurer les besoins alimentaires minimaux seulement à travers l'épuisement accéléré des moyens d'existence	En insécurité alimentaire
En insécurité alimentaire sévère	Importante déficiencia de la consommation alimentaire, ou, Perte extrême des moyens d'existence aboutissant à d'importantes déficiencias de consommation alimentaire, OU pire	

La distribution des classes de sécurité alimentaire au niveau national est la suivante :

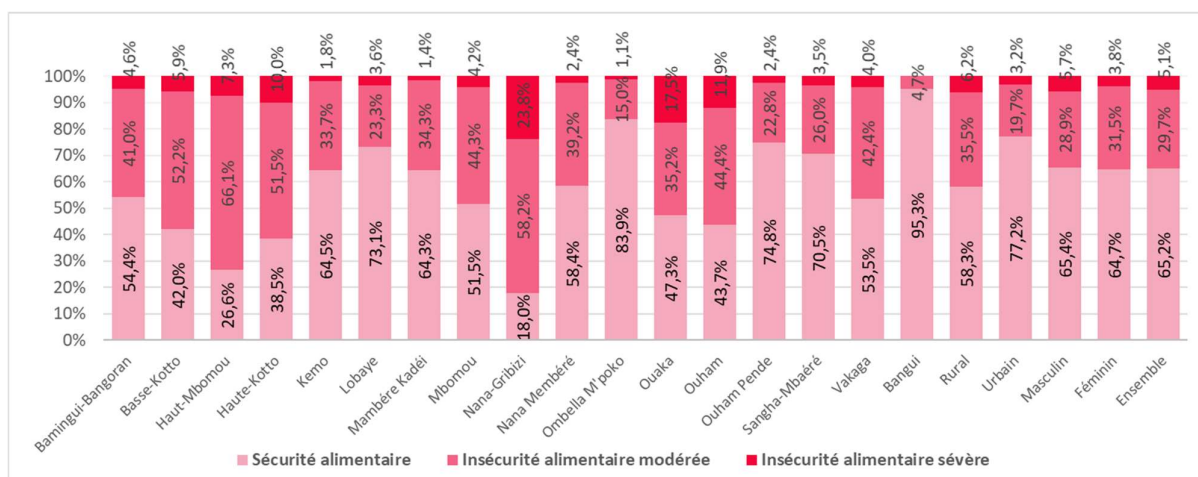
- ⇒ 23,5% des ménages sont en sécurité alimentaire ;
- ⇒ 41,7 % des ménages sont en insécurité alimentaire légère ;
- ⇒ 29,7% des ménages sont modérément en insécurité alimentaire ; et,
- ⇒ 5,1% des ménages sont en insécurité alimentaire sévère.

De ce fait au niveau national, la prévalence de l'insécurité alimentaire était de **34,8%** dont **5,1%** de forme sévère.

2.13.2. Classe de sécurité alimentaire

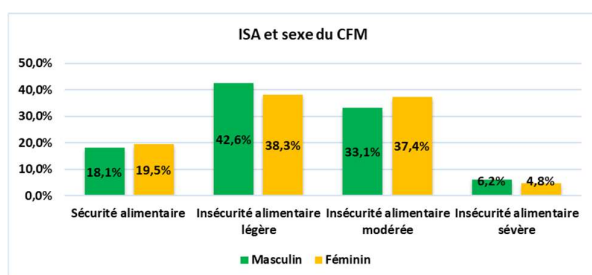


Graphique 62 : Répartition des ménages selon les classes de sécurité alimentaires et les préfectures



Graphique 63 : Répartition des ménages selon les classes de sécurité alimentaire en 3 classes

- ✓ **Les préfectures les plus en insécurité alimentaires étaient celles de :**
 - Nana-Gribizi avec 82,0% de ménages en insécurité alimentaire dont 23,8% de forme sévères,
 - Haut-Mbomou avec 73,4% de ménages en insécurité alimentaire dont 7,3% de forme sévères,
 - Haute-Kotto avec 61,5% de ménages en insécurité alimentaire dont 5,9% de forme sévères,
 - Basse-Kotto avec 58,0% de ménages en insécurité alimentaire dont 10,0% de forme sévères,
 - Ouham avec 56,3% de ménages en insécurité alimentaire dont 11,9% de forme sévères,
 - Ouaka avec 52,7% de ménages en insécurité alimentaire dont 17,5% de forme sévères,
 - ✓ **Les préfectures les moins affectées étaient celles de :**
 - Bangui la capitale avec 4,7% de ménages en insécurité alimentaire dont 0% de forme sévère ;
 - Ombella-Mpoko avec 16,1% de ménages en insécurité alimentaire dont 1,1% de forme sévère ;
 - Ouham-Pende avec 22,8% de ménages en insécurité alimentaire dont 3,2% de forme sévère ;
- Les préfectures les plus sévèrement affectées par l'insécurité alimentaires étaient celle de :
- Nana-Gribizi avec 23,8% de forme sévère,
 - Ouaka avec 17,5% de forme sévère ;
 - Ouham avec 11,9% de forme sévère ;
 - Et Haute-Kotto avec 10 ;0% de forme sévère.
- Cette situation est mieux représentée sur la carte n°2 qui suit.

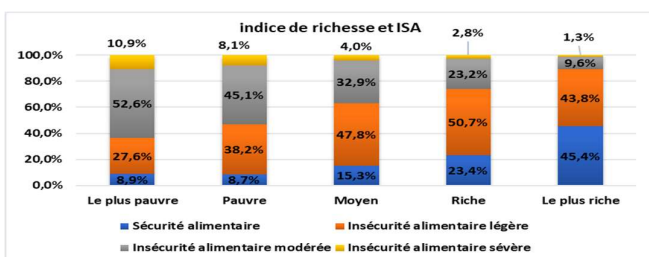


✓ **Insécurité Alimentaire et sexe du chef de ménage**

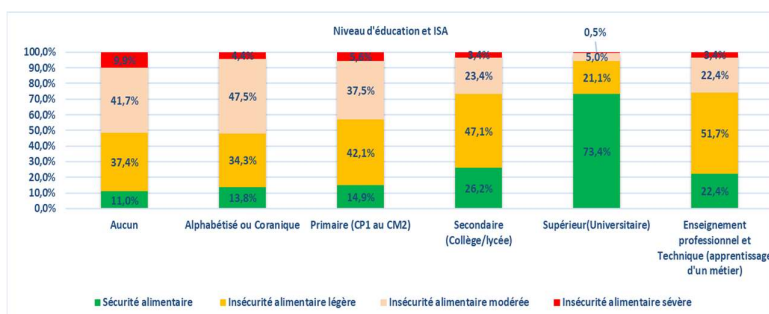
La proportion de ménage en sécurité alimentaire était légèrement plus élevée que chez les chefs de ménage hommes avec 19,5% contre 18,1%. Paradoxalement, elle apparaissait

plus en insécurité avec 42,2% contre 39,3% pour les chefs de ménage hommes même si ceux-ci étaient plus affectés par la forme sévère avec 6,2% contre 4,8%.

✓ **Insécurité alimentaire et classe de richesse**



La proportion de ménage en sécurité alimentaire augmente avec le niveau de richesse de même que le niveau d'insécurité alimentaire augmente avec la diminution du niveau de richesse. Les différences observées sont statistiquement significatives ($p=0,000$)



✓ **Insécurité alimentaire et niveau d'instruction du Chef de ménage**

Le niveau d'insécurité alimentaire du ménage est lié au niveau d'instruction du chef de ménage, plus un chef de ménage est instruit moins son ménage est

à risque d'insécurité alimentaire. Les différences observées sont statistiquement significatives.

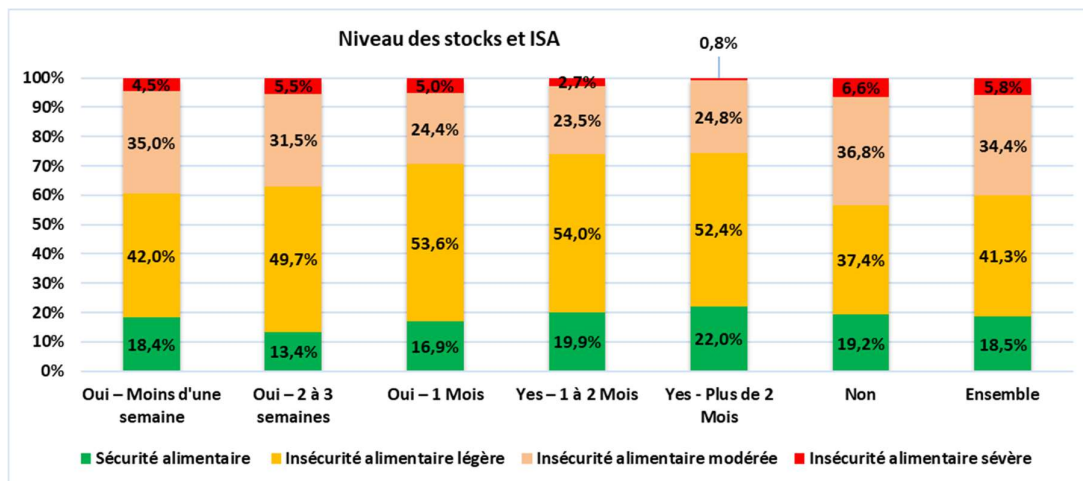
✓ **Insécurité Alimentaire et milieu de résidence (rural et urbain) :**

le niveau d'insécurité alimentaire des ménages est plus élevé en milieu rural que urbain (Cf tableau 34).

✓ **Insécurité Alimentaire et assistances reçues :**

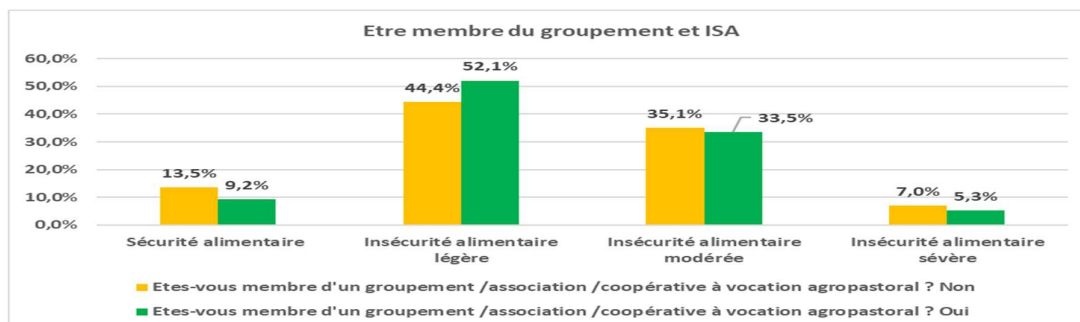
les ménages ayant reçu une assistance au cours des 6 derniers mois apparaissent plus en insécurité alimentaire que ceux n'ayant pas reçue une assistance alimentaire (Cf tableau 34). Cette situation corrobore la pertinence du ciblage ayant conduit à l'assistance de ces ménages comme assez vulnérable. Elle explique aussi, la nécessité de poursuivre les appuis à ces ménages encore en insécurité alimentaire.

✓ **Insécurité alimentaire et niveau des stocks alimentaires**



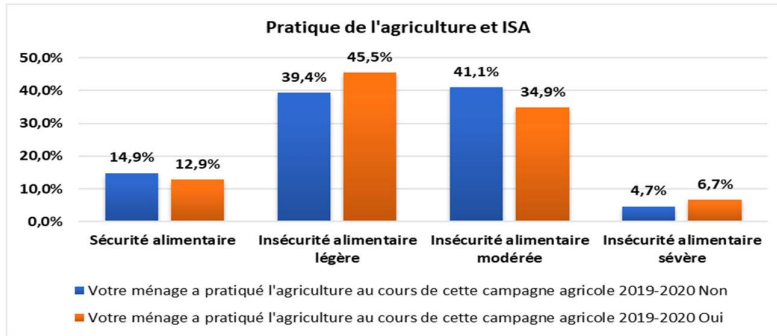
Le niveau d'insécurité alimentaire du ménage est plus élevé pour les ménages ne disposant pas de stocks ou ayant des stocks de niveau faible.

✓ **Affiliation du ménage à un groupement /coopératives agropastorale et insécurité alimentaire :**



Les ménages membres du groupement /coopératives agropastorale agro-pastorale étaient moins affectés par l'insécurité alimentaires que ceux qui n'en étaient membres avec une prévalence de 38,8% contre 42,1%. Il faut toutefois aussi noter que la prédominance des ménages non membres dans la classe de sécurité alimentaire est influencée par le poids des ménages fortement résilients à l'abri du besoin d'intégrer de tels groupements.

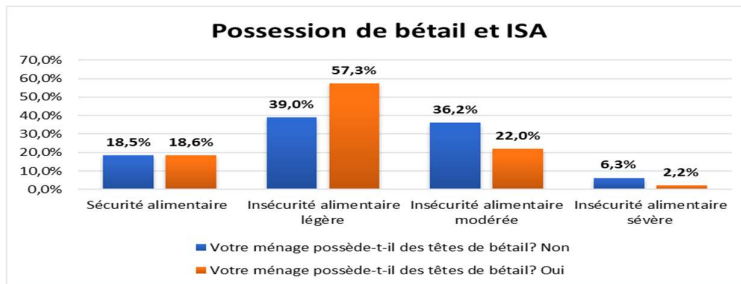
✓ **Insécurité alimentaire et pratique de l'agriculture**



Les ménages ayant pratiqué l'agriculture étaient moins affectés par l'insécurité alimentaire mais souffraient plus de la forme sévère avec 41,6% dont 6,7% de forme sévère contre 45,7% dont 4,7% de forme sévère.

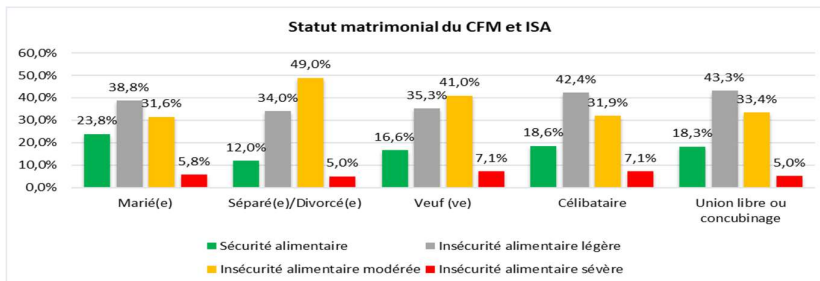
✓ **Possession de bétail/pratique de l'élevage**

et Insécurité Alimentaire



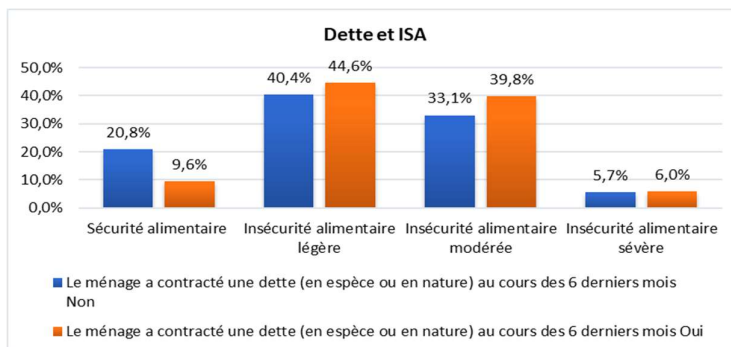
Les ménages possédant du bétail étaient moins affectés par l'insécurité Alimentaire avec une prévalence de 24,2% dont 2,2% de forme sévère que ceux qui n'en possédaient pas avec une prévalence de 42,5% dont 6,3% de forme sévère.

✓ **Statut matrimonial du Chef de ménage et ISA**



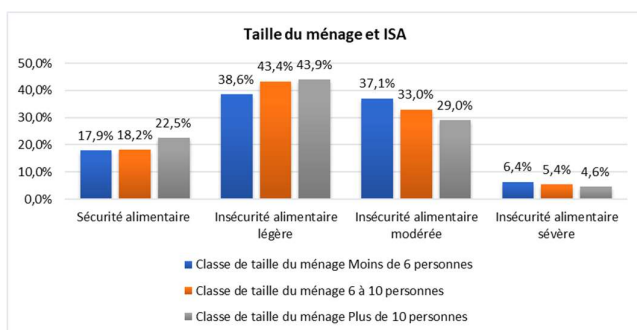
Les ménages des chefs de ménage séparés/divorcés (e) avec 54,0% dont 5,0% de forme sévère, les veufs(ves) avec 48,1% dont 7,1% de forme sévère, étaient les plus affectés par l'insécurité alimentaire.

✓ **Ménage endetté au cours des 6 derniers mois et insécurité alimentaire**



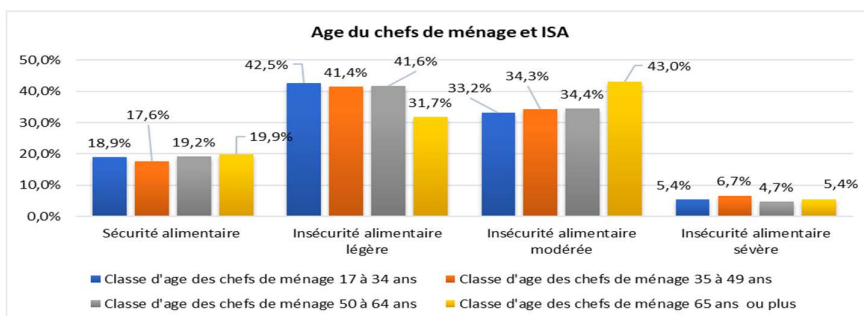
Les ménages ayant contracté une dette au cours des 6 derniers mois étaient plus affectés par l'insécurité alimentaire que ceux qui n'en avaient contracté. Ce qui corrobore la vulnérabilité de ces ménages dont les dettes sont très probablement utilisées pour acquérir en premier lieu de la nourriture.

✓ Taille du ménage et insécurité alimentaire



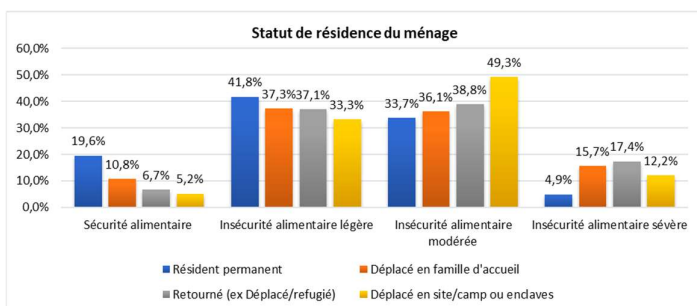
Rappelons que la taille moyenne des ménages était de 6 de même que la médiane. Il est apparu que plus la taille du ménage est petite plus il était affecté par la malnutrition. Autrement dit plus la taille du ménage est grande, mieux il est résilient à l'insécurité alimentaire. Ce qui va de soit en milieu rural où le nombre de bras valide est déterminant dans la production agricole.

✓ Age du Chef de ménage et insécurité alimentaire



Les ménages dont le chef est plus jeune sont les moins affectés par l'insécurité alimentaire surtout dans sa forme modérée.

✓ Statut de résidence du ménage et l'insécurité alimentaire



Les ménages sédentaires permanents étaient les moins touchés par l'insécurité alimentaire. Autrement dit, les ménages, déplacés en site/camp ou enclaves, les ménages retournés (ex déplace/refugié) ensuite les déplacés en famille d'accueil étaient les plus affectés par l'insécurité alimentaire.

Tableau 34: Récapitulatif de la distribution de certaines caractéristiques liées à l'insécurité alimentaire dans le pays

Caractéristiques	Modalités	Classification de la sécurité Alimentaire (CARI)				Degré de liberté	p-value
		Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire faible	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	ddl	P
Quintile indice de richesse	Le plus pauvre	8,9%	27,6%	52,6%	10,9%	12	0,000*
	Pauvre	8,7%	38,2%	45,1%	8,1%	12	0,000*
	Moyen	15,3%	47,8%	32,9%	4,0%	12	0,000*
	Riche	23,4%	50,7%	23,2%	2,8%	12	0,000*
	Le plus riche	45,4%	43,8%	9,6%	1,3%	12	0,000*
Sexe du chef de ménage	Masculin	18,1%	42,6%	33,1%	6,2%	3	0,000*
	Féminin	19,5%	38,3%	37,4%	4,8%	3	0,000*

Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	11,0%	37,4%	41,7%	9,9%	15	0,000*
	Alphabétisé ou Coranique	13,8%	34,3%	47,5%	4,4%	15	0,000*
	Primaire (CP1 au CM2)	14,9%	42,1%	37,5%	5,6%	15	0,000*
	Secondaire (Collège/lycée)	26,2%	47,1%	23,4%	3,4%	15	0,000*
	Supérieur(Universitaire)	73,4%	21,1%	5,0%	0,5%	15	0,000*
	Enseignement professionnel et Technique	22,4%	51,7%	22,4%	3,4%	15	0,000*
Milieu de résidence	Rural	13,0%	43,0%	37,7%	6,3%	3	0,000*
	Urbain	32,0%	37,1%	26,4%	4,5%	3	0,000*
Est-ce que votre ménage (un membre) a reçu de l'assistance alimentaire au cours des 6 derniers mois?	Non	19,9%	41,1%	33,7%	5,3%	3	0,000*
	Oui	10,0%	42,4%	39,3%	8,4%	3	0,000*
Votre ménage dispose-t-il actuellement d'un stock alimentaire et si oui, combien de temps ce stock pourrait-il duré?	Oui – Moins d'une semaine	18,4%	42,0%	35,0%	4,5%	15	0,000*
	Oui – 2 à 3 semaines	13,4%	49,7%	31,5%	5,5%	15	0,000*
	Oui – 1 Mois	16,9%	53,6%	24,4%	5,0%	15	0,000*
	Yes – 1 à 2 Mois	19,9%	54,0%	23,5%	2,7%	15	0,000*
	Yes - Plus de 2 Mois	22,0%	52,4%	24,8%	0,8%	15	0,000*
	Non	19,2%	37,4%	36,8%	6,6%	15	0,000*
Etes-vous membre d'un groupement /association /coopérative à vocation agropastoral ?	Non	13,5%	44,4%	35,1%	7,0%	3	0,002*
	Oui	9,2%	52,1%	33,5%	5,3%	3	0,002*
Votre ménage a-t-il pratiqué l'agriculture au cours de cette campagne agricole (2019-2020) ?	Non	14,9%	39,4%	41,1%	4,7%	3	0,000*
	Oui	12,9%	45,5%	34,9%	6,7%	3	0,000*
Votre ménage possède-t-il des têtes de bétail?	Non	18,5%	39,0%	36,2%	6,3%	3	0,000*
	Oui	18,6%	57,3%	22,0%	2,2%	3	0,000*
Statut matrimonial du chef de ménage	Marié(e)	23,8%	38,8%	31,6%	5,8%	15	0,000*
	Séparé(e)/Divorcé(e)	12,0%	34,0%	49,0%	5,0%	15	0,000*
	Veuf (ve)	16,6%	35,3%	41,0%	7,1%	15	0,000*
	Célibataire	18,6%	42,4%	31,9%	7,1%	15	0,000*
	Union libre ou concubinage	18,3%	43,3%	33,4%	5,0%	15	0,000*
	Autre (à préciser) :	0,0%	20,0%	80,0%	0,0%	15	0,000*
Le ménage contracté une dette au cours des 6 derniers mois ?	Non	20,8%	40,4%	33,1%	5,7%	3	0,000*
	Oui	9,6%	44,6%	39,8%	6,0%	3	0,000*
Classe de taille du ménage	Moins de 6 personnes	17,9%	38,6%	37,1%	6,4%	6	0,000*
	6 à 10 personnes	18,2%	43,4%	33,0%	5,4%	6	0,000*
	Plus de 10 personnes	22,5%	43,9%	29,0%	4,6%	6	0,000*
Classe d'âge chefs ménage	17 à 34 ans	18,9%	42,5%	33,2%	5,4%	9	0,001
	35 à 49 ans	17,6%	41,4%	34,3%	6,7%	9	0,001
	50 à 64 ans	19,2%	41,6%	34,4%	4,7%	9	0,001
	65 ans ou plus	19,9%	31,7%	43,0%	5,4%	9	0,001
Moyenne	Ensemble	18,5%	41,3%	34,4%	5,8%	6	0,000*

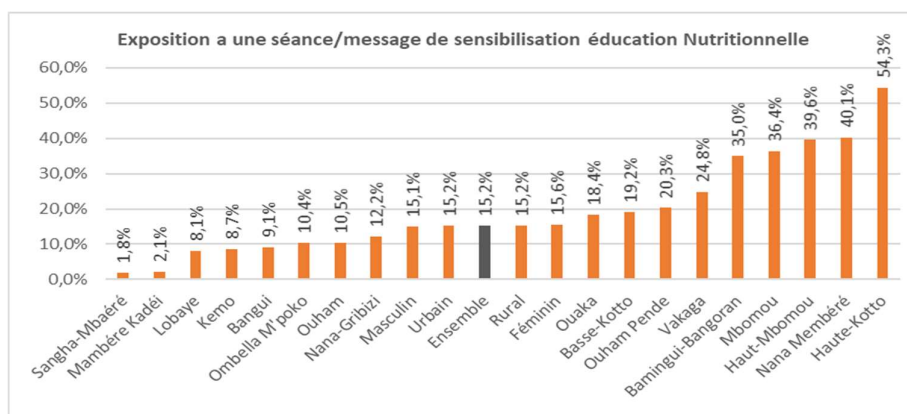
2.14.Sensibilisation et éducation nutritionnelle

L'enquête comporte un aspect sur la sensibilisation/éducation nutritionnelle pour approcher la poursuite des interventions par l'Etat et ses partenaires dans ce domaine assez sensible. Cette partie a couvert certains thèmes de sensibilisation sur les pratiques nutritionnelles et de WASH.

Participation d'au moins un membre du ménage à une séance d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois

Il ressortait qu'en moyenne dans 15,2% des ménages, au moins un membre avait participé ou été exposés à une séance de sensibilisation ou d'éducation nutritionnelle au cours des 3 mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion était assez faible et témoigne d'un certain désengagement des différents partenaire porteurs de cette activité. Seulement dans 5 préfectures dont Haute-Kotto (54,3%), Nana-Membéré (40,1%), Haut-Mbomou (39,6%), Mbomou (36,4%) et Bamingui-Bangoran (35,0%) dans plus du tiers des ménages au moins un membre avait été exposé à une séance/message de sensibilisation éducation nutritionnelle.

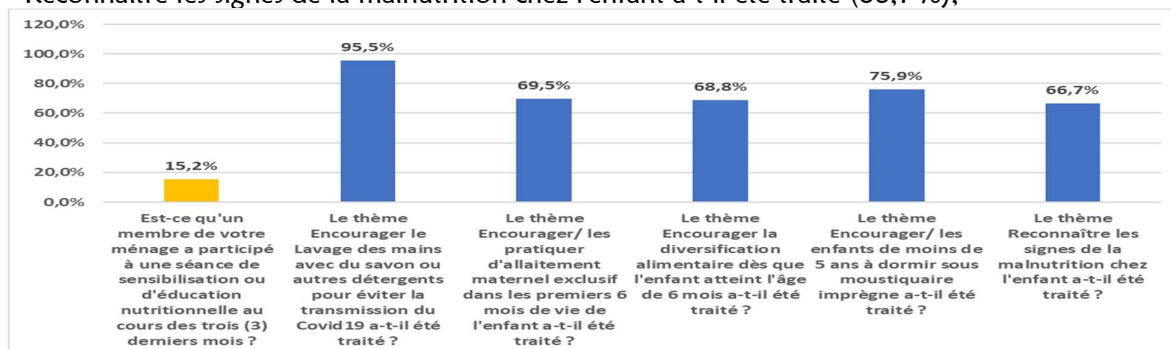
La situation demande, une plus grande mobilisation de l'Etat et de ses partenaires pour la reprise et l'intensification de ces interventions capitales pour la survie des enfants et des femmes en âge de procréer.



Graphique 64 : Répartition des ménages selon l'exposition à une séance/message de d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois selon les préfectures

Les entretiens ont porté sur 5 thèmes consignés dans le graphique 60 ci-dessous et dont les plus fréquemment évoqués étaient :

- Encourager le Lavage des mains avec du savon ou autres détergents pour éviter la transmission du Covid19 (95,5%),
- Et encourager/ les enfants de moins de 5 ans à dormir sous moustiquaire imprègne (75,9%),
- Encourager/ les pratiquer d'allaitement maternel exclusif dans les premiers 6 mois de vie de l'enfant (69,5%),
- Encourager la diversification alimentaire dès que l'enfant atteint l'âge de 6 mois a-t-il été traité (68,8%)
- Reconnaître les signes de la malnutrition chez l'enfant a-t-il été traité (66,7%),



Graphique 65 : Répartition des ménages selon l'exposition aux thèmes d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois

Canaux de diffusion des messages : quel que soit le thème, les agents de santé et les animateurs des ONGs étaient les plus impliqués dans la diffusion des messages.

Tableau 35: Répartition des ménages selon les thèmes, les canaux de diffusion évoqués à une séance d'éducation ou de sensibilisation nutritionnelle au cours des 3 derniers mois

Nom de la préfecture	Ensemble (%)
Est-ce qu'un membre de votre ménage a participé à une séance de sensibilisation ou d'éducation nutritionnelle au cours des trois (3) derniers mois ?	15,2%
Le thème Encourager le Lavage des mains avec du savon ou autres détergents pour éviter la transmission du Covid19 a-t-il été traité ?	95,5%
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	40,5%
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	32,4%
Les agents d'une ONG	61,0%
A travers les radios communautaires, Télé, SMS	22,3%
Ne sait pas	0,2%
Le thème Encourager/ les pratiquer d'allaitement maternel exclusif dans les premiers 6 mois de vie de l'enfant a-t-il été traité ?	69,5%
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	56,7%
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	35,8%
Les agents d'une ONG	50,8%
A travers les radios communautaires, Télé, SMS	14,2%
Ne sait pas	0,4%
Le thème Encourager la diversification alimentaire dès que l'enfant atteint l'âge de 6 mois a-t-il été traité ?	68,8%
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	57,6%
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	35,9%
Les agents d'une ONG	55,1%
A travers les radios communautaires, Télé, SMS	11,6%
Ne sait pas	0,7%
Le thème Encourager/ les enfants de moins de 5 ans à dormir sous moustiquaire imprègne a-t-il été traité ?	75,9%
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	52,9%
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	38,8%
Les agents d'une ONG	54,9%
A travers les radios communautaires, télé, SMS	17,4%
Ne sait pas	0,9%
Le thème Reconnaître les signes de la malnutrition chez l'enfant a-t-il été traité ?	66,7%
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	54,1%
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	38,6%
Les agents d'une ONG	58,1%
A travers les radios communautaires, Télé, SMS	10,8%
Ne sait pas	0,3%

SECTION 3 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

3.1. Conclusion

une augmentation de la population résidente en rapport avec une relative amélioration de la situation sécuritaire était observée travers le pays.

En moyenne 70,1% des ménages du pays possèdent des terres cultivables et 74,6% des ménages avaient cultivé leurs champs au cours de la présente campagne agricole 2020

Les principales raisons évoquées par les ménages qui n'avaient pas cultivé leurs champs étaient le manque de semence ou d'outils agricoles pour près du quart, près du tiers soit par manque de moyens financier soit manque/insuffisance de main d'œuvre agricole. L'insécurité constituait une forte contrainte pour des paysans empêchés de cultiver leurs champs ou la destruction de leurs outils de travail et de leurs récoltes qui constituent leurs seuls moyens d'existences. Toutes choses affectaient les capacités productives des agriculteurs.

Les proportions de ménages les plus pauvres et pauvres selon l'indice de richesse étaient les plus élevées dans les préfectures de la Nana-Gribizi, de la Haute-Kotto, de la Basse-Kotto, de l'Ouham, de la Kemo, du Haut-Mbomou et de la Ouaka.

Plus de 3/5ème des ménages avaient subi au moins un choc et ils y opposaient des stratégies d'adaptation alimentaires de niveaux jugés élevés et nettement plus des 2/5ème des stratégies non alimentaires de crise à urgence.

La consommation alimentaire des ménages restait problématique avec une prévalence élevée de ménages avec une consommation pauvre et limite; une faible consommation d'aliments riches en micronutriments. Près du quart des ménages avaient une diversité alimentaire faible.

Les achats en espèces ou en crédit constituaient la plus importante source des aliments consommés par plus de la moitié des ménages et en deuxième position c'était la propre production vivrière, de maraîchage ou d'élevage.

La faim modérée à très graves affectait plus des deux tiers des ménages et une extension de la faim dans le pays par rapport à 2019 étaient observée à travers la multiplication des localités affectés par la faim.

Nettement plus du tiers des ménages étaient affectés par l'insécurité alimentaire dont une relative forte proportion de forme sévère avec toutefois seulement un ménage sur 10 qui avaient reçus une assistance au cours des 6 derniers mois.

Près des trois quarts des ménages avaient accès à une source d'eau améliorée.

Il a été aussi observé que dans plus du quart des ménages, les membres faisaient leurs besoins (défécation) dans la nature.

3.2. Recommandations

Considérant les proportions élevées des ménages en insécurité alimentaire au cours de cette enquête, de la proportion également élevée de ménages utilisant des stratégies d'adaptation alimentaires et non alimentaires de niveau préoccupant et les proportions élevées de ménages les plus pauvres et très pauvres dans plusieurs préfectures, il apparaît urgent de renforcer les actions de développement de façon synergique et d'adapter au contexte sécuritaire actuel du pas en menant les actions suivantes :

- ✓ Elaborer et mettre en œuvre des projets/programmes sur les activités génératrices de revenu en faveur des ménages pauvres ;
- ✓ Développer des politiques de modernisation de l'agriculture en appuyant fortement les producteurs en matériels et outils de production et en intrants agricoles adaptés à leurs besoins ;

- ✓ Aider les producteurs dans la conservation des produits agricoles périssables dans le but d'améliorer leurs disponibilités en toutes saisons, gage d'une bonne accessibilité physique et économique aussi bien pour les consommateurs que pour les producteurs. Ce qui améliorera la qualité de la consommation alimentaire et les revenus surtout des petits producteurs ;
- ✓ Améliorer l'accès à l'eau potable dont les activités de promotion adéquate des méthodes de traitement de l'eau permettant de réduire les maladies infantiles et par la suite la malnutrition aiguë ;
- ✓ Améliorer l'accès aux installations sanitaires pour lutter contre la défécation dans la nature.

ANNEXES

Répartition des ménages PDI selon le nombre de déplacement subit

Nom de la préfecture	Nombre de déplacement subits par le ménage au cours des 6 derniers mois				
	1 à 2 fois	3 à 4 fois	Plus de 4 fois	Nombre pondéré PDI	Nombre total non pondéré
Bamingui-Bangoran	66,7%	16,7%	16,7%	6	195
Basse-Kotto	58,6%	17,2%	24,1%	29	579
Haut-Mbomou	87,6%	9,0%	3,4%	89	218
Haute-Kotto	85,7%	0,0%	14,3%	14	130
Kemo	80,0%	20,0%	0,0%	5	392
Lobaye	50,0%	0,0%	50,0%	14	443
Mambére-Kadéi	78,9%	15,8%	5,3%	19	501
Mbomou	73,7%	17,5%	8,8%	57	501
Nana-Gribizi	87,9%	12,1%	0,0%	33	239
Nana-Mambéré	50,0%	41,7%	8,3%	12	334
Ombella-M'poko	50,0%	25,0%	25,0%	4	539
Ouaka	97,6%	1,2%	1,2%	84	503
Ouham	48,9%	28,4%	22,7%	88	556
Ouham-Pende	94,1%	0,0%	5,9%	17	250
Sangha-Mbaéré	100,0%	0,0%	0,0%	3	315
Vakaga	61,8%	20,6%	17,6%	34	99
Bangui	50,0%	33,3%	16,7%	12	616
Rural	77,8%	14,3%	7,9%	300	4556
Urbain	68,4%	14,6%	17,0%	220	1854
Masculin	73,6%	15,4%	11,1%	376	4448
Féminin	73,9%	12,2%	13,9%	144	1962
Ensemble	73,7%	14,5%	11,9%	520	6410

Répartition des ménages selon niveau d'instruction du chef de ménage et la préfecture

Nom de la préfecture	Niveau d'instruction du chef de ménage						Nombre non pondéré
	Aucun	Alphabétisé ou Coranique	Primaire (CPI au CM2)	Secondaire (Collège/lycée)	Supérieur (Universitaire)	Enseignement professionnel et Technique (apprentissage d'un métier)	
Bamingui-Bangoran	26,7%	6,2%	46,7%	20,0%	0,5%	0,0%	195
Basse-Kotto	22,5%	12,1%	43,4%	20,4%	0,7%	1,0%	579
Haut-Mbomou	18,8%	7,8%	55,0%	17,0%	0,9%	0,5%	218
Haute-Kotto	35,4%	2,3%	49,2%	13,1%	0,0%	0,0%	130
Kemo	24,0%	0,3%	50,0%	24,7%	0,5%	0,5%	392
Lobaye	9,5%	2,9%	60,5%	26,0%	0,7%	0,5%	443
Mambére-Kadéi	24,8%	3,8%	49,7%	19,4%	1,0%	1,4%	501
Mbomou	16,6%	10,8%	56,7%	15,8%	0,2%	0,0%	501
Nana-Gribizi	36,0%	3,3%	45,2%	14,6%	0,4%	0,4%	239
Nana-Mambéré	32,6%	0,3%	44,3%	22,2%	0,6%	0,0%	334
Ombella-M'poko	16,0%	2,6%	47,5%	30,1%	2,6%	1,3%	539
Ouaka	25,6%	4,4%	41,2%	28,4%	0,2%	0,2%	503
Ouham	31,1%	8,5%	44,6%	13,5%	0,7%	1,6%	556
Ouham-Pende	23,2%	1,6%	50,0%	22,0%	1,2%	2,0%	250

Sangha-Mbaéré	18,7%	0,0%	55,9%	22,9%	0,6%	1,9%	315
Vakaga	33,3%	12,1%	31,3%	22,2%	1,0%	0,0%	99
Bangui	6,7%	3,4%	20,3%	43,0%	24,8%	1,8%	616
Rural	25,3%	4,6%	49,8%	18,6%	0,8%	0,9%	4556
Urbain	12,1%	4,0%	32,2%	37,2%	13,0%	1,5%	1854
Masculin	15,5%	3,9%	45,1%	28,6%	5,6%	1,3%	4448
Féminin	30,8%	5,5%	39,7%	18,8%	4,4%	0,8%	1962
Ensemble	20,5%	4,4%	43,3%	25,4%	5,2%	1,1%	6410

Répartition des ménages selon le nombre moyen de personnes par groupe d'âge et la préfecture

Nom de la préfecture	Taille du ménage	Nombre total de femmes	Nombre total d'hommes	Nombre moyen d'enfants de 0 à 59 mois dans les ménages	Nombre moyen d'enfants de 5 à 17 ans dans les ménages	Nombre moyen de personnes de 18 à 49 mois dans les ménages	Nombre moyen de personnes de 50 à 64 ans dans les ménages	Nombre moyen de personnes de plus de 65 ans dans les ménages	Nombre non pondéré
Bamingui-Bangoran	4,9	2,37	2,50	0,96	1,72	1,86	0,22	0,12	195
Basse-Kotto	5,6	2,76	2,88	1,29	2,38	1,58	0,27	0,12	579
Haut-Mbomou	6,0	2,82	3,15	1,56	2,39	1,50	0,36	0,16	218
Haute-Kotto	6,6	3,30	3,27	1,55	2,41	2,02	0,49	0,10	130
Kemo	5,8	3,04	2,81	1,29	2,17	1,93	0,35	0,09	392
Lobaye	6,0	3,03	2,93	1,34	2,03	2,14	0,35	0,10	443
Mambéré-Kadéi	7,6	3,76	3,86	1,83	2,86	2,38	0,41	0,15	501
Mbomou	6,3	3,26	3,08	1,49	2,54	1,87	0,34	0,10	501
Nana-Gribizi	6,0	2,91	3,05	1,43	2,04	2,06	0,36	0,07	239
Nana-Mambéré	6,8	3,31	3,44	1,18	2,75	2,32	0,39	0,11	334
Ombella-M'poko	6,4	3,31	3,12	1,26	2,38	2,25	0,39	0,14	539
Ouaka	5,8	2,92	2,90	1,24	2,21	1,95	0,32	0,11	503
Ouham	7,0	3,39	3,59	1,69	2,60	2,24	0,35	0,11	556
Ouham-Pende	7,2	3,43	3,76	1,97	2,62	2,03	0,47	0,09	250
Sangha-Mbaéré	6,2	3,01	3,17	1,28	2,29	2,23	0,34	0,04	315
Vakaga	7,8	3,99	3,80	1,91	2,19	2,85	0,60	0,24	99
Bangui	7,0	3,50	3,54	1,25	2,54	2,63	0,48	0,16	616
Rural	6,3	3,12	3,21	1,45	2,35	2,05	0,37	0,11	4556
Urbain	7,1	3,55	3,54	1,46	2,64	2,42	0,43	0,14	1854
Masculin	6,7	3,21	3,52	1,52	2,45	2,27	0,38	0,11	4448
Féminin	6,4	3,44	2,95	1,32	2,48	2,02	0,41	0,15	1962
Ensemble	6,6	3,28	3,34	1,46	2,46	2,19	0,39	0,12	6410

Nom de la préfecture	Quel est le statut de résidence du ménage ?					Nombre non pondéré
	Résident permanent ne s'étant jamais déplacé les 6 derniers mois	Retourné (ex Déplacé/refugié)	Déplacé en site/camp ou enclaves	Déplacé en famille d'accueil	Réfugié	
Bamingui-Bangoran	96,9%	2,1%	0,0%	1,0%	0,0%	195
Basse-Kotto	95,0%	2,1%	2,2%	0,7%	0,0%	579
Haut-Mbomou	59,2%	10,6%	26,1%	3,7%	0,5%	218
Haute-Kotto	89,2%	3,8%	6,9%	0,0%	0,0%	130
Kemo	98,7%	0,3%	0,0%	1,0%	0,0%	392
Lobaye	96,8%	0,9%	0,5%	1,6%	0,2%	443
Mambéré-Kadéi	96,2%	3,6%	0,0%	0,0%	0,2%	501
Mbomou	88,6%	5,8%	5,0%	0,6%	0,0%	501
Nana-Gribizi	86,2%	1,7%	10,5%	1,7%	0,0%	239
Nana-Mambéré	96,4%	1,8%	1,2%	0,6%	0,0%	334
Ombella-M'poko	99,3%	0,2%	0,0%	0,6%	0,0%	539
Ouaka	83,3%	9,5%	3,6%	3,4%	0,2%	503
Ouham	84,2%	10,1%	4,9%	0,5%	0,4%	556
Ouham-Pende	93,2%	0,8%	3,2%	2,8%	0,0%	250
Sangha-Mbaéré	99,0%	0,3%	0,0%	0,6%	0,0%	315
Vakaga	65,7%	4,0%	24,2%	6,1%	0,0%	99
Bangui	98,1%	1,0%	0,2%	0,6%	0,2%	616
Rural	93,7%	3,0%	2,3%	0,9%	0,1%	4556
Urbain	91,5%	3,5%	3,3%	1,6%	0,2%	1854
Masculin	92,5%	3,5%	2,7%	1,2%	0,1%	4448
Féminin	93,7%	2,4%	2,6%	1,1%	0,1%	1962
Total	92,9%	3,2%	2,7%	1,2%	0,1%	6410

Nom de la préfecture	Combien de fois au cours de 6 derniers mois votre ménage a-t-il été déplacé ?				
	1 à 2 fois	3 à 4 fois	Plus de 4 fois	Nombre total non pondéré PDI	Nombre non pondéré
Bamingui-Bangoran	66,7%	16,7%	16,7%	6	195
Basse-Kotto	58,6%	17,2%	24,1%	29	579
Haut-Mbomou	87,6%	9,0%	3,4%	89	218
Haute-Kotto	85,7%	0,0%	14,3%	14	130
Kemo	80,0%	20,0%	0,0%	5	392
Lobaye	50,0%	0,0%	50,0%	14	443
Mambéré-Kadéi	78,9%	15,8%	5,3%	19	501
Mbomou	73,7%	17,5%	8,8%	57	501
Nana-Gribizi	87,9%	12,1%	0,0%	33	239
Nana-Mambéré	50,0%	41,7%	8,3%	12	334
Ombella-M'poko	50,0%	25,0%	25,0%	4	539
Ouaka	97,6%	1,2%	1,2%	84	503
Ouham	48,9%	28,4%	22,7%	88	556
Ouham-Pende	94,1%	0,0%	5,9%	17	250
Sangha-Mbaéré	100,0%	0,0%	0,0%	3	315
Vakaga	61,8%	20,6%	17,6%	34	99
Bangui	50,0%	33,3%	16,7%	12	616
Rural	77,8%	14,3%	7,9%	300	4556
Urbain	68,4%	14,6%	17,0%	220	1854
Masculin	73,6%	15,4%	11,1%	376	4448
Féminin	73,9%	12,2%	13,9%	144	1962

Nom de la préfecture	Habituellement, votre ménage traite-t-il l'eau avant de la boire ?		Comment votre ménage traite-t-il l'eau habituellement ?							
	Non	Oui	Le laisser se reposer et se décanter	La faire bouillir	Filtrage de l'eau avec un linge/tissu	Utilisation d'un filtre à eau (céramique, sable, composite, etc.)	Utilisation eau de javel/chlore	Utilisation de comprimés pharmaceutiques	Désinfection solaire	Autre (à préciser) :
Bamingui-Bangoran	99,3%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	0,0%
Basse-Kotto	98,6%	1,4%	57,1%	0,0%	0,0%	0,0%	28,6%	14,3%	0,0%	0,0%
Haut-Mbomou	74,7%	25,3%	96,4%	1,8%	0,0%	0,0%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%
Haute-Kotto	62,5%	37,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	97,9%	2,1%	0,0%	0,0%
Kemo	90,5%	9,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	97,3%	2,7%	0,0%	0,0%
Lobaye	98,5%	1,5%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%	66,7%	16,7%	0,0%	0,0%
Mambéré-Kadéi	96,3%	3,7%	66,7%	6,7%	0,0%	0,0%	20,0%	0,0%	6,7%	0,0%
Mbomou	98,4%	1,6%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	12,5%	12,5%	0,0%
Nana-Gribizi	95,3%	4,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	90,9%	9,1%	0,0%	0,0%
Nana-Mambéré	98,5%	1,5%	0,0%	40,0%	0,0%	0,0%	40,0%	0,0%	0,0%	20,0%
Ombella-M'poko	93,3%	6,7%	51,4%	8,6%	0,0%	0,0%	40,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ouaka	83,3%	16,7%	0,0%	2,5%	0,0%	2,5%	91,4%	1,2%	1,2%	1,2%
Ouham	98,1%	1,9%	30,0%	20,0%	0,0%	0,0%	40,0%	0,0%	10,0%	0,0%
Ouham-Pende	92,5%	7,5%	50,0%	11,1%	22,2%	5,6%	11,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Sangha-Mbaéré	95,0%	5,0%	20,0%	13,3%	6,7%	0,0%	60,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Vakaga	93,1%	6,9%	0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	83,3%	0,0%	0,0%	0,0%
Bangui	89,7%	10,3%	5,6%	0,0%	22,2%	5,6%	66,7%	0,0%	0,0%	0,0%
Rural	95,3%	4,7%	41,1%	6,9%	0,3%	0,5%	47,2%	2,1%	1,4%	0,5%
Urbain	87,1%	12,9%	8,7%	2,9%	10,4%	3,0%	72,6%	1,1%	0,7%	0,5%
Masculin	93,4%	6,6%	25,7%	5,7%	3,7%	2,6%	58,9%	2,0%	0,7%	0,7%
Féminin	92,5%	7,5%	23,9%	3,5%	8,5%	0,0%	61,4%	0,9%	1,8%	0,0%
Ensemble	93,1%	6,9%	25,1%	4,9%	5,3%	1,8%	59,7%	1,6%	1,0%	0,5%

Nom de la préfecture	Avant de manger	Après le manger	avant de préparer le repas	A la sortie des toilettes après contact avec les excréments	après manipulation des selles d'enfant
Bamingui-Bangoran	72,8%	64,6%	61,0%	61,0%	59,0%
Basse-Kotto	75,1%	76,9%	39,2%	40,9%	48,5%
Haut-Mbomou	69,3%	65,1%	66,5%	68,3%	59,6%
Haute-Kotto	84,6%	73,1%	51,5%	90,0%	65,4%
Kemo	67,9%	67,9%	54,1%	56,9%	56,6%
Lobaye	90,3%	88,7%	73,6%	84,4%	81,7%
Mambéré-Kadéi	41,5%	41,9%	29,9%	31,1%	34,9%
Mbomou	99,0%	99,8%	79,0%	77,8%	89,0%
Nana-Gribizi	87,0%	87,4%	77,0%	70,3%	66,9%
Nana-Mambéré	68,0%	69,5%	51,2%	81,1%	84,1%
Ombella-M'poko	81,3%	80,1%	49,9%	79,4%	77,9%
Ouaka	94,6%	94,8%	81,1%	77,3%	81,3%
Ouham	65,3%	60,4%	52,0%	61,0%	59,7%
Ouham-Pende	93,6%	93,6%	88,8%	91,2%	96,4%
Sangha-Mbaéré	70,5%	71,4%	55,6%	57,5%	57,1%
Vakaga	89,9%	87,9%	83,8%	91,9%	89,9%
Bangui	95,3%	95,6%	82,8%	91,7%	85,9%
Rural	76,8%	75,5%	59,0%	66,9%	68,3%
Urbain	86,9%	87,1%	74,0%	82,6%	80,1%
Masculin	80,1%	79,3%	64,7%	72,6%	72,5%
Féminin	81,4%	80,9%	64,0%	72,9%	72,9%
Ensemble	80,5%	79,8%	64,5%	72,7%	72,6%

Répartition des ménages selon le type de toilettes et la préfecture

Nom de la préfecture	Intérieur privé avec chasse d'eau	Extérieur privé avec chasse d'eau	Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	Latrine commune (publique) - Traditionnelle ou moderne	Latrine traditionnelle	Dans la nature
Bamingui-Bangoran	0,0%	0,0%	6,7%	76,9%	0,0%	16,4%
Basse-Kotto	5,2%	3,5%	7,8%	44,6%	0,0%	39,0%
Haut-Mbomou	0,0%	0,0%	1,8%	79,8%	0,0%	18,3%
Haute-Kotto	0,0%	0,0%	2,3%	61,5%	0,0%	36,2%
Kemo	0,3%	0,3%	1,0%	44,6%	12,0%	41,9%
Lobaye	0,0%	0,0%	0,0%	77,4%	0,2%	22,3%
Mambéré-Kadéi	0,2%	0,0%	4,8%	69,5%	0,0%	25,5%
Mbomou	0,2%	0,2%	0,8%	64,3%	29,1%	5,4%
Nana-Gribizi	0,4%	13,4%	0,0%	36,0%	1,3%	49,0%
Nana-Mambéré	0,3%	0,0%	0,6%	67,7%	0,0%	31,4%
Ombella-M'poko	0,0%	0,0%	0,0%	68,5%	0,2%	31,4%
Ouaka	0,2%	0,0%	0,6%	62,8%	0,0%	36,4%
Ouham	0,0%	1,6%	1,1%	41,7%	2,7%	52,9%
Ouham-Pende	0,0%	1,6%	1,2%	48,8%	0,0%	48,4%
Sangha-Mbaéré	1,0%	37,1%	21,3%	31,7%	0,0%	8,9%
Vakaga	2,0%	2,0%	2,0%	83,8%	3,0%	7,1%
Bangui	10,9%	3,4%	2,1%	83,4%	0,0%	0,2%
Urbain	5,3%	2,2%	2,8%	80,9%	1,2%	7,6%
Masculin	3,2%	3,2%	3,3%	57,8%	1,4%	31,1%
Féminin	1,7%	1,9%	1,6%	67,6%	2,6%	24,6%
Ensemble	2,4%	2,6%	2,4%	62,7%	2,0%	27,8%

Tableau sensibilisation éducation nutritionnelle

om de la préfecture	Bamngui Bangoran	Base-Kotto	Haut-Mbomou	Haut-Kotto	Kemo	Lobaye	Miambère Kadéi	Mbomou	Nana-Grihizi	Nana Miambéré	Ombella M'poko	Ouaka	Ouham	Ouham Pendé	Sangha-Mbaéré	Valaga	Bangui	Rural	Urbain	Masculin	Féminin	Ensemble	
Est-ce qu'un membre de votre ménage a participé à une séance de sensibilisation ou d'éducation nutritionnelle au cours des trois (3) derniers mois ?	35,0	19,2	39,6	54,3	8,7	8,1	2,1	36,4	12,2	40,1	10,4	18,4	10,5	20,3	1,8	24,8	9,1	15,2	15,2	15,1	15,6	15,2	
Le thème Encourager le Lavage des mains avec du savon ou autres détergents pour éviter la transmission du Covid19 a-t-il été traité ?	95,0	86,5	96,5	100,0	76,3	81,6	96,0	95,3	79,2	99,1	99,1	98,6	99,4	100,0	100,0	94,8	96,9	94,3	97,2	95,8	94,8	95,5	
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	73,0	75,2	74,9	36,6	60,2	42,4	64,6	16,3	7,4	8,2	49,9	54,6	10,5	39,0	66,7	11,4	63,8	37,1	45,0	42,5	36,4	40,5	
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	94,3	42,8	89,4	48,3	16,2	30,9	0,0	22,8	11,1	38,5	37,7	18,4	26,3	18,6	0,0	0,0	21,2	34,8	29,2	33,4	30,2	32,4	
Les agents d'une ONG	100	75,6	93,9	86,3	27,3	1,8	33,2	87,5	92,6	32,1	73,6	38,4	98,0	54,8	33,3	88,6	32,0	61,1	60,8	59,7	63,7	61,0	
Aa travers les radios communautaires, télé, SMS	0,0	54,6	1,4	13,1	0,0	58,2	2,3	0,8	14,4	21,2	30,3	11,7	39,4	28,9	0,0	0,0	0,0	0,0	22,0	22,8	25,3	16,2	22,3
Ne sait pas	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	
Le thème Encourager/ les pratiquer d'allaitement maternel exclusif dans les premiers 6 mois de vie de l'enfant a-t-il été traité ?	87,3	85,6	80,9	84,3	72,2	44,1	85,8	19,0	30,7	81,3	63,0	90,3	88,5	75,3	33,3	73,0	62,4	69,0	70,2	68,5	71,6	69,5	
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	80,8	83,4	90,0	66,8	62,7	53,8	95,3	46,2	21,0	22,1	57,6	66,1	7,4	49,4	100,0	20,4	84,3	50,3	65,0	57,2	55,7	56,7	
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	100,0	33,2	77,4	66,1	15,2	39,4	0,0	11,0	9,5	39,8	50,6	20,3	27,0	27,6	0,0	21,3	13,0	40,1	30,2	37,6	32,4	35,8	
Les agents d'une ONG	100	68,6	86,1	75,2	35,5	0,0	0,0	44,2	95,2	36,6	56,5	33,9	96,8	27,1	0,0	58,3	20,6	52,4	48,7	50,8	50,8	50,8	
Aa travers les radios communautaires, Tele, SMS	0,0	14,0	1,7	8,7	0,0	8,4	0,0	0,0	0,0	1,5	33,1	5,8	50,1	27,9	0,0	0,0	22,5	11,1	18,2	17,3	8,0	14,2	
Ne sait pas	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	1,5	4,7	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,2	0,8	0,4	
Le thème Encourager la diversification alimentaire dès que l'enfant atteint l'âge de 6 mois a-t-il été traité ?	86,9	84,7	77,4	89,2	64,7	42,5	85,8	13,7	44,2	78,8	77,4	87,8	91,3	69,2	33,3	67,8	59,1	66,8	71,5	66,6	73,5	68,8	
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	80,7	76,2	93,4	65,8	70,0	71,2	84,7	45,3	11,3	22,3	72,1	65,0	4,6	57,7	100,0	20,3	86,9	50,1	66,9	58,7	55,5	57,6	
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	100	35,3	86,5	67,9	16,0	32,2	15,3	5,0	0,0	41,0	37,1	21,8	31,4	24,6	0,0	24,6	5,9	41,2	29,3	37,7	32,5	35,9	
Les agents d'une ONG	100	75,0	91,0	73,4	18,3	3,4	0,0	35,8	100,0	37,7	83,1	30,0	95,7	42,9	0,0	55,2	22,2	55,4	54,8	55,1	55,2	55,1	
Aa travers les radios communautaires ,télé, SMS	0,0	12,5	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	26,9	10,0	46,7	14,8	0,0	0,0	19,5	9,5	14,2	13,6	7,8	11,6	
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	16,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,3	1,1	0,3	1,4	0,7	
Le thème Encourager/ les enfants de moins de 5 ans à dormir sous moustiquaire imprègne a-t-il été traité ?	88,7	62,3	83,3	91,8	73,6	89,0	82,9	14,4	80,1	98,8	91,4	94,2	89,0	93,0	100,0	62,6	57,0	75,4	76,5	74,7	78,2	75,9	
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	83,9	70,2	90,0	72,4	58,8	55,5	76,7	63,4	17,1	19,9	69,0	61,2	7,3	46,4	66,7	23,7	77,5	45,5	62,7	52,4	54,0	52,9	
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	100,0	27,6	91,3	64,6	19,6	58,1	18,5	6,5	16,4	39,1	45,9	29,1	28,7	29,0	0,0	24,8	16,3	42,5	34,1	42,8	30,9	38,8	
Les agents d'une ONG	100,0	71,6	95,2	87,3	22,7	13,3	0,0	34,1	94,5	31,4	79,4	33,5	93,0	48,4	33,3	51,4	29,3	51,3	59,7	55,0	54,7	54,9	
Aa travers les radios communautaires, télé, SMS	0,0	19,0	1,6	6,0	0,0	24,2	4,8	0,0	5,5	10,9	37,2	9,3	49,8	23,5	0,0	0,0	27,4	16,2	18,9	21,2	9,8	17,4	
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	2,7	4,7	0,0	0,0	7,9	0,0	0,0	1,0	1,8	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	1,2	0,2	2,2	0,9	
Le thème Reconnaître les signes de la malnutrition chez l'enfant a-t-il été traité ?	90,7	78,7	79,3	84,5	76,0	54,2	74,9	14,3	43,0	83,7	70,5	88,7	91,9	63,2	33,3	65,5	44,1	67,5	65,6	66,6	66,8	66,7	
L'agent de santé (Médecin, Infirmier, Sage femmes, ...)	76,0	83,8	88,1	67,1	73,7	38,4	97,1	41,8	25,2	21,8	54,0	64,7	12,6	42,6	100,0	21,0	81,7	49,2	60,7	53,6	55,0	54,1	
L'Agent de santé communautaire ou relais communautaire, GSAN	100	38,9	88,5	65,9	14,4	32,1	2,9	6,9	10,2	40,7	45,2	28,0	27,5	27,7	0,0	23,7	12,0	42,4	33,5	41,1	33,6	38,6	
Les agents d'une ONG	97,2	70,4	95,9	86,2	17,5	32,2	0,0	56,7	89,8	34,5	83,0	35,6	93,9	45,4	0,0	55,3	30,1	55,8	61,2	59,4	55,4	58,1	
Aa travers les radios communautaires, Tele, SMS	2,8	8,9	3,4	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	28,2	4,9	48,2	8,8	0,0	0,0	22,8	9,0	13,2	13,9	4,4	10,8	

Ne sait pas	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
-------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----